



**INSCRIPTION SUR LA PLACE FINANCIERE DE PARIS
MARCHÉ LIBRE
EURONEXT**

Le 21 avril 2004

PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
ENTREPRISE D'INVESTISSEMENT


EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
SECURITIES

AMF | AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Visa de l'Autorité des Marchés Financiers

En application des articles L 412-1 et L 621-8 du Code Monétaire et Financier, l'Autorité des Marchés Financiers a apposé le visa numéro 04-234 en date du 1^{er} avril 2004 sur le présent prospectus, conformément aux dispositions du règlement COB n° 98-08. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Avertissement

«L'Autorité des Marchés Financiers attire l'attention du public sur les éléments suivants :

- Les comptes historiques ne sont pas représentatifs de la nouvelle organisation juridique de Ferco Développement suite aux opérations intervenues fin 2003 et présentées au paragraphe 5.3. Il convient de ce fait de se reporter aux comptes pro forma qui font apparaître pour l'exercice clos au 30 avril 2003 une perte d'exploitation de 205 KEUR pour un chiffre d'affaires de 2 099 KEUR ;
- Les comptes prévisionnels au 30 avril 2004 prévoient une perte de 370 KEUR pour un chiffre d'affaires de 2 840 KEUR ;
- L'observation du commissaire aux comptes sur les hypothèses retenues pour établir les comptes prévisionnels ;
- La souscription des actions nouvelles n'est pas garantie par l'établissement introducteur conformément à l'article L.225-145 du Code de commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, c'est-à-dire après la date de règlement livraison ;
- L'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies à condition que celles-ci atteignent au moins les trois-quarts de l'augmentation de capital ; si cette condition n'était pas remplie, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs ;
- Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes.»

La notice légale d'Admission est publiée au BALO du 5 avril 2004

SOMMAIRE

Le plan de ce document respecte l'ordre du schéma de l'instruction de décembre 2001 prise en application du règlement
98-08 relatif à l'offre au public d'instruments financiers, modifiée en mai 2002.

CHAPITRE 1- RESPONSABLES DU PROSPECTUS

- 1.1. RESPONSABLE DE FERCO DEVELOPPEMENT SA ASSURANT LA RESPONSABILITE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE
- 1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE
- 1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES
- 1.4. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SINCERITE DES INFORMATIONS DE NATURE COMPTABLES ET FINANCIERE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE
- 1.5. ATTESTATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS
- 1.6. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

CHAPITRE 2- INSCRIPTION SUR LE MARCHE LIBRE DE VALEURS MOBILIERES

- 2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'INSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES AU MARCHE LIBRE D'EURONEXT PARIS.
- 2.2. MODALITES RELATIVES A L'AUGMENTATION DE CAPITAL
- 2.3. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OFFRE
- 2.4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS OFFERTS
- 2.5. MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS
- 2.6. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE
- 2.7. RENSEIGNEMENTS DIVERS CONCERNANT L'INSCRIPTION SUR LE MARCHE LIBRE DE VALEURS MOBILIERES.
- 2.8. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/04/2003

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET LE CAPITAL

- 3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT FERCO DEVELOPPEMENT
- 3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL
- 3.3. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL
- 3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE
- 3.5. APPARTENANCE DE L'EMETTEUR A UN GROUPE
- 3.6. DIVIDENDES
- 3.7. MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 3.8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT L'EMETTEUR ET LE CAPITAL

CHAPITRE 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE

- 4.1. HISTORIQUE DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 4.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 1^{ER} FEVRIER 2004
- 4.3. ORGANIGRAMME JURIDIQUE
- 4.4. LES CHIFFRES CLES DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 4.5. ACTIVITES DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 4.6. LES PRODUITS DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 4.7. LES CLIENTS
- 4.8. FOURNISSEURS
- 4.9. INVESTISSEMENTS
- 4.10. LE MARCHE DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 4.11. LA CONCURRENCE
- 4.12. LES ATOUTS DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 4.13. ORGANISATION ET MOYENS DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 4.14. LES FACTEURS DE RISQUES

CHAPITRE 5. PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

- 5.1 COMPTES SOCIAUX AU 30 AVRIL 2003, 30 AVRIL 2002 ET 30 AVRIL 2001
- 5.2 COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS AU 31 OCTOBRE 2003 AVEC RAPPEL 31 OCTOBRE 2002
- 5.3 COMPTES FUSIONNES PRO FORMA AU 30 AVRIL 2003 AVEC RAPPEL 30 AVRIL 2002
- 5.4 COMPTES SEMESTRIELS FUSIONNES PRO FORMA AU 31 OCTOBRE 2003 AVEC RAPPEL 31 OCTOBRE 2002
- 5.5 COMPTES PREVISIONNELS AU 30 AVRIL 2004/2005/2006

CHAPITRE 6. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

- 6.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 6.2. DIRECTION
- 6.3. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
- 6.4. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE L'EMMETTEUR, DANS CELUI D'UNE SOCIETE QUI EN DETIENT LE CONTROLE, DANS CELUI D'UNE FILIALE DE L'EMETTEUR OU CHEZ UN CLIENT OU UN FOURNISSEUR SIGNIFICATIF DE L'EMETTEUR
- 6.5. PRETS ET GARANTIES ACCORDES PAR LA SOCIETE EN FAVEUR DES DIRIGEANTS
- 6.6. OPTIONS ATTRIBUEES ET EXERCEES CONCERNANT LES MANADATAIRES SOCIAUX ET LES SALARIES
- 6.7. INTERESSEMENT DU PERSONNEL
- 6.8. LIENS ENTRE FERCO DEVELOPPEMENT ET D'AUTRES SOCIETES QUI LUI SERAIENT LIEES VIA SES ADMINISTRATEURS OU DIRIGEANTS

CHAPITRE 7. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

- 7.1. RAPPEL DES CHIFFRES CLES
- 7.2. LA STRATEGIE DE CROISSANCE DE FERCO DEVELOPPEMENT
- 7.3. EVOLUTION DES EFFECTFS

C H A P I T R E I

• RESPONSABLES DU PROSPECTUS •

1.1. RESPONSABLE DE FERCO DEVELOPPEMENT ASSURANT LA RESPONSABILITE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE.

Monsieur Marc FERIÉS
Président du Conseil d'Administration

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE

« A ma connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comprennent pas d'omission de nature à en altérer la portée. La société s'engage à ne pas signer de contrat de liquidité, de tenue de marché ni à intervenir directement sur le cours de ses propres titres, conformément à l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce qui réserve ces opérations pour les sociétés cotées sur un marché réglementé. ».

Fait à Saint-Montan, le 1^{er} avril 2004

Marc FERIÉS
Président du Conseil d'Administration

1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaire aux comptes titulaire
Monsieur Bernard DUC MAUGE, domicilié 23, boulevard Victor HUGO 84500 Bollène, nommé le 18 août 2003, pour une période de 6 exercices et jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes clos le 30 avril 2009.

Commissaire aux comptes suppléant
EUREX SUD RHÔNE ALPES, domiciliée 23, boulevard Victor HUGO 84500 Bollène, nommé 18 août 2003, pour une période de 6 exercices et jusqu'à l'assemblée générale qui approuvera les comptes clos le 30 avril 2009.

1.4. AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SINCERITE DES INFORMATIONS DE NATURE COMPTABLE ET FINANCIERE DU PROSPECTUS SIMPLIFIE

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société anonyme FERCO DEVELOPPEMENT et en application du règlement COB 98-08, nous avons procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent prospectus établi à l'occasion de l'inscription des titres de la société à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris.

Ce prospectus a été établi sous la responsabilité de Monsieur Marc FERIÉS, Président du conseil d'administration de FERCO DEVELOPPEMENT. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le prospectus, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société, acquise dans le cadre de notre mission.

Les comptes annuels sociaux de FERCO DEVELOPPEMENT (ex-FERCO SARL, puis FERCO ENGINEERING SA) pour les exercices clos le 30 avril 2001, 30 avril 2002 ont fait l'objet d'un examen limité contractuel par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et n'ont fait l'objet d'aucune réserve ou observation.

Les comptes annuels sociaux de FERCO DEVELOPPEMENT (ex-FERCO SARL, puis FERCO ENGINEERING SA) pour l'exercice clos le 30 avril 2003, ont fait l'objet d'un audit contractuel par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été attestés sans réserve ni observation.

Les comptes semestriels de la société FERCO DEVELOPPEMENT (ex-FERCO SARL, puis FERCO ENGINEERING SA) pour la période allant du 1er mai 2003 au 31 octobre 2003 ont fait l'objet d'un examen limité contractuel par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été attestés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels pro forma les exercices clos le 30 avril 2002, 30 avril 2003 ont fait l'objet d'un examen par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et n'ont fait l'objet d'aucune réserve ou observation.

Les comptes semestriels pro forma pour la période allant du 1er mai 2003 au 31 octobre 2003 ont fait l'objet d'un examen par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été attestés sans réserve ni observation.

Les comptes prévisionnels, arrêtés par le Conseil d'administration du 9 mars 2004, couvrant la période du 1/05/03-30/04/04 jusqu'au 01/05/05-30/04/06 ont fait l'objet d'un examen par nos soins, conformément aux normes professionnelles applicables en France.

Les hypothèses retenues pour établir les comptes prévisionnels appellent de notre part l'observation suivante :

« Le prévisionnel a retenu comme hypothèse principale, en accord avec la stratégie mise en œuvre par la direction, un fort développement du chiffre d'affaires annuel (plus de 52%), qui bien que dans la ligne moyenne de la progression constatée au cours des trois derniers exercices, est basé sur le lancement et l'accélération de l'activité nutraceutique : 360 K€ en 2003/2004 ; 1 470 K€ en 2004/2005 ; 3 360 K€ en 2005/2006.

L'activité nutraceutique est comme l'œnologie une activité à marge forte (71% environ). Il s'agit donc d'un changement de cap : sur les exercices 2002/2003 et 2003/2004 une partie significative de la progression du CA s'était faite sur l'activité colorant (25% de marge environ). Le taux global de marge prévisionnelle pour les trois exercices apparaît cohérent par rapport à la ventilation prévisionnelle des activités et à l'historique.

Le dirigeant a donc retenu comme hypothèse probable que la relative sous activité de l'exercice 2003/2004 et la croissance des produits à marge forte (œnologie et nutraceutique) permettrait d'envisager, notamment en troisième année un taux de progression du chiffre d'affaires nettement supérieur au taux de progression de la masse salariale de production. Cette prévision de hausse de chiffre d'affaires s'accompagne d'une double hypothèse de gestion des stocks en flux tendus (situation encore inconnue à ce jour) et d'optimisation de l'utilisation de l'outil de production (travail en 3/8). Ces hypothèses d'action retenues par le dirigeant sont des facteurs déterminants de la forte amélioration de la productivité et des résultats, au troisième exercice prévisionnel. »

Nous n'avons cependant pas formulé d'observation sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels, sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes annuels des sociétés.

Sur la base de ces diligences, et compte tenu de l'observation sur les hypothèses prévisionnelles telle que rappelée ci-dessus, nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité des informations de nature comptable et financière présentées dans ce prospectus établi à l'occasion de l'opération envisagée.

Concernant les informations comptables et financières prévisionnelles contenues dans ce prospectus, nous rappelons que ces informations présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Bollène, le 1^{er} avril 2004

Le Commissaire aux comptes
Bernard DUC-MAUGE

1.5. ATTESTATION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE confirme avoir effectué, en vue de l'inscription des titres de la société FERCO DEVELOPPEMENT au Marché Libre d'EURONEXT Paris, les diligences professionnelles d'usage.

Ces diligences ont notamment pris la forme de la vérification des documents produits par la société FERCO DEVELOPPEMENT ainsi que d'entretiens avec des membres de la direction et du personnel de FERCO DEVELOPPEMENT, conformément au code professionnel élaboré conjointement par la Fédération bancaire française et l'Association française des entreprises d'investissement.

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE atteste, conformément au Règlement COB n°98-08, que les diligences ainsi accomplies n'ont révélé dans le contenu du prospectus aucune inexactitude ni aucune omission significative de nature à induire l'investisseur en erreur ou à fausser son jugement.

Cette attestation est délivrée sur la base des documents et renseignements fournis par la société FERCO DEVELOPPEMENT à EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE, ce dernier les ayant présumés exhaustifs, véridiques et sincères.

Cette attestation ne constitue pas une recommandation d'EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE de souscrire aux titres de la société FERCO DEVELOPPEMENT, ni ne saurait se substituer aux autres attestations ou documents délivrés par FERCO DEVELOPPEMENT et/ou son commissaire aux comptes.

Fait à Paris, le 1^{er} avril 2004

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
Jean THANNBERGER
Directeur Général Délégué

1.6. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Marc FERIES,
Président du Conseil d'Administration

FERCO DEVELOPPEMENT
Quartier Viressac
07220 Saint-Montan
France
Téléphone : +33 (0)4 75 52 57 27
Télécopie : +33 (0)4 75 52 58 39

C H A P I T R E 2

• INSCRIPTION SUR LE MARCHE LIBRE DE VALEURS MOBILIERES •

2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'INSCRIPTION D' ACTIONS ORDINAIRES A LA COTE DU MARCHE LIBRE D'EURONEXT PARIS.

2.1.1. Autorisation d'émission d'instruments financiers

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2003 a, aux termes de sa 9^{ème} résolution, autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, dans un délai de 26 mois à compter de la date de ladite assemblée, en une ou plusieurs fois dans la limite d'un montant nominal maximum de 200 000 euros par appel public à l'épargne avec faculté de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et a délégué au Conseil d'Administration le soin d'en fixer les modalités.

Cette autorisation a été donnée dans les termes suivants :

(9^{ème} résolution)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article L 225-129 III alinéa 3 du Code de commerce et sous la condition suspensive de l'admission des actions de la Société à la négociation sur le Marché Libre :

1. Décide de déléguer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de l'adoption de la présente résolution, tous pouvoirs à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, par voie d'appel public à l'épargne, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, à l'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, en euros ou en monnaies étrangères dans la limite du plafond autorisé en euros ou de sa contre-valeur à la date d'émission, d'actions de la Société (assorties ou non de bons de souscription ou d'acquisition d'actions) ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, y compris des bons de souscription d'actions nouvelles ou d'acquisition d'actions existantes émis de manière autonome à titre gratuit ou onéreux, mais à l'exclusion d'actions de priorité ou de certificats d'investissement, donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à tout moment et/ou à date fixe, à une quotité du capital social de la Société, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon, combinaison de ces moyens ou de toute autre manière, y compris si ces valeurs mobilières sont émises en application des dispositions de l'article L 228-93 du Code de commerce ;
2. Décide que la souscription aux actions et autres valeurs mobilières susvisées pourra intervenir soit en espèce, soit par compensation de créances ;
3. Décide que la présente délégation ne pourra pas être utilisée pour émettre des titres d'emprunts donnant accès ou pouvant donner accès, immédiatement et/ou à terme, à tout moment et/ou à date fixe, à des actions nouvelles ou existantes de la Société, y compris si ces titres d'emprunts sont émis en application des dispositions de l'article L 228-93 du Code de commerce, à l'exception des obligations convertibles en actions et des obligations remboursables en actions ;
4. Décide que le montant nominal (hors primes d'émission) des augmentations de capital social susceptibles de résulter, immédiatement et/ou à terme, de l'ensemble des actions et autres valeurs mobilières émises en vertu de la présente délégation ne devra pas excéder la somme totale de DEUX CENT MILLE(200.000) euros ou la contre-valeur de ce montant en cas d'émissions en monnaies étrangères dans la limite du plafond autorisé en euros ou de sa contre-valeur à la date d'émission, montant auquel s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, dans les conditions légales et réglementaires, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société ;
5. Décide que si les souscriptions n'absorbent pas la totalité d'une émission d'actions ou autres valeurs mobilières réalisée en vertu de la présente délégation, le Conseil d'administration pourra limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies, sous la condition que ce montant atteigne au moins les trois-quarts de l'émission initialement décidée ;
6. Constate et décide en tant que de besoin que la présente délégation emporte de plein droit au profit des porteurs de titres émis, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres auxquels les titres émis donnent droit ;

7. Décide que :

le prix d'émission de chaque action nouvelle sera au moins égal, au choix du Conseil d'administration, et sauf à tenir compte de la date de jouissance, soit à la part de capitaux propres par action, tels qu'ils résultent du dernier bilan approuvé à la date de l'émission, soit à un prix fixé à dire d'expert désigné en justice à la demande du Conseil d'administration ;

le prix d'émission des autres valeurs mobilières, y compris des bons de souscription ou d'acquisition d'actions autonomes, sera tel que pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, le prix d'émission de ces actions soit égal, au choix du Conseil d'administration, et sauf à tenir compte de la date de jouissance, soit à la part de capitaux propres par action, tels qu'ils résultent du dernier bilan approuvé à la date de l'émission, soit à un prix fixé à dire d'expert désigné en justice à la demande du Conseil d'administration ;

la conversion et le remboursement de chaque obligation convertible ou remboursable se fera, compte tenu de la valeur nominale de l'obligation, à un prix égal, au choix du Conseil d'administration, et sauf à tenir compte de la date de jouissance, soit à la part de capitaux propres par action, tels qu'ils résultent du dernier bilan approuvé à la date de l'émission, soit à un prix fixé à dire d'expert désigné en justice à la demande du Conseil d'administration ;

8. Constate, en tant que de besoin, que la présente décision emporte, au profit des titulaires des valeurs mobilières émises en vertu de la présente délégation, renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donnent droit ;

9. Décide que la présente décision comporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles donnent droit les bons de souscription d'actions émis de manière autonome ;

10. Décide que le Conseil d'administration aura tous pouvoirs pour mettre en oeuvre, en une ou plusieurs fois, la présente délégation et notamment, dans le respect des conditions qui viennent d'être arrêtées, pour :

- arrêter tous les termes et conditions des augmentations de capital ou émissions d'autres valeurs mobilières réalisées en vertu de la présente délégation ;
- notamment, déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer, arrêter les prix et conditions des émissions, fixer les montants à émettre, fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, déterminer le mode de libération des actions ou autres valeurs mobilières émises déterminer et, le cas échéant, les modalités de leur remboursement et/ou rachat ainsi que les conditions d'achat en bourse ou d'échange d'actions ou autres valeurs mobilières ;
- fixer les conditions d'attribution gratuite de bons de souscription autonomes ;
- suspendre, le cas échéant, l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois mois ;
- fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée, le cas échéant, la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant à terme accès au capital social et ce en conformité avec les dispositions légales et réglementaires ;
- clore par anticipation toute période de souscription dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, recevoir les versements à l'appui des souscriptions, procéder, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépôt puis au retrait des fonds reçus à l'appui des souscriptions, constater toute libération par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues à l'encontre de la Société ;
- en cas d'attribution gratuite de bons autonomes de souscription, décider que les droits des actionnaires formant rompus ne seront pas négociables et que les valeurs mobilières correspondantes seront vendues ;
- procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission, et notamment celle des frais, droits et honoraires occasionnés par de telles émissions et prélever, le cas échéant, sur les montants des primes d'émission, les sommes nécessaires pour les affecter à la réserve légale et porter ainsi le montant de la réserve légale au niveau requis par la législation et la réglementation en vigueur ; et
- d'une manière générale, accomplir tous actes et formalités, prendre toutes décisions et conclure tous accords utiles ou nécessaires (i) pour parvenir à la bonne fin des émissions réalisées en vertu de la présente délégation et, notamment, pour l'émission, la souscription, la livraison, la jouissance, la négociabilité et le service financier des valeurs mobilières émises, ainsi que l'exercice des droits qui y sont attachés, et (ii) pour constater la réalisation définitive de la ou des augmentations de capital résultant immédiatement ou à terme de toute émission réalisée en vertu de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts.

11. Décide que la présente résolution prive d'effet, à hauteur des montants non utilisés, toute délégation antérieure relative à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

2.1.2. Limitation de l'émission au montant des souscriptions recueillies

Conformément à la décision d'Assemblée Générale précitée, le Conseil d'Administration pourra par priorité limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies à la condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts de l'émission décidée (cf. 2.1.1) : L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité et de quorum requises pour les Assemblées Générales extraordinaires et connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité d'une émission de valeurs mobilières, le Conseil d'Administration pourra :

- limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies à la condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts au moins de l'émission décidée.

2.1.3. Eléments d'appréciation du prix de souscription des actions nouvelles de 14,00 euros.

L'émission proposée au public portera sur 85.714 actions nouvelles de 1,60 euro de valeur nominale chacune représentant un montant de 1 199 996 euros soit 21,40 % du capital et 21,40 % des droits de vote après inscription sur la base du prix défini au paragraphe ci dessous, provenant d'une augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration de la société en vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 décembre 2003, et qui seront entièrement assimilables aux actions anciennes dès leur émission. Dans l'hypothèse d'une réalisation à 75% de l'augmentation de capital, 64.286 actions nouvelles de 1,60 euro de valeur nominale chacune, représentant un montant de 900.004 euros, soit 16,96 % du capital et des droits de vote seront émises.

Il est également prévu une clause d'extension de 15 % portant sur le nombre de titres proposés dans le cadre de l'augmentation de capital, soit 12.857 actions supplémentaires par rapport à l'opération envisagée, portant le nombre total de titres à 98.571 actions.

Ce prix doit être apprécié au regard de l'historique de la Société, des caractéristiques de son secteur d'activité et des perspectives de développement décrites au chapitre 5 du présent prospectus simplifié.

Sur la base d'un prix par action de 14,00, euros, le prix proposé s'apprécie comme suit, après imputation des charges liées à l'opération :

➤ Actif net et bénéfice net par action après souscription des actions nouvelles (en milliers d'euros) :

Hypothèse de réalisation à 100% de l'augmentation de capital*	30/04/03	31/10/03 (6 mois)	30/04/04 (p)	30/04/05 (p)	30/04/06 (p)
Sur la base de 400 576 actions					
Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	2 100	1 352	2 840	4 690	7 395
Prix / Chiffre d'affaires	2,67	4,15	1,97	1,20	0,76
Actif net (en milliers d'euros)	1 519	1 348	2 246	2 568	3 951
Actif net / action	3,79	3,37	5,61	6,41	9,86
Prix / Actif net	3,69	4,16	2,50	2,18	1,42
Dividende global (en milliers d'euros)	0	0	0	0	0
Dividende global / actions	0	0	0	0	0
Rendement brut / actions	0	0	0	0	0
C.A.F. (en milliers d'euros) : résultat + dotations aux amortissements et provisions	-170	-112	-1965	546	1 725
C.A.F. / actions	-0,42	-0,28	-0,49	1,36	4,31
Prix / C.A.F. par action	-32,99	-50,07	-18,39	10,93	3,32
Bénéfice net (en milliers d'euros)	-342	-226	-473	321	1 381
Bénéfice net / action	-0,85	-0,56	-1,18	0,80	3,45
Prix d'offre	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0
PER	n.s.	n.s.	n.s.	17,5	4,1

* chiffres prenant en compte l'hypothèse de la souscription à 100% de l'augmentation de capital pour les prévisions 2004.
(p) prévisionnels 12 mois

Les données présentées dans le tableau ci-dessus sont issues des comptes pro forma.

Hypothèse de réalisation à 75% de l'augmentation de capital*	30/04/03	31/10/03 (6 mois)	30/04/04 (p)	30/04/05 (p)	30/04/06 (p)
Sur la base de 379 148 actions					
Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	2 100	1 352	2 840	4 690	7 395
Prix / Chiffre d'affaires	2,53	3,93	1,87	1,13	0,72
Actif net (en milliers d'euros)	1 519	1 348	2 246	2 568	3 951
Actif net / action	4,01	3,56	5,92	6,77	10,42
Prix / Actif net	3,49	3,94	2,36	2,07	1,34
Dividende global (en milliers d'euros)	0	0	0	0	0
Dividende global / actions	0	0	0	0	0
Rendement brut / actions	0	0	0	0	0
C.A.F. (en milliers d'euros) : résultat + dotations aux amortissements et provisions	-170	-112	-196	546	1 725
C.A.F. / actions	-0,45	-0,29	-0,52	1,44	4,55
Prix / C.A.F. par action	-31,22	-47,39	-27,08	9,72	3,08
Bénéfice net (en milliers d'euros)	-342	-226	-473	321	1 381
Bénéfice net / action	-0,90	-0,59	-1,25	0,85	3,64
Prix d'offre	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0
PER	ns	ns	ns	16,5	3,8

* chiffres prenant en compte l'hypothèse de la souscription à 100% de l'augmentation de capital pour les prévisions 2004.
(p) prévisionnels 12 mois

Les données présentées dans le tableau ci-dessus sont issues des comptes pro forma.

Dans l'hypothèse d'une réalisation à 75% de l'augmentation de capital, l'impact de la réduction de l'opération serait la suivante :

La réalisation à 75% de l'augmentation de capital impacterait l'actif net de la société comme cela est présenté dans le tableau ci-dessus.

Hypothèse de réalisation à 100% de l'augmentation de capital et de l'exercice de la clause d'extension de 15 % *	30/04/03	31/10/03 (6 mois)	30/04/04 (p)	30/04/05 (p)	30/04/06 (p)
Sur la base de 413 433 actions					
Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)	2 100	1 352	2 840	4 690	7 395
Prix / Chiffre d'affaires	2,76	4,28	2,04	1,23	0,78
Actif net (en milliers d'euros)	1 519	1 348	2 246	2 568	3 951
Actif net / action	3,67	3,26	5,43	6,21	9 756
Prix / Actif net	3,81	4,29	2,58	2,25	1,46
Dividende global (en milliers d'euros)	0	0	0	0	0
Dividende global / actions	0	0	0	0	0
Rendement brut / actions	0	0	0	0	0
C.A.F. (en milliers d'euros) : résultat + dotations aux amortissements et provisions	-170	-112	-1965	546	1 725
C.A.F. / actions	-0,41	-0,27	-0,74	1,24	4,08
Prix / C.A.F. par action	-34,05	-51,68	-29,53	10,60	3,36
Bénéfice net (en milliers d'euros)	-342	-226	-473	321	1 381
Bénéfice net / action	-0,83	-0,55	-1,14	0,78	3,34
Prix d'offre	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0
PER	n.s.	n.s.	n.s.	18,0	4,2

* chiffres prenant en compte l'hypothèse de la souscription à 100% de l'augmentation de capital pour les prévisions 2004.
(p) prévisionnels 12 mois

Les données présentées dans le tableau ci-dessus sont issues des comptes pro forma

En ce qui concerne les perspectives d'avenir et le plan de développement, tels que présentés au chapitre 5 du présent prospectus, ces derniers ne seraient pas remis en cause la société compensant le différentiel de financement par recours à l'emprunt.

Les calculs ayant servi à l'élaboration des tableaux ci-avant, découlent du business plan décrit au chapitre 5.

Les frais relatifs à l'inscription en bourse ont été pris en compte dans les éléments prévisionnels.

Aucun changement de méthodes ou d'estimation, aucun élément exceptionnel non récurrent affectant les résultats, et distributions exceptionnelles de dividendes affectant l'actif net présenté n'ont eu lieu et ne sont envisagés.

Eléments de valorisation (Source Europe Finance et Industrie SECURITIES)

Comparaisons boursières

Sans pouvoir établir une comparaison totalement satisfaisante, nous avons rapproché **FERCO DEVELOPPEMENT** de la société **NATUREX** (spécialisée dans la production d'ingrédients 100 % naturels, extraits végétaux aromatisants, colorants ou ayant des spécificités conservatrices, destinés aux industries aromatique, agroalimentaire et nutraceutique), **INNOV'IA INDUSTRIES** (fabricant à façon des poudres et ingrédients granulés pour les industries agroalimentaire, cosmétique, pharmaceutique et la chimie fine), et **LES TROIS CHÊNES** (fabricant produits naturels à base de plantes).

Nous avons retenu deux ratios boursiers de comparaison : Capi/CA et PER. Les ratios des sociétés retenues ont été ajustés au 30 avril, date de clôture de l'exercice de **FERCO DEVELOPPEMENT**. Les ratios de **NATUREX** ont été décotés de 25%, pour tenir compte de la liquidité et du compartiment (Nouveau Marché).

Sociétés	Marché	Capi/CA		
		2004	2005	2006
<i>NATUREX</i>	<i>NM</i>	1,2	1,1	1,0
NATUREX-25%		0,9	0,8	0,8
INNOV'IA INDUSTRIE	ML	1,3	1,2	1,2
LES 3 CHENES	ML	1,0	0,9	0,8
Moyennes		1,1	1,0	0,9
CA FERCO		2 840	4 690	7 395
Valorisation FERCO		3 010	4 597	6 803
Moyennes Capi/CA			4 803	

Source : IDMIDCAPS, cours au 19 mars

Sociétés	PER		
	2004	2005	2006
<i>NATUREX</i>	20,7	17,7	15,3
NATUREX-25%	15,5	13,3	11,4
INNOV'IA INDUSTRIE	11,6	11,3	10,7
LES 3 CHENES	12,7	10,5	9,3
Moyennes	13,3	11,7	10,5
RN FERCO	-473	321	1 381
Valorisation FERCO	NS	3 748	14 490
Moyennes PER		9 119	

Valorisation FERCO (moyenne Capi/CA et PER) : 6.961 K

Actualisation des flux

Le business plan est fourni par FERCO DEVELOPPEMENT, la période suivante est estimée par EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE SECURITIES : la croissance du CA ralentit progressivement jusqu'à 5% en fin de période, la marge d'exploitation est ramenée à 16% à partir de 2006 (19,2% à la fin du BP), les investissements sont fixés à 3% à partir de 2006. Les flux ont été actualisés au coût moyen du capital pondéré, soit 14,2% (voir détail ci-dessous).

Calcul du taux d'actualisation			
OAT 10 ans	4,2%		
Prime de risque	14,0%	Taux d'emprunt (OAT par défaut)	4,2%
β spécifique	1,0	Taux d'IS moyen	33%
Coût du capital	18,2%	Taux d'emprunt net	2,8%
Fonds propres moyens 2003 2004 (K)	1 883	Dette financière nette moyenne 2003 2004 (K)	831
Coût du capital pondéré	12,6%	Coût de la dette pondérée	0,9%
Coût moyen pondéré du capital	13,5%		

K	Business Plan			Période intermédiaire normée					
	30/4/04	30/4/05	30/4/06	30/4/07	30/4/08	30/4/09	30/4/10	30/4/11	30/4/12
Chiffre d'affaires	2 840	4 690	7 395	9 983	12 978	15 574	17 910	19 701	20 686
Taux de croissance	35%	65%	58%	35%	30%	20%	15%	10%	5%
Résultat d'exploitation	-370	322	1 418	1 597	2 077	2 492	2 866	3 152	3 310
Marge d'exploitation	-13,0%	6,9%	19,2%	16,0%	16,0%	16,0%	16,0%	16,0%	16,0%
Impôts	0	0	0	-479	-623	-822	-946	-1 040	-1 092
Amortissements d'exploitation	174	224	307	399	519	623	537	591	517
en % du CA	6,1%	4,8%	4,2%	4,0%	4,0%	4,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Cash Flow d'exploitation net	-196	546	1 725	1 517	1 973	2 292	2 457	2 703	2 735
Investissements	50	270	450	299	389	467	537	591	621
en % du CA	2%	5,8%	6,1%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%
Variation du BFR	-419	577	898	499	649	779	716	690	621
en % du CA	-14,8%	12,3%	12,1%	5,0%	5,0%	5,0%	4,5%	4,0%	3,0%
Cash Flow d'expl. disponibles	173	-301	377	719	934	1 047	1 204	1 422	1 494
Cash Flow libres actualisés	173	-265	293	492	563	556	563	587	543

Calcul de la valeur de sortie (K€)

Taux de croissance des CF à l'infini	0,5%	1,0%	1,5%	2,0%	2,5%
CF d'exploitation en année 2012p	1 501	1 508	1 516	1 523	1 531
Taux d'actualisation en dernière année	13,5%	13,5%	13,5%	13,5%	13,5%
Valeur de sortie	11 557	12 080	12 646	13 262	13 933
Valeur de sortie actualisée	4 200	4 390	4 596	4 820	5 064
Somme des CF actualisés	3 504	3 504	3 504	3 504	3 504
Valeur d'entreprise	7 705	7 895	8 100	8 324	8 568
- Dettes nettes 2003/2004	831	831	831	831	831
Valeur	6 873	7 063	7 269	7 493	7 737
Valorisation moyenne FERCO (K)	7 175				

Conclusion : la valorisation moyenne de FERCO DEVELOPPEMENT ressort à 6 936 K€

2.1.4. Produit de l'émission et charges relatives à l'inscription

Le produit brut de l'augmentation de capital sera de l'ordre de 1 200 000 euros et les frais d'inscription sont estimés à 300 000 euros. Le produit net versé de l'augmentation de capital sera en cas de réalisation à 100% de celle-ci de 900 000 euros. Les frais d'inscription seront imputés sur la prime d'émission.

2.1.5. Droit préférentiel de souscription

Le droit préférentiel de souscription est supprimé dans le cadre de la présente opération (cf. 9^{ème} résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2003 présentée au § 2.1.1).

2.1.6. Période de souscription

La période de souscription s'étend du 5 avril au 14 avril 2004.

2.1.7. Etablissements domiciliaires

2.1.7.1. Présentateur

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE
37, avenue des Champs-Élysées
75008 Paris

2.1.7.2. Membres du marché

EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE au travers de son département EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE SECURITIES en qualité de Prestataire de Services d'Investissement (PSI)-introduceur effectuera, afin d'assurer le règlement/livraison, le dénouement de l'ensemble des souscriptions via son compensateur ING (affilié 577).

2.1.8. Modalités et délais de délivrance des instruments financiers

Inscription en comptes nominatifs et règlement-livraison 3 jours de bourse après l'inscription.

2.1.9. Garantie

L'émission des actions nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire par le dépositaire des fonds ING, soit après la date de règlement/livraison.

Si les trois-quarts (75%) de l'augmentation de capital d'un montant de 1 200 000 euros n'était pas réalisée, l'opération serait annulée et les ordres seront caducs.

2.1.10. But de l'émission

L'opération permettra à la Société :

- de renforcer sa notoriété,
- d'obtenir un niveau élevé de croissance
- d'accroître ses fonds propres, afin d'assurer le financement de son plan de développement sur 3 ans présenté au chapitre 5 du présent prospectus préliminaire,

L'inscription au Marché Libre constitue pour les dirigeants de la société une étape en vue d'une admission à un compartiment réglementé, qui pourra être sollicitée ultérieurement.

2.2. MODALITES RELATIVES A L'AUGMENTATION DE CAPITAL

2.2.1. Modalités de paiement du prix

Les modalités de règlement sont celles en vigueur sur le Marché Libre (Règlement immédiat).

2.2.2. Période des offres de souscription

Les souscripteurs devront déposer leurs ordres d'achat aux intermédiaires financiers qui les transmettront aux prestataires de services d'investissement membres de marché de leur choix, la centralisation des ordres étant effectuée par Euronext Paris.

L'offre de souscription démarrera le 5 avril 2004. Elle sera close, au plus tard, le 14 avril 2004.

Dans le cas où l'Autorité des marchés financiers serait amenée à accorder un nouveau visa ou un visa complémentaire suite à une modification du présent prospectus, ou à la non-réalisation de l'augmentation de capital à 75 %, les ordres passés deviendraient caducs.

2.2.3. Calendrier de l'opération

obtention du visa :	1 ^{er} avril 2004
publication de l'avis Euronext Paris :	2 avril 2004
ouverture de l'OPF :	5 avril 2004
clôture de l'OPF :	14 avril 2004
centralisation Euronext et publication de l'avis de résultat Euronext :	15 avril 2004
règlement livraison des actions nouvelles :	20 avril 2004
première cotation :	21 avril 2004
début des négociations :	21 avril 2004

2.2.4. Modalités et délais de délivrance des instruments financiers

Inscription en comptes nominatifs. Délai : trois jours de bourse après l'inscription.

2.3. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OFFRE

2.3.1. Montant total prévu de l'offre

Un maximum de 85 714 actions à émettre de 1,60 euro de valeur nominale chacune représentant un montant d'environ 1 200 000 euros soit 21,40 % du capital et des droits de vote après inscription sur la base du prix défini au paragraphe ci dessous, proviendront d'une augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration de la

société en vertu de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 décembre 2003, et qui seront entièrement assimilables aux actions anciennes dès leur émission. Dans l'hypothèse d'une réalisation à 75% de l'augmentation de capital, 64.286 actions nouvelles de 1,60 euro de valeur nominale chacune, représentant un montant d'environ 900 000 euros, soit 16,96% du capital et des droits de vote seront émises.

Il est également prévu une clause d'extension de 15 % portant sur le nombre de titres proposés dans le cadre de l'augmentation de capital, soit 12.857 actions nouvelles supplémentaires par rapport à l'opération envisagée, portant le nombre total de titres à 98.571 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2003 a, aux termes de sa 9^{ème} résolution, autorisé le Conseil d'Administration, si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité d'une émission de valeurs mobilières, à :

- limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies à la condition que celui-ci atteigne au moins les trois-quarts de l'émission décidée.

L'émission des actions nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L225-145 du Code de Commerce. En conséquence, les négociations sur les actions nouvelles interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire, soit dès que celui-ci dispose effectivement des fonds (c'est-à-dire à la date de règlement/livraison).

Si les trois-quarts (75%) de l'augmentation de capital d'un montant de 1 200 000 euros n'était pas réalisée, l'opération serait annulée et les ordres seront caducs.

2.3.2. Placement public sur les marchés étrangers

La société FERCO DEVELOPPEMENT n'a pas procédé et ne procède à aucun placement public sur les marchés étrangers.

2.3.3. Placement privé concomitant aux offres au public

Il n'y a pas de placement privé, d'actions ou de valeurs mobilières émises par la société FERCO DEVELOPPEMENT concomitant à l'offre au public.

2.3.4. Procédure d'inscription

Conformément aux règles d'organisation et de fonctionnement d'Euronext Paris, il sera procédé à :

Une offre à prix ferme (OPF), portant sur 100 % du nombre total d'actions mises à la disposition du marché dans le cadre de l'inscription, soit 85 714 actions nouvelles émises dans l'hypothèse de la réalisation de l'augmentation de capital à 100%, et sur 64 286 titres dans l'hypothèse de la réalisation de l'augmentation de capital à 75%.

En application de l'autorisation consentie au Conseil d'Administration aux termes de la neuvième résolution de l'assemblée générale des actionnaires de FERCO DEVELOPPEMENT en date du 29 décembre 2003 dont les conditions sont décrites à la section 2.1.1., l'émission pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies si celles-ci représentent au moins les trois quarts de son montant.

Il est également prévu une clause d'extension de 15 % portant sur le nombre de titres proposés dans le cadre de l'augmentation de capital, soit 12.857 actions nouvelles supplémentaires par rapport à l'opération envisagée, portant le nombre total de titres à 98.571 actions.

2.4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS OFFERTS

2.4.1. Droits et obligations des actions

1 - Chaque action donne droit dans les bénéfiques, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

2 - Les actionnaires ne sont responsables des pertes qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'assemblée générale.

3 - Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit quelconque, les propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre auront à faire leur affaire personnelle du regroupement et éventuellement de l'achat ou de la vente du nombre d'actions nécessaires.

Droit de vote double

Néant

2.4.2. Négociabilité des actions

- Les actions de la société FERCO DEVELOPPEMENT sont librement cessibles.

• La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des titulaires sur les registres que la Société tient à cet effet au siège social.

La cession des actions s'opère à l'égard de la Société et des tiers par un ordre de mouvement signé du cédant ou de son mandataire, et du cessionnaire si les actions ne sont pas entièrement libérées.

L'ordre de mouvement est enregistré sur un registre coté et paraphé, tenu chronologiquement, dit "registre des mouvements".

La cession des actions et autres valeurs mobilières est libre et s'opère dans les conditions légales et réglementaires.

Pour faciliter les échanges d'actions résultant de la cotation en bourse, la société FERCO DEVELOPPEMENT a pris les dispositions suivantes :

- l'admission à EUROCLEAR FRANCE (ex SICOVAM Société Interprofessionnelle de Compensation des Valeurs Mobilières) des actions FERCO DEVELOPPEMENT a été sollicitée,
- la société a confié la gestion de son service titres (gestion de l'actionnariat nominatif) et de son service financier (paiement des dividendes) à NATEXIS BANQUES POPULAIRES.

2.4.3. Formes des actions

Les actions sont nominatives et seront admises aux opérations de EUROCLEAR FRANCE à compter de l'inscription.

2.4.4. Régime fiscal des actions

En l'état actuel de la législation, les dispositions suivantes résument les conséquences fiscales susceptibles de s'appliquer aux investisseurs qui détiendront des actions FERCO DEVELOPPEMENT. Ceux-ci doivent néanmoins s'assurer, auprès de leur conseiller fiscal habituel, de la fiscalité s'appliquant à leur cas particulier.

Les non-résidents fiscaux français doivent se conformer à la législation fiscale en vigueur dans leur Etat de résidence. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la Loi de Finances pour 2004 réforme l'imposition des distributions à compter du 1er janvier 2005. Les nouvelles modalités d'imposition des distributions à compter de cette date sont intégrées au résumé ci-après.

■ Actionnaires résidents fiscaux de France

• Personnes physiques détenant les actions dans leur patrimoine privé

(a) Dividendes

Les dividendes d'actions françaises, augmentés le cas échéant de l'avoir fiscal de 50% (sous réserve des précisions ci-dessous pour les distributions réalisées à compter du 1er janvier 2005), sont pris en compte pour la détermination du revenu global du contribuable dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers ; ils bénéficient d'un abattement annuel de 2 440 euros pour les couples mariés soumis à une imposition commune ainsi que pour les partenaires faisant l'objet d'une imposition commune à compter de l'imposition des revenus de l'année du troisième anniversaire de l'enregistrement d'un pacte de solidarité défini à l'article 515-1 du code civil et de 1.220 euros pour les personnes célibataires, veuves, divorcées ou mariées et imposées séparément. Les dividendes, ainsi que les avoirs fiscaux correspondants, sont inclus dans la base du revenu global soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent sans abattement :

- la contribution sociale généralisée au taux de 7,5 %, dont 5,1 % sont déductibles du revenu global imposable au titre de l'année de son paiement,
- le prélèvement social de 2 %, et
- la contribution pour le remboursement de la dette sociale au taux de 0,5 %.

L'avoir fiscal attaché aux dividendes versés est imputable sur le montant global de l'impôt sur le revenu à payer et est remboursable en cas d'excédent.

En application de la Loi de Finances pour 2004, l'avoir fiscal sera supprimé pour les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2005. Les personnes physiques bénéficieront toutefois d'un abattement de 50% pour l'imposition des dividendes perçus. Cet abattement s'appliquera avant l'abattement forfaitaire de 1 220 euros ou 2 440 euros précité, lequel sera maintenu.

En outre, un crédit d'impôt sera instauré pour les actionnaires personnes physiques. Il sera égal à 50% du dividende, dans la limite de 115 euros ou 230 euros selon la situation de famille du bénéficiaire. L'excédent de crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur le revenu sera restitué.

(b) Plus-values

Les plus-values réalisées par les personnes physiques sont imposables, dès le premier euro, si le montant global de leurs cessions de valeurs mobilières et droits sociaux réalisées au cours de l'année civile dépasse, au niveau du foyer fiscal, le seuil de 15 000 euros, au taux de 16 % auquel s'ajoutent :

- la contribution sociale généralisée au taux de 7,5 %,
- le prélèvement social de 2 %, et
- la contribution pour le remboursement de la dette sociale au taux de 0,5 %.

En cas de moins-values, celles-ci peuvent être imputées sur les plus-values de même nature réalisées au cours de l'année de cession et, éventuellement, des dix années suivantes, à condition que le seuil de cession de 15 000 euros visé ci-dessus ait été dépassé l'année de réalisation de la moins-value.

(c) Régime spécial des PEA

Les actions émises par les sociétés françaises sont éligibles au titre des actifs pouvant être détenus dans le cadre d'un Plan d'Épargne en Actions (« PEA »), institué par la loi n° 92-666 du 16 juillet 1992. Sous certaines conditions, les dividendes perçus et les plus-values réalisées dans ce cadre sont exonérés d'impôt sur le revenu, mais restent néanmoins soumis au prélèvement social, à la contribution sociale généralisée et à la contribution pour le remboursement de la dette sociale.

Le tableau ci-dessous résume les différents impôts applicables au 1er janvier 2004 en fonction de la date de clôture du PEA (par dérogation aux principes exposés ci-après, les retraits anticipés de fonds investis dans un PEA pour être affectés à la création ou la reprise d'une entreprise dans les trois mois ne remettent pas en cause l'exonération prévue pour les sommes placées et n'entraînent pas la clôture anticipée du plan (article 31 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique).

Durée de vie du PEA	Prélèvement social	C.S.G.	C.R.D.S.	I.R.	Total
INFÉRIEURE A 2 ANS	2%	7,5%	0,5%	22,5%	32,5%(1)
COMPRISE ENTRE 2 ET 5 ANS	2%	7,5%	0,5%	16%	26%(1)
SUPÉRIEURE A 5 ANS	2%	7,5%	0,5%	0%	10%

(1) Sur la totalité des produits en cas de dépassement du seuil de cession.

En application de la Loi de Finances pour 2004, les revenus perçus dans le cadre d'un PEA ouvriront également droit au crédit d'impôt égal à 50% du dividende et plafonné à 115 euros ou 230 euros selon la situation de famille du bénéficiaire tel qu'indiqué au (a) ci-dessus.

(d) Impôt de solidarité sur la fortune

Les actions détenues par les personnes physiques sont comprises dans leur patrimoine imposable, le cas échéant, à l'impôt de solidarité sur la fortune.

(e) Droits de succession et de donation

Les actions acquises par voie de succession ou de donation sont soumises aux droits de succession ou de donation en France.

• Actionnaires personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés

(a) Dividendes

Les dividendes perçus, majorés le cas échéant de l'avoir fiscal (sous réserve des précisions ci-dessous compte tenu de la Loi de Finances pour 2004), sont compris dans le résultat imposable à l'impôt sur les sociétés au taux de 33 1/3. S'y ajoutent une contribution égale à 3 % de l'impôt sur les sociétés et une contribution sociale égale à 3,3 % du montant de l'impôt sur les sociétés excédant 763 000 euros par période de douze mois. Cependant, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 7 630 000 euros et dont le capital social, entièrement libéré, est détenu de manière continue pendant la durée de la période d'imposition ou de l'exercice considéré pour au moins 75% par des personnes physiques ou par une société satisfaisant à l'ensemble de ces conditions, le taux de l'impôt sur les sociétés est fixé à 15%, dans la limite de 38 120 euros du bénéfice imposable par période de douze mois. Ces entreprises sont, en outre, exonérées de la contribution sociale de 3,3% mentionnée ci-dessus.

L'avoir fiscal peut être imputé sur l'impôt sur les sociétés mais sans possibilité de report ou de restitution en cas d'excédent. Son taux est actuellement fixé à 10%.

Toutefois, sous certaines conditions, les dividendes (majorés des avoirs fiscaux et crédits d'impôt y attachés) encaissés par les personnes morales détenant au moins 5% du capital de la société distributrice sont susceptibles, sur option, d'être exonérés (sous réserve de la prise en compte dans le résultat de la société bénéficiaire d'une quote-part de frais et charges égale à 5% du montant des dividendes, majorés des avoirs fiscaux et crédits d'impôt y attachés, limitée au montant total des frais et charges de toute nature exposés par la société au cours de la période d'imposition) en application des dispositions du régime des sociétés mères et filiales prévu aux articles 145 et 216 du CGI. Dans ce cas, l'avoir fiscal, égal à 50 % des sommes encaissées, ne pourra pas être imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de distribution. Il pourra être imputé, dans un délai de cinq ans, sur le précompte dû à raison de la redistribution de ces mêmes dividendes.

En application de la Loi de Finances pour 2004, l'avoir fiscal sera supprimé pour les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2005. En outre, les actionnaires personnes morales ne pourront plus utiliser leurs avoirs fiscaux dès cette date. Si la société distributrice acquitte un précompte au titre de la distribution des dividendes, les actionnaires personnes morales qui reçoivent l'avoir fiscal au taux de 10 %, ont, en outre, droit à un crédit d'impôt supplémentaire égal à 80 % du précompte effectivement versé. Ce dispositif ne s'applique pas au précompte qui serait acquitté par imputation des avoirs fiscaux et crédits d'impôt. Il convient de noter, par ailleurs, que le précompte qui résulterait d'un prélèvement sur la réserve spéciale des plus-values à long terme est exclu de ce dispositif.

En application de la Loi de Finances pour 2004, le précompte sera supprimé à compter du 1er janvier 2005. Toutefois, un prélèvement égal à 25% du montant des distributions de bénéfices imputées sur des résultats réalisés depuis plus de cinq ans ou non soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun demeurera applicable aux distributions mises en paiement en 2005. Ce prélèvement constituera une créance sur le Trésor imputable et/ou remboursable, à hauteur du tiers de son montant, sur l'impôt sur les sociétés dû au titre des trois exercices clos postérieurement au fait générateur de cet impôt.

(b) Plus-values

Les plus-values de cession de titres en portefeuille sont soumises à l'impôt sur les sociétés au taux normal de 33 1/3% (ou, le cas échéant, au taux de 15 % dans la limite de 38 120 euros par période de douze mois pour les entreprises qui remplissent les conditions décrites au 2.3.4.1.2 (a) ci-dessus). S'y ajoutent la contribution de 3 % mentionnée ci-dessus et, le cas échéant, la contribution sociale de 3,3 % dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Toutefois, les plus-values issues de la cession de titres de participation détenus depuis plus de deux ans au moment de la cession restent, sous réserve de satisfaire à l'obligation de dotation de la réserve spéciale des plus-values à long terme, soumises au régime des plus-values à long terme, et imposables au taux réduit de 19% (ou, le cas échéant, au taux de 15% dans la limite de 38 120 euros par période de douze mois pour les entreprises qui remplissent les conditions décrites au 2.3.4.1.2 (a) ci-dessus). S'y ajoutent la contribution de 3 % mentionnée ci-dessus et, le cas échéant, la contribution sociale de 3,3 % dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Sont notamment présumées constituer des titres de participation, les parts ou actions de sociétés revêtant ce caractère sur le plan comptable, et, sous certaines conditions, les actions acquises en exécution d'une offre publique d'achat ou d'échange, les titres ouvrant droit au régime fiscal des sociétés mères et filiales, ainsi que les titres dont le prix de revient est au moins égal à 22 800 000 euros qui remplissent les conditions pour bénéficier du régime fiscal des sociétés mères et filiales (à l'exception du seuil de 5%).

Les moins-values à long terme de cession peuvent être imputées sur les plus-values de même nature de l'exercice ou des dix exercices suivants.

■ Actionnaires non-résidents fiscaux de France

(a) Dividendes

Les dividendes distribués par des sociétés dont le siège social est situé en France font l'objet d'une retenue à la source de 25 % lorsque le domicile fiscal ou le siège du bénéficiaire effectif est situé hors de France et, en vertu du droit interne français, ces bénéficiaires n'ont pas droit à l'avoir fiscal.

Sous certaines conditions, cette retenue à la source peut être réduite, voire supprimée, en application des conventions fiscales internationales ou de l'article 119 ter du CGI et l'avoir fiscal peut éventuellement être transféré au bénéficiaire non-résident en application de ces mêmes conventions (le précompte effectivement payé peut également être remboursé sous certaines conditions), étant précisé que certaines des conventions conclues avec les pays considérés peuvent prévoir des règles particulières restreignant l'extension du bénéfice de l'avoir fiscal aux personnes morales ou limitant le droit au remboursement de l'avoir fiscal aux seuls résidents personnes physiques (sous réserve des commentaires au 2.3.5.1 ci-dessus relatifs à la Loi de Finances pour 2004).

Il est recommandé aux investisseurs potentiels de consulter dès à présent leurs conseils en ce qui concerne les conditions dans lesquelles ils pourraient obtenir une réduction de la retenue à la source et, le cas échéant, le bénéfice de l'avoir fiscal en vertu d'une des conventions fiscales conclues avec la France.

(b) Plus-values

Les plus-values réalisées à l'occasion de la cession de leurs actions par les personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France ou dont le siège social est situé hors de France (sans avoir d'établissement stable ou de base fixe en France à l'actif duquel seraient inscrites les actions) et qui n'ont à aucun moment détenu, directement ou indirectement, seules ou avec des membres de leur famille, plus de 25 % des droits aux bénéfices sociaux de la société à un moment quelconque au cours des cinq années qui précèdent la cession, ne sont pas soumises à l'impôt en France.

(c) Impôt de solidarité sur la fortune

L'impôt de solidarité sur la fortune ne s'applique pas aux actions émises par les sociétés françaises et détenues par des personnes physiques domiciliées hors de France au sens de l'article 4B du CGI sous réserve que ces actions constituent des placements financiers et non des titres de participation permettant d'exercer une certaine influence dans la société émettrice.

(d) Droits de succession et de donation

La France soumet aux droits de succession et de donation les valeurs mobilières émises par les sociétés françaises acquises par voie de succession ou de donation par un non-résident de France. La France a conclu avec un certain nombre de pays des conventions destinées à éviter les doubles impositions en matière de succession et de donation, aux termes desquelles, les résidents des pays ayant conclu de telles conventions peuvent, sous réserve de remplir certaines conditions, être exonérés de droits de succession et de donation ou obtenir un crédit d'impôt.

Il est recommandé aux investisseurs potentiels de consulter dès à présent leurs conseils en ce qui concerne leur assujettissement aux droits de succession et de donation à raison des actions de la société qu'ils détiennent, et les conditions dans lesquelles ils pourraient obtenir une exonération de ces droits ou un crédit d'impôt en vertu d'une des conventions fiscales conclues avec la France.

2.5. MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

A compter du 21 avril 2004, les actions FERCO DEVELOPPEMENT seront négociées sur le Marché Libre, avec le concours de EUROPE FINANCE ET INDUSTRIE au travers de son département SECURITIES.

2.6. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Les tribunaux compétents en cas de litiges sont ceux du siège social lorsque la société est défenderesse, et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du nouveau code de procédure civile.

2.7. RENSEIGNEMENTS DIVERS CONCERNANT L'INSCRIPTION SUR LE MARCHE LIBRE DE VALEURS MOBILIERES

2.7.1 Date d'inscription et de première cotation prévue

21 avril 2004

2.7.2 Libellé à la cote du Marché Libre

FERCO DEVELOPPEMENT

Code APE : 513T Commerces de gros alimentaires spécialisés divers

Code ISIN : FR0010071530

2.7.3. Date de jouissance des actions nouvelles

Les actions émises dans le cadre de la présente opération porteront jouissance au 1^{er} mai 2003 et seront entièrement assimilées aux actions anciennes.

2.8. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30/04/2003.

	Bernard DUC-MAUGE	
	Montant	%
AUDIT		
• COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DE COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES	7 000,00 €	70
• MISSIONS ACCESSOIRES	3 000,00	30
<i>Sous-total</i>	10 000,00 €	100
AUTRES PRESTATIONS, LE CAS ECHEANT		
JURIDIQUE, FISCAL, SOCIAL		
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION		
AUDIT INTERNE	NEANT	
AUTRES (A PRECISER SI > 10% DES HONORAIRES D'AUDIT)		
<i>Sous-total</i>	~	~
TOTAL	10 000,00 €	100

• RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET LE CAPITAL •

3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT FERCO DEVELOPPEMENT

3.1.0. Dénomination et siège social

FERCO DEVELOPPEMENT S.A.

Quartier Viressac
07220 Saint-Montan
France

Téléphone : +33 (0)4 75 52 57 27
Télécopie : +33 (0)4 75 52 58 39

3.1.1. Forme juridique

La société FERCO DEVELOPPEMENT a été constituée sous la forme de société à responsabilité le 10 septembre 1996. Elle a été transformée en société anonyme le 18 août 2003. Elle est soumise au droit français sur les sociétés commerciales.

3.1.2. Date de constitution et d'expiration - Durée

La durée de la Société est fixée à cinquante (50) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

3.1.3. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- négocier, conclure tous types de contrats de ventes, d'achats ou de prestations de service au nom et pour le compte de distilleries et de vendeurs de produits œnologiques et de colorants,
- négoce et transformation de colorants naturels et tous produits dérivés issus de la filière viticole,
- négoce de tous types de composés aromatiques,
- fabrication de tous produits destinés au secteur agro-alimentaire, chimique, pharmaceutique, cosmétique, viti-vinicole, œnologique,
- activité de recherche, de développement de conseil, en matière de fabrication de colorants naturels, de distillation, concernant tous procédés agroalimentaires, tous produits ou substances,
- la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation, la fondation, la construction de tous établissements, fonds de commerce, d'immeubles, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,
- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rapporter à l'objet social, notamment, prise de participations par tous moyens, création de sociétés nouvelles, d'apports de commandite, de souscriptions, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuent à sa réalisation.

3.1.4. Registre du Commerce

Registre du Commerce et des Sociétés de Aubenas 409 206 810

3.1.5. Exercice social

L'exercice social débute le 1^{er} mai et se termine le 30 avril.

3.1.6. Clauses statutaires de la société

■ Forme des actions (article 10 des statuts)

Les actions sont nominatives.

Elles donnent lieu à une inscription à un compte ouvert par la société au nom de l'actionnaire dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi et les règlements en vigueur.

■ Assemblées générales (articles 29 à 31 des statuts)

- Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes décisions qui ne modifient pas les statuts. Elle est réunie au moins une fois par an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires votant par correspondance.

- **Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés, ou ayant voté par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

- **Assemblée Générale Spéciale**

S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories, sans vote conforme d'une Assemblée Générale Extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une Assemblée Spéciale ouverte aux seuls propriétaires des actions de la catégorie intéressée.

Les Assemblées Spéciales ne peuvent délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions de la catégorie concernée.

Pour le reste, elles sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires sous réserves des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

■ **Affectation et répartition des bénéfices (article 34 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde s'il en existe est réparti par l'Assemblée Générale entre les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

■ **Droit de communication des actionnaires**

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la société. La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

■ **Franchissement de seuils**

Néant.

■ **Autres clauses particulières**

Néant.

3. 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

3.2.1. Montant du capital souscrit

Le capital social s'élève, avant inscription, à 503 779,20 euros, divisé en 314 862 actions de 1,60 euros de nominal entièrement libérées.

3.2.2. Emprunt obligataire

Néant

3.3. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL

3.3.1. Capital autorisé non émis

- Autorisation d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société du 29 décembre 2003 a, aux termes de sa huitième résolution, autorisé le Conseil d'Administration, sous la condition suspensive de l'inscription des actions de la Société à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris S.A., à augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite d'un montant nominal maximum de 200 000 euros (prime d'émission en sus) ou sa contre-valeur en francs ou dans une autre monnaie autorisée.

Cette autorisation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter du 29 décembre 2003.

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2003 a, aux termes de sa neuvième résolution, autorisé le Conseil d'Administration, sous la condition suspensive de l'inscription des actions de la Société à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris S.A., à augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite d'un montant nominal maximum de 200 000 euros, ce plafond étant commun à celui de l'autorisation décrite au paragraphe ci-dessus.

Cette autorisation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter du 29 décembre 2003.

En application de l'autorisation consentie au Conseil d'Administration aux termes de la neuvième résolution de l'assemblée générale des actionnaires de FERCO DEVELOPPEMENT en date du 29 décembre 2003 dont les conditions sont décrites à la section 2.1.1., l'émission réalisée dans le cadre de la présente opération pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies si celles-ci représentent au moins les trois quarts de son montant.

- Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 décembre 2003 a, aux termes de sa dixième résolution, autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes dans la limite d'un montant de 100 000 d'euros.

Cette autorisation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter du 29 décembre 2003.

➤ Synthèse

Autorisation	Caractéristiques	Utilisation et part résiduelle
Augmentation de capital avec maintien du DPS	Montant : 200 000 € Validité : du 29/12/2003 au 28/02/2006	Non utilisée à ce jour
Augmentation de capital avec suppression du DPS	Montant : 200 000 € Validité : du 29/12/2003 au 28/02/2006	Utilisée dans la cadre de la présente opérations. Part résiduelle 55 456 €
Augmentation par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime	Montant : 100 000 € Validité : du 29/12/2003 au 28/02/2006	Non utilisée à ce jour

Ces autorisations n'ont pas été utilisées à ce jour, hormis pour la présente opération.

3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE

3.4.1. Renseignements concernant les actionnaires

• Nombre total des droits de vote : 314 862

• Actionnaires détenant plus de 5 % du capital et des droits de vote :

- Monsieur Marc FERIES (51,13%)
- BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT (12,19%)
- FCPI SOGE INNOVATION II (10,18%)
- CREAGRO (7,13%)
- SAV FRANCE UNICONSERVES (7,13%)
- FCPI SOGE INNOVATION (6,46%)

• Nombre d'actionnaires total : 12

➤ En cas de réalisation à 100% de l'augmentation de capital, les nombres d'actions et droits de vote détenus avant et après l'inscription seraient les suivants :

	Avant inscription				Après inscription			
	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Marc FERIES	161 000	51,13%	161 000	51,13%	161 000	40,19%	161 000	40,19%
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT	38 367	12,19%	38 367	12,19%	38 367	9,58%	38 367	9,58%
FCPI SOGE INNOVATION II	32 043	10,18%	32 043	10,18%	32 043	8,00%	32 043	8,00%
CREAGRO	22 443	7,13%	22 443	7,13%	22 443	5,60%	22 443	5,60%
SAV FRANCE UNICONSERVES	22 443	7,13%	22 443	7,13%	22 443	5,60%	22 443	5,60%
FCPI SOGE INNOVATION	20 343	6,46%	20 343	6,46%	20 343	5,08%	20 343	5,08%
SOGINNOVE	11 223	3,56%	11 223	3,56%	11 223	2,80%	11 223	2,80%
ARDECHE PARTICIPATION	3 500	1,11%	3 500	1,11%	3 500	0,87%	3 500	0,87%
Laure DELMAS	3 395	1,08%	3 395	1,08%	3 395	0,85%	3 395	0,85%
Marcel MARIEZ	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Stéphane REY	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Régis-Louis BONNET	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Public	0	0,00%	0	0,00%	85 714	21,40%	85 714	21,40%
Total	314 862	100%	314 862	100%	400 576	100%	400 576	100%

➤ En cas de réalisation à 75% de l'augmentation de capital, les nombres d'actions et droits de vote détenus avant et après l'inscription seraient les suivants :

	Avant inscription				Après inscription			
	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Marc FERIES	161 000	51,13%	161 000	51,13%	161 000	42,46%	161 000	42,46%
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT	38 367	12,19%	38 367	12,19%	38 367	10,12%	38 367	10,12%
FCPI SOGE INNOVATION II	32 043	10,18%	32 043	10,18%	32 043	8,45%	32 043	8,45%
CREAGRO	22 443	7,13%	22 443	7,13%	22 443	5,92%	22 443	5,92%
SAV FRANCE UNICONSERVES	22 443	7,13%	22 443	7,13%	22 443	5,92%	22 443	5,92%
FCPI SOGE INNOVATION	20 343	6,46%	20 343	6,46%	20 343	5,36%	20 343	5,36%
SOGINNOVE	11 223	3,56%	11 223	3,56%	11 223	2,96%	11 223	2,96%
ARDECHE PARTICIPATION	3 500	1,11%	3 500	1,11%	3 500	0,92%	3 500	0,92%
Laure DELMAS	3 395	1,08%	3 395	1,08%	3 395	0,90%	3 395	0,90%
Marcel MARIEZ	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Stéphane REY	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Régis-Louis BONNET	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Public	0	0,00%	0	0,00%	64 286	16,96%	64 286	16,96%
Total	314 862	100%	314 862	100%	379 148	100%	379 148	100%

En cas d'exercice de la clause de surallocation de 15% de l'augmentation de capital, les nombres d'actions et droits de vote détenus avant et après l'inscription seraient les suivants :

	Avant inscription				Après inscription			
	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%	Nombre d'actions	%	Droits de vote	%
Marc FERIES	161 000	51,13%	161 000	51,13%	161 000	38,94%	161 000	38,94%
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT	38 367	12,19%	38 367	12,19%	38 367	9,28%	38 367	9,28%
FCPI SOGE INNOVATION II	32 043	10,18%	32 043	10,18%	32 043	7,75%	32 043	7,75%
CREAGRO	22 443	7,13%	22 443	7,13%	22 443	5,42%	22 443	5,42%
SAV FRANCE UNICONSERVES	22 443	7,13%	22 443	7,13%	22 443	5,42%	22 443	5,42%
FCPI SOGE INNOVATION	20 343	6,46%	20 343	6,46%	20 343	4,92%	20 343	4,92%
SOGINNOVE	11 223	3,56%	11 223	3,56%	11 223	2,71%	11 223	2,71%
ARDECHE PARTICIPATION	3 500	1,11%	3 500	1,11%	3 500	0,84%	3 500	0,84%
Laure DELMAS	3 395	1,08%	3 395	1,08%	3 395	0,82%	3 395	0,82%
Marcel MARIEZ	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Stéphane REY	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Régis-Louis BONNET	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%	35	0,01%
Public	0	0,00%	0	0,00%	98 571	23,84%	85 714	23,84%
Total	314 862	100%	314 862	100%	413 433	100%	413 433	100%

3.5. APPARTENANCE DE L'EMETTEUR A UN GROUPE

Néant.

3.6 DIVIDENDES

Aucun dividende n'a été versé aux titres des trois derniers exercices sociaux.

La société n'envisage pas de verser de dividendes au cours des trois prochains exercices.

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et les acomptes de dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'état.

3.7. MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE FERCO DEVELOPPEMENT

A compter du 1^{er} avril 2004, les actions FERCO DEVELOPPEMENT seront négociées sur le Marché Libre d'Euronext Paris dans la catégorie « fixing B » (cotation quotidienne à 15h).

3.8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT L'EMETTEUR ET LE CAPITAL

3.8.1. Evolution du capital

➤ FERCO DEVELOPPEMENT (ex-FERCO ENGINEERING)

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission ou d'apport	Capital après opération	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions	Nominal
10/09/1996	Constitution	50 000 francs		50 000 francs	50	50	1 000 FF
3/06/1998	Entrée de BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT	1 000 francs	103 840 francs	51 000 francs	1	51	1 000 FF
22/10/2002	Conversion en euros et incorporation de réserves	0,10 euro		7 775 euros		51	152 euros
18/03/2003	Incorporation de réserves et division du nominal	33 025 euros		40 800 euros	5 049	5 100	8 euros
29/12/2003	Incorporation de réserves	244 800 euros		285 600 euros	30 600	35 600	8 euros
29/12/2003	Réduction du nominal			285 600 euros	142 900	178 500	1,6 euros
29/12/2003	Emission d'actions en rémunération des apports des titres de la filiale FERCO DEVELOPPEMENT devenue FERCO	218 179,2 euros		503 779,2 euros	136 362	314 862	1,6 euros

➤ FERCO SA (ex- FERCO DEVELOPPEMENT, filiale)

Date	Nature de l'opération	Augmentation de capital	Prime d'émission ou d'apport	Capital après opération	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions	Nominal
14/04/1998	Constitution	250 000 francs		250 000 francs	2 500	2 500	100 FF
24/06/1998	Augmentation de capital par apport en nature*	5 134 000 francs		5 384 000 francs	51 340	53 840	100 FF
24/06/1998	Augmentation de capital réservée au profit de la société BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT	282 700 francs		5 666 700 francs	2 827	56 667	100 FF
24/06/1998	Augmentation de capital réservée au profit de la société FERCO SARL	567 300		6 234 000	5 673	62 340	100 FF
28/11/2003	Augmentation de capital par remboursement des ORA	323 088 euros	972 868 euros	1 273 455,17 euros	21 200	83 540	15,24 euros
26/12/2003	Division du nominal			1 273 455,17 euros	167 080	250 620	5,08 euros

* apport d'une demande de brevet, de matériel et outillage et de divers éléments évalués à la somme de 5 134 000 francs.

3.8.2. Mouvements intervenus dans la répartition du capital depuis les trois dernières années

Entrée de l'actionnaire	Qualité de l'actionnaire	Pourcentage du capital détenu avant l'opération	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions d'acquises	Prix unitaire des actions acquises	Décote Surcote	Pourcentage du capital acquis	Pourcentage du capital après l'opération
Marcel MARIEZ	Administrateur	0	1/11/2003	Cession de Madame Laure DELMAS	35	8 euros	-42,85%	0,01	0,01
Stéphane REY	Salarié	0	1/11/2003	Cession de Madame Laure DELMAS	35	8 euros	-42,85%	0,01	0,01
Régis-Louis BONNET	investisseur	0	1/11/2003	Cession de Madame Laure DELMAS	35	8 euros	-42,85%	0,01	0,01
BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT	investisseur	5,88	29/12/2003	Rémunération de l'apport des titres et obligations convertibles de la filiale	27 867	32 euros	128,57%	6,31	12,19
FCPI SOGE INNOVATION II	investisseur	0	29/12/2003	Rémunération de l'apport des titres et obligations convertibles de la filiale	32 043	32 euros	128,57%	10,43	10,43
CREAGRO	investisseur	0	29/12/2003	Rémunération de l'apport des titres et obligations convertibles de la filiale	22 443	32 euros	128,57%	7,13	7,13
SAV FRANCE UNICONSERVES	investisseur	0	29/12/2003	Rémunération de l'apport des titres et obligations convertibles de la filiale	22 443	32 euros	128,57%	7,13	7,13
FCPI SOGE INNOVATION	investisseur	0	29/12/2003	Rémunération de l'apport des titres et obligations convertibles de la filiale	20 343	32 euros	128,57%	6,46	6,46
SOGINNOVE	investisseur	0	29/12/2003	Rémunération de l'apport des titres et obligations convertibles de la filiale	11 223	32 euros	128,57%	3,56	3,56

3.8.3 Nantissements, garanties et sûretés de titres et d'actifs de la société ou de ses filiales

Aucun titre de la société n'est nanti. En revanche les actifs ci-après mentionnés font l'objet d'un nantissement au 31/10/2003 (comptes fusionnés pro forma) :

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement BNP	Fonds de commerce de la SA Ferco	12 011
Nantissement banque Marze	Fonds de commerce de la SA Ferco	234 831,09
Hypothèque immobilière CCF	Usine St Julien de Peyrolas	162 500
Nantissement CCF	Fonds de commerce de la SA Ferco	35 000
Nantissement 2 nd rang Sté Générale	Fonds de commerce de la SA Ferco	35 000
Hypothèque immobilière SG	Usine St Julien de Peyrolas	162 500

3.8.4. Pacte d'actionnaires

Néant.

FERCO DEVELOPPEMENT est une société spécialisée dans le développement des composés de raisin.

4.1. HISTORIQUE DE FERCO DEVELOPPEMENT

1996

Après 20 ans de recherche sur les extraits de raisin et de mise en application à l'échelle industrielle pour d'autres sociétés, Marc FÉRIES crée la SARL FERCO. Il installe cette société, spécialisée dans le conseil en fabrication de colorants de raisin, dans un village du Sud de l'Ardèche (Vallée du Rhône), à Saint Montan.

Spécialisée dans le conseil en fabrication de colorants, la société commercialise également des colorants naturels obtenus à partir de raisins. Fort de son expérience, il met au point un procédé d'obtention de polyphénols de raisin exclusif et totalement naturel.

1997

La société a déposé le brevet de fabrication de ces tanins fin 1997. Le Codex (code œnologique international) reconnaît les tanins de FERCO et la direction de la concurrence et de la répression des fraudes a également donné son assentiment à leur utilisation.

Avril 1998

Marc FÉRIES crée la société FERCO DEVELOPPEMENT SA, filiale de FERCO SARL, qui devient la seule société entièrement spécialisée dans les polyphénols de raisin et qui propose sur le marché des produits totalement naturels (extraction sans solvants organiques)

Commercialisés sous la marque Grap'tan, les polyphénols de raisin remportent un succès rapide auprès des plus grandes caves, en France comme à l'étranger.

2000

FERCO étend son activité à la nutraceutique. Les extraits de raisins riches en polyphénols, commercialisés sous la marque Grap'Active, intéressent de nombreuses entreprises leaders de l'alimentaire qui souhaitent développer des produits fonctionnels aux effets protecteurs pour la santé.

Parallèlement à ses activités dans les secteurs de l'œnologie et de la nutraceutique, FERCO produit des colorants naturels de raisin pour le marché de gros.

2001

Pour répondre aux demandes croissantes des différents secteurs d'activité et afin d'assurer un service toujours plus proche des attentes des clients, une organisation en divisions a été mise en place fin 2001 :

FERCO est alors constituée de FERCO Œnologie, FERCO Nutraceutique et FERCO Colorants.

Février 2003

FERCO réalise l'acquisition du site de production de la société SEFCAL à St Julien de Peyrolas dans le Gard. Cette acquisition permet à FERCO DEVELOPPEMENT de poursuivre son développement en multipliant par 5 sa capacité de production.

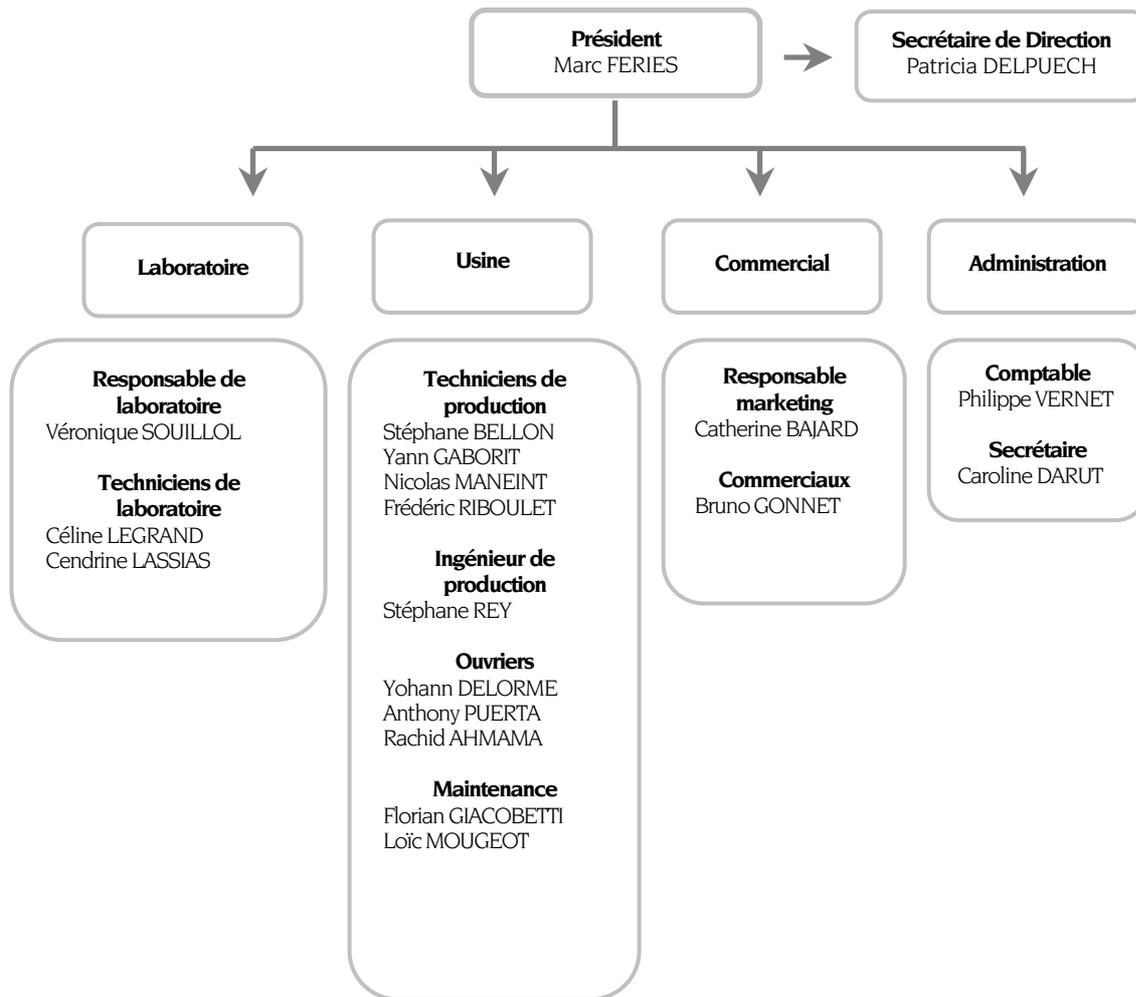
Août 2003

FERCO SARL se transforme en SA et change sa dénomination sociale pour FERCO ENGINEERING SA.

Décembre 2003

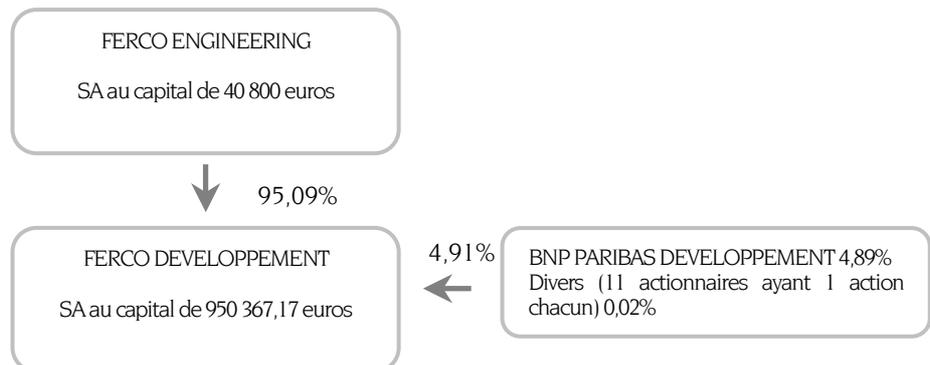
FERCO ENGINEERING SA change à nouveau de dénomination et devient FERCO DEVELOPPEMENT. Sa filiale, change de dénomination et devient FERCO. Les titres de cette dernière sont apportés à la nouvelle entité FERCO DEVELOPPEMENT lors d'une opération de transmission Universelle de Patrimoine. FERCO est absorbée par FERCO DEVELOPPEMENT.

4.2 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 1^{ER} FEVRIER 2004



4.3 ORGANIGRAMME JURIDIQUE

4.3.1 Avant transmission universelle du patrimoine



4.3.2 Après transformation en SA et transmission universelle du patrimoine



4.4. LES CHIFFRES CLES DE FERCO DEVELOPPEMENT

4.4.1. Chiffres clés pro forma fusionnés*

	30/04/2002 12 mois	30/04/2003 12 mois	31/10/2003 6 mois
en milliers d'euros	montant	montant	montant
Chiffre d'affaires	1 561	2 100	1 352
Résultat d'exploitation	-563	-205	-148
Résultat courant	-673	-3 625	-3 611
Résultat exceptionnel	-61	11	21
Résultat net	-734	-3 978	-3 862
Total de bilan	3 210	5 108	5 209
Capitaux propres	-638	1 577	1 348
Capital social	8	504	504

***Rappel des hypothèses pour la construction des comptes pro forma**

1. Consolidation des comptes de la SA Ferco Engineering avec la filiale Ferco Développement.
2. Annulation des réciprocitys et des opérations intra-groupe.
3. Intégration dans les comptes pro forma des événements intervenus après la date de clôture du 30/04/2003 et dont la liste est dressée ci-dessous :

SA Ferco Développement

Augmentation de capital au 30/11/2003 suite à la levée de l'option pour les obligations remboursables en actions. Cette opération génère une augmentation de capital de 323 088 euros et une prime d'émission de 972 911,58 euros.

SA Ferco Engineering

- Augmentation de capital en date du 18/08/2003 par incorporation de réserves pour un montant de 33 025 euros.
- Augmentation de capital en date du 29/12/2003 par incorporation de réserves pour un montant de 244 800 euros.
- Augmentation de capital suite à apport en nature des obligations convertibles en actions et des actions catégorie P détenues par les investisseurs.
- Opération de fusion par confusion de patrimoine avec sa filiale Ferco Développement.
Cette opération entraîne :
 1. l'extinction de la dette due aux obligations convertibles pour un montant de 1 295 999,58 euros.
 2. la création d'une valeur de fonds de commerce de 3 636 075,40 euros qui correspond à l'écart entre les valeurs d'apports et les valeurs comptables.

4.4.2. Chiffres clés prévisionnels

	30/04/2004 12 mois	30/04/2005 12 mois	30/04/2006 12 mois
en milliers d'euros	montant	montant	montant
Chiffre d'affaires	2 840	4 690	7 395
Résultat d'exploitation	-370	322	1 418
Résultat courant	--480	289	1 381
Résultat exceptionnel	7	32	0
Résultat net	-473	321	1 381
Total de bilan	4 778	5 107	6 237
Capitaux propres	2 297	2 570	3 951
Capital social	1 704	1 704	1704

4.4.3. Répartition du Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)

Exercice	France	CEE	Export	Total
30/04/2002	605	636	320	1 561
30/04/2003	658	1 158	284	2 100
31/10/2003	241	917	194	1 352
30/04/2004	478	2 023	339	2 840
30/04/2005	870	2 595	1 225	4 690
30/04/2006	1 335	3 860	2 200	7 395

4.5. ACTIVITES DE FERCO DEVELOPPEMENT

4.5.1. Préambule

FERCO DEVELOPPEMENT est une société spécialisée dans le développement des composés de raisin.

Les tanins constituent une des fractions essentielles des vins rouges. En effet, les propriétés gustatives conférées au produit par cette fraction tannique jouent un rôle fondamental dans la perception du vin par le consommateur, aussi bien au niveau de la couleur et de ses nuances qu'au niveau buccal (structure, astringence, fondu, harmonie, etc.).

L'œnologie traditionnelle s'appuyait sur deux origines en ce qui concerne les tanins que pouvait contenir un vin rouge :

- Les tanins naturels du fruit
- Les tanins des contenants, dont les matériaux et les volumes étaient adaptés aux produits recherchés ou aux disponibilités locales.

Depuis quelques années, on assiste à une évolution dans la conception du vin : ceci conduit à une diversification dans l'origine des tanins utilisés ainsi que dans leurs usages œnologiques. Concernant la nature et l'usage des tanins en œnologie, certains pays en font un usage courant et généralisé, d'autres, prolongent les expérimentations et n'autorisent qu'une utilisation très ancienne comme adjuvant de collage des vins blancs et rosés.

Ferco a mis au point une technique qui permet d'extraire le polyphénol des pellicules et des pépins du raisin blanc. Ces tanins sont donc naturels. Ils sont totalement solubles dans le vin et renforcent sa structure et sa charpente. De plus, ils favorisent son développement dans le temps et ont la propriété d'être antioxydants, donc d'accroître la qualité des vins. Et le Président de Ferco Développement sait de quoi il parle : fils de vigneron et œnologue de formation, il a travaillé pendant près de vingt ans dans l'industrie des colorants naturels.

Une réponse à un besoin

Jusqu'à-là, le monde viticole utilisait des tanins issus du bois ou des fruits.

Les polyphénols de raisin sont aujourd'hui devenus incontournables dans la fabrication de certains vins et les clients de FERCO ne sont autres que de prestigieux Châteaux de terroirs forts prisés... Sans compter que sa qualité d'antioxydant actif dans la prévention des risques d'affections cardio-vasculaires et cancéreuses, lui ouvre le champ d'applications autres que celui du seul vin. Reconnu par les autorités scientifiques et médicales internationales, le polyphénol est désormais présent dans des compléments alimentaires et très utilisé en cosmétologie. La société réalise aujourd'hui environ 30 % de ses ventes avec le secteur de la santé, et, d'ici 2 à 3 ans, elle ambitionne de répartir son activité à parts égales entre la viticulture et cette dernière.

4.5.2 FERCO DEVELOPPEMENT

La société FERCO DEVELOPPEMENT est spécialisée dans l'extraction et la purification des composés de raisin. Elle est une des seules sociétés françaises spécialisées dans la production exclusive de polyphénols de raisins, en partenariat avec les professionnels de la viticulture et en collaboration avec l'institut Universitaire de la Vigne et du Vin de Bourgogne.

Ses activités sont axées sur les domaines de l'œnologie, la nutraceutique (compléments alimentaires, ingrédients fonctionnels) et les colorants alimentaires.

Les polyphénols

Les polyphénols constituent un ensemble de molécules très largement répandues dans le règne végétal. On les trouve dans les plantes, depuis les racines jusqu'aux fruits

Les recherches sur les polyphénols connaissent depuis quelques années un développement rapide. Ce sont en effet les antioxydants les plus abondants dans nos régimes alimentaires et ils constituent une famille originale de molécules en perpétuel devenir. Nous consommons chaque jour environ un gramme de polyphénols qui proviennent exclusivement des aliments d'origine végétale. Les principales sources sont les fruits et légumes, les boissons (vin, thé, café, jus de fruits), les céréales et les légumes secs.

Les enjeux de la recherche sur les polyphénols sont aujourd'hui:

- de confirmer chez l'Homme leurs effets protecteurs contre les diverses pathologies;
- de définir la nature des polyphénols les plus efficaces et les niveaux optimaux d'apports;
- de préciser la nature des aliments qui constituent les meilleures sources de ces polyphénols.

L'ensemble de ces recherches contribue à mieux valoriser le potentiel santé des aliments d'origine végétale et à promouvoir la prévention par l'alimentation des principales pathologies dégénératives qui affectent la population française.

Les boissons alcooliques font apparaître un effet protecteur contre certaines maladies, notamment cardiovasculaires. Le vin contient, en plus de l'alcool, un nombre important de substances qui ont des effets protecteurs particuliers, ce qui donne au vin une action bien spécifique par rapport aux autres alcools.

On attribue les effets bénéfiques du vin sur la santé aux nombreux composés phénoliques qu'il contient. Les catéchines dont les polymères sont plus connus sous le nom de " tanins " proviennent surtout des pépins du raisin.

La vinification étant un processus anaérobie (processus dans un environnement dépourvu d'oxygène), les composés phénoliques sont conservés dans le vin. De plus l'alcool, produit durant la fermentation sous l'action des levures, constitue un dissolvant efficace pour extraire les tanins des peaux et des pépins de raisin au cours de la vinification.

Il a été démontré que ces composés avaient des propriétés antioxydantes, anti-inflammatoires, antiagrégantes mais aussi anticancéreuses. Les polyphénols jouent un rôle important contre les maladies cardiovasculaires, les maladies du vieillissement et en particulier la maladie d'Alzheimer et de certains cancers.

Les tanins

Les tanins appartiennent au groupe chimique polyphénol

Ils constituent une caractéristique essentielle du vin rouge. Ils proviennent de la peau, de la rafle ou des pépins des raisins et peuvent être soutenus par des tanins galliques (de bois) provenant du fût.

Ils confèrent au vin certains avantages:

- stabilisation de la couleur.
- aptitude au vieillissement grâce à leurs vertus de conservation.
- renforcement de la "structure" du vin.

A l'origine, les tanins étaient surtout utilisés dans l'industrie du cuir. Le monde viticole a jusqu'ici employé une gamme de tanins issus du bois comme le chêne, le châtaignier, le mimosa ou des fruits comme le tara ou le myrobolan mais surtout la noix. Cependant, ces tanins étaient très mal adaptés à un produit alimentaire aussi subtil que le vin.

Pourquoi ?

Les tanins sont utilisés traditionnellement en vinification pour faciliter la clarification du vin au cours des opérations de collage qui consistent à incorporer au vin une protéine de type blanc d'œuf, gélatine, ichtyocolle... afin d'entraîner la précipitation des particules en suspension. Au cours de cette opération, il se crée une réaction de floculation entre la protéine et les tanins... Le vin s'appauvrit alors en tanins ce qui nécessite l'addition de tanins exogènes avant ou après cette opération de collage afin de préserver un bon équilibre gustatif.

Les propriétés

Les tanins constituent la charpente, le corps et la structure du vin, ils sont donc indispensables pour assurer un bon équilibre organoleptique et un parfait vieillissement au vin. Alors que les tanins exogènes au vin utilisés jusqu'à présent apportaient amertume et «goût de planche sciée», les nouveaux tanins issus du raisin (Grap'tan®) permettent de clarifier le vin sans le décharner, d'en stabiliser la couleur et d'en renforcer la charpente naturelle tout en respectant sa personnalité. Cette différence s'explique par le simple fait que les Grap'tan® sont des polyphénols naturels extraits du raisin.

La législation

Le Codex (code œnologique international) prévoit l'utilisation des tanins pour faciliter le collage des vins ainsi que pour en assurer une bonne stabilité. Le Codex autorise l'utilisation des tanins de bois mais aussi ceux du raisin qui sont parmi les plus fiables et qui de surcroît sont les seuls à respecter totalement l'éthique du vin. Tous ces tanins doivent être conformes à des normes bien précises, que ce soit leur teneur en acide tannique ou leur neutralité vis-à-vis du vin (ils ne doivent ni aromatiser, ni colorer les vins).

La santé

La communauté scientifique internationale valide aujourd'hui toutes les vertus du raisin. Ces propriétés santé sont attribuées en grande partie aux polyphénols (ou tanins). Cette grande famille de composés comporte entre autres des catéchines, des proanthocyanidines, des anthocyanes (la couleur rouge du vin) qui interviennent aussi bien pour protéger le vin des oxydations au cours de son vieillissement, que pour protéger l'organisme humain face au vieillissement et à certaines pathologies (cardio-vasculaires et bien d'autres).

Diverses applications des polyphénols

Des industriels comme la société FERCO proposent une gamme de polyphénols pour des applications dans des domaines très différents :

- Les extraits de pépins de raisin sont utilisés aussi bien dans des médicaments grand public (endotélon) que dans des crèmes de soin de la peau.
- Les polyphénols extraits de la pellicule du raisin blanc sont aussi bien utilisés dans les vins que dans les boissons énergisantes.
- Les polyphénols de raisin rouge trouvent de nombreuses applications en alimentaire pour renforcer la composition du vinaigre de vin rouge, des fruits pour yaourts, des aliments santé...
- Les polyphénols sont très largement utilisés pour la coloration des sirops, des bonbons, des glaces...

4.5.3. Le métier de FERCO DEVELOPPEMENT

FERCO DEVELOPPEMENT s'est dotée très tôt d'une unité de recherche regroupant les équipements et compétences nécessaires à la production de ses produits. Cette unité travaille en étroite collaboration avec le site de production assurant ainsi une réactivité face aux évolutions du marché.

• **La sélection et traitement de la matière première :**

FERCO DEVELOPPEMENT s'attache à garantir une matière première de 1^{er} choix pour offrir une gamme de polyphénols de haute qualité. En effet, la qualité de baies vendangées (bon état sanitaire et maturité optimale) est déterminante dans l'obtention d'une concentration maximale en polyphénols.

FERCO DEVELOPPEMENT a mis en place de solides partenariats avec les professionnels de la filière vitivinicole de façon à diversifier ses approvisionnements et assurer la qualité de la matière première quelle que soit l'année. Ainsi, le raisin utilisé provient de l'ensemble des régions françaises productives de vin.

• **Le procédé d'extraction et de purification des constituants du raisin est totalement naturel et utilise des méthodes physiques :**

- Le processus mis au point permet une extraction des polyphénols à partir des raisins frais, sans utilisation de solvants organiques.
- La concentration et la purification sont ensuite réalisées à basse température et par des méthodes physiques qui n'altèrent en aucune façon les molécules.

Le procédé d'extraction et de purification des constituants du raisin permet d'isoler industriellement chaque composante du raisin tout en lui préservant ses propriétés natives. Ainsi, l'intégralité du potentiel des polyphénols natifs est conservée dans le produit fini.

4.5.4. Organisation fonctionnelle de FERCO DEVELOPPEMENT

Les différentes applications des extraits de raisin, qu'ils soient de pépin ou de pellicule, ont conduit la société à s'organiser en trois divisions :

- FERCO Nutraceutique : production de polyphénols de raisin à fort pouvoir antioxydant et anti-radicalaire,
- FERCO Œnologie : production de tanins œnologiques 100% raisin,
- FERCO Colorants : production de colorants naturels anthocyaniques.

- **FERCO Nutraceutique**

Production de polyphénols de raisin utilisés pour leur potentiel antioxydant et anti-radicalaire qui permet de lutter activement contre la formation des radicaux libres.

Le but de FERCO en développant sa gamme Grap'Active® est de renforcer les propriétés santé des aliments tout en conservant caractéristiques premières.

Grap'Active® est le nom de la gamme qui comprend 6 références pour une utilisation principalement dans les produits agroalimentaires ou compléments alimentaires.

- **FERCO Œnologie**

Production de tanins œnologiques 100% raisin qui ont des utilisations et des propriétés plus variées que les tanins classiquement utilisés en œnologie.

Grap'tan® est le nom de la gamme qui comprend 4 produits à utiliser de la vinification à la mise en bouteille.

Le but de FERCO en développant sa gamme Grap'tan® est d'aider les vinificateurs à améliorer la qualité de leurs vins, dans le respect de leur typicité et de la sécurité alimentaire du consommateur.

- FERCO Colorants

Une gamme de colorants naturels liquides et en poudre, tous issus exclusivement du raisin. Cette gamme s'appelle Grap'Color.

4.6. Les produits de FERCO DEVELOPPEMENT

FERCO Nutraceutique

• Polyphénols de raisin rouge

Ces produits ont le même profil polyphénolique que le raisin et le vin rouge. Ils permettent de conférer des propriétés santé aux produits alimentaires, notamment en leur donnant de bonnes propriétés anti-radicalaires et un pouvoir antioxydant, tout en leur ajoutant une couleur attractive.

3 produits de polyphénols de raisin rouge sont proposés par la société, ils se différencient en fonction du pourcentage total de polyphénols qu'ils contiennent :

- Grap'Active® Red H : ce produit contient 80% de polyphénols.

- Grap'Active® Red M : ce produit contient 50% de polyphénols.

- Grap'Active® Red L : ce produit contient 20% de polyphénols.

• Polyphénols de raisin blanc

- Grap'Active® White : ce produit, composé de polyphénols extraits de raisin blanc, permet d'enrichir les produits alimentaires avec un actif antioxydant puissant sans affecter leur couleur ni leur saveur.

• Extraits de pépin de raisin

Très concentré en proanthocyanidols, ces extraits de pépin de raisin possèdent un fort pouvoir antioxydant et un potentiel anti-radicalaire élevé. Ils sont destinés à l'industrie agroalimentaire et la nutraceutique.

2 extraits de pépin de raisin sont proposés par la société, ils se différencient en fonction du pourcentage total de polyphénols qu'ils contiennent :

- Grap'Active® Seed H : Il contient 95% de polyphénols.

- Grap'Active® Seed M : Il contient 90% de polyphénols.

FERCO Œnologie

La gamme Grap'tan® est composée de quatre produits obtenus par l'extraction, la purification et la concentration des composés phénoliques du raisin frais après pressurage. Grap'tan® se présentant sous forme d'une poudre micro granulée totalement soluble dans le vin, aucune opération de solubilisation préalable n'est nécessaire.

- Grap'tan® V : Tanin 100% raisin, Grap'tan®V est spécialement conçu pour la vinification des vins rouges.

Constitué exclusivement de tanins condensés, Grap'tan®V permet une stabilisation durable de la couleur des vins rouges en favorisant les mécanismes de co-polymérisation entre anthocyanes et tanins. Il apporte également au vin un complément de structure tannique fondu et sans amertume.

L'usage de ce produit est à réserver aux vins rouges pendant les phases de vinification

- Grap'tan® E : Tanin 100% raisin conçu pour l'élevage des vins blancs et rouges.

En améliorant le pouvoir antioxydant du vin, il contribue à sa protection et sa bonne évolution pendant les phases d'élevage. Il est particulièrement recommandé lors de l'élevage en fûts ou de la pratique de la micro-oxygénation des vins. Grâce à la grande réactivité de ses tanins, Grap'tan®E participe à la stabilisation de la couleur des vins rouges, tout en apportant au vin un complément de structure tannique.

- Grap'tan® S : Tanin 100% raisin, extrait de pellicule de raisin blanc spécialement conçu pour la finition des vins blancs, rosés et rouges.

Grâce aux caractéristiques spécifiques des tanins de pellicule de raisin, Grap'tan®S apporte une perception gustative très complète, souple et équilibrée permettant d'ajuster la structure tannique du vin en fin d'élevage. La parfaite solubilité et stabilité de ses constituants autorise son ajout à tout moment, jusqu'à la mise en bouteille, en respectant la limpidité du vin.

- Grap'tan® PC : Tanin 100% raisin spécialement conçu pour la finition des vins, blancs, rosés et rouges.

Grâce à la grande pureté de ses tanins, Grap'tan®PC apporte une perception gustative très complète, ferme et équilibrée permettant d'ajuster la structure tannique du vin en fin d'élevage. La parfaite solubilité et stabilité de ses constituants autorise son ajout à tout moment, jusqu'à la mise en bouteille, en respectant parfaitement la limpidité du vin.

FERCO Colorants

Les colorants naturels extraits de la pellicule de raisin rouge sont parmi les colorants naturels les plus stables à la chaleur comme à la lumière. Ils sont destinés à colorer des produits alimentaires.

La gamme se compose des deux produits suivants :

- Colorant naturel 12 UC poudre microgranulée

- Colorant naturel liquide 3 UC

➤ Ventilation du CA par division (en milliers d'euros)

Exercice	Cœnologie	Nutraceutique	Colorants	Prestations
30/04/2002	799	537	140	85
30/04/2003	1 359	457	170	114
31/10/2003	462	227	586	77
30/04/2004	1 361	340	1 062	77
30/04/2005	1 620	1 470	1 500	100
30/04/2006	1 935	3 360	2 000	100

4.7. LA CLIENTELE DE FERCO DEVELOPPEMENT

4.7.1. Répartition du chiffre d'affaires par client

Sur l'année 2002/2003, les 10 principaux clients de FERCO DEVELOPPEMENT représentent plus de 50% du chiffre d'affaires :

Part des clients dans le chiffre d'affaires pro forma	30/04/2003	%
Intec	345 079	17,17%
Breko	198 365	9,87%
Cyvex	96 268	4,79%
Société X, spécialiste des colorants	87 224	4,34%
Labosgs	83 406	4,15%
Sous-total 5 premiers clients	810 343	40,32%
Gusmercellulo	61 499	3,06%
Los vascos	58 284	2,90%
WBM	41 803	2,08%
Amtrade	32 156	1,60%
Weinchemisches	28 941	1,44%
Sous-total 10 premiers clients	1 033 027	51,40%

Les délais de paiement sont variables en fonction du secteur d'activité et du type de client (client final, distributeur local, distributeur national, ...), ainsi :

- Cœnologie :
 - Vente directe : 30 à 60 jours (suivant les volumes)
 - Distributeurs régionaux : 60 jours
 - Distributeurs nationaux : 60 à 120 jours (suivant les pays)
- Nutraceutique : 60 jours
- Colorants : 30 jours

4.7.2. Répartition des clients par domaine d'activité

Domaine d'activité	Clients	% du Chiffre d'affaires
Distributeur de produits œnologiques	Intec	17,17%
	Gusmercellulo	3,06%
	Amtrade	1,60%
Distributeur de compléments alimentaires	Breko	9,87%
	Cyvex	4,79%
Laboratoire conseil et distributeur de produits œnologiques	Labosgs	4,15%
	WBM	2,08%
	Weinchemisches	1,44%
Négoce et fabrication de colorants	Société X, spécialiste des colorants	4,34%
Domaine viticole	Los vascos	2,90%

Il existe une certaine saisonnalité, le Chiffre d'Affaires du mois d'avril 2003 a, par exemple, représenté 18% du Chiffre d'Affaires de l'exercice 2002/2003.

4.8. FOURNISSEURS

4.8.1 Répartition des fournisseurs

Sur l'année 2002/2003, les 5 principaux fournisseurs de FERCO DEVELOPPEMENT représentent plus de 50% des achats TTC :

Part des fournisseurs	30/04/2003	%
Valherault	345 079	17,17%
Sarlbél	305 085	15,18%
Cavale	226 703	11,28%
Baron	89 636	4,46%
Deulep	72 553	3,61%
Total 5 premiers fournisseurs	1 039 056	51,70%

Il existe une certaine saisonnalité de l'activité de FERCO DEVELOPPEMENT dans la mesure où les approvisionnements en matières premières (pépins de raisin sec et extraits de marc blanc) se déroulent une fois par an et sont réglés selon des échéanciers relativement longs qui peuvent atteindre 12 mois.

4.9. INVESTISSEMENTS

Les investissements envisagés par FERCO DEVELOPPEMENT au cours des trois prochains exercices sont les suivants (en milliers d'euros) :

	30/04/2004	30/04/2005	30/04/2006
FRAIS D'INTRODUCTION EN BOURSE	300		
MATERIEL D'EXPLOITATION	50	450	450
TOTAL INVESTISSEMENTS	350	450	450

Les investissements en matériel sont nécessaires suite à l'acquisition de l'usine de Saint Julien de Peyrolas. Ils permettront des gains de productivité et limiteront la main d'œuvre. Le financement de ces investissements est budgété à hauteur de 70% par emprunt sur une durée de 5 ans.

4.10. LE MARCHE DE FERCO DEVELOPPEMENT

FERCO DEVELOPPEMENT est un acteur du marché des tanins œnologique de raisins.

De par la qualité et les diverses possibilités d'applications de ses produits, la société intervient également et interviendra plus encore à l'avenir sur des marchés connexes de son marché principal : le marché des compléments alimentaires, le marché de la nutraceutique, le marché de la cosmétique et, à un moindre degré, le marché de la diététique.

Les chiffres présentés dans les paragraphes ci-dessous concernent les ventes finales au détail et aux clients individuels.

4.10.1. Le marché des compléments alimentaires

La phytonutrition repose sur des compléments alimentaires, c'est-à-dire des produits spécifiques, composés d'extraits de plantes, de vitamines et de minéraux, dont les propriétés permettent d'améliorer un certain nombre de fonctions de l'organisme, et viennent en général pallier des carences nutritionnelles, dues à une alimentation déséquilibrée.

Bien que reconnue en 1989 par la Commission Européenne, la phytonutrition ne fait pas encore l'objet d'une législation homogène dans les différents pays de la Communauté Européenne : certains pays, comme la Belgique, l'Espagne et l'Italie, ont des législations (néanmoins différentes) ; d'autres, comme la France, n'en ont pas encore.

Quelques chiffres pour situer le marché : un CA en France de plus de 610 millions d'euros, 400 fournisseurs et sous-traitants de matières premières diverses, 9.600 salariés, un gisement de croissance économique et d'emploi, en permanente évolution. Le besoin d'une supplémentation est souvent réel : de nombreuses personnes sont réellement carencées, les apports caloriques moyens ayant baissé d'un tiers en un demi-siècle pour s'adapter à la diminution de l'activité physique. Le complément alimentaire dépasse désormais la notion de rééquilibrage d'une carence, et sa définition se précise d'année en année entre la réglementation française et la réglementation européenne. Le marché des compléments alimentaires représente 3,87 milliards de dollars et un prévisionnel de 400 millions de ventes sur Internet d'ici 2003 aux Etats-Unis. 106 millions d'Américains consomment chaque jour des suppléments en vitamines et oligo-éléments et 24,2 millions prennent des compléments alimentaires. Cette explosion du marché est en passe de gagner l'Europe. (sources CELTIPHARM janvier 2002)

4.10.2. Le marché de la nutraceutique

Egalement appelé marché des alicaments, ce marché comprend tous les produits agro-alimentaires traditionnels, qui font l'objet d'une addition de vitamines, minéraux, fibres ou extraits végétaux, en vue de leur apporter (ou de renforcer) une action fonctionnelle.

Ce marché connaît un fort développement, notamment dans le domaine des produits laitiers (laits enrichis de vitamines, yaourts au bifidus, etc.), et devrait représenter à brève échéance 5% du marché des produits agro-alimentaires. Selon une étude EUROMONITOR de juillet 2001, le marché représentait 1,77 milliard d'euros en France en 2000, et il est prévu une croissance de 53,3% de 2001 à 2005 pour que ce marché atteigne 2,7 milliards d'euros en 2005.

FERCO DEVELOPPEMENT intervient d'ores et déjà sur ce marché et envisage de renforcer encore sa présence dans ce domaine d'activité.

4.10.3. Le marché de la cosmétique

Au sein de ce marché, il convient de distinguer la cosmétique nécessitant une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) vendue derrière le comptoir et pouvant faire l'objet d'une prescription médicale, la cosmétique avec visa Publicité Produit en vente libre mais avec un discours réglementé et la cosmétique sans visa Publicité Produit, la plus accessible. Celle-ci comprend la phytocosmétique, dont les produits sont composés à partir d'extraits végétaux. Selon une étude réalisée en juillet 2001 par EUROMINOTOR, le marché français de la cosmétique et des soins de la peau devrait atteindre 2,25 milliards d'euros en 2005.

4.10.4. Le marché de la diététique

Ce marché, incluant l'alimentation des sportifs, comprend aussi tous les produits de supplémentation ou à l'inverse, de régime : repas hyperprotéinés, produits hypoglucidiques.

C'est un marché mature, représentant en France un potentiel de plus de 2 milliards d'euros selon SYNADIET (Syndicat créé en 1950, regroupant des fabricants, producteurs et distributeurs de produits diététiques).

La diététique est un secteur où FERCO peut intervenir du fait des qualités intrinsèques des polyphénols présent dans ses produits : antioxydant, antiradicalaire...

4.11. LA CONCURRENCE

Le marché des tanins œnologiques se structure selon deux grands types d'offres :

Les tanins de bois et les tanins de raisins.

A l'exception de FERCO DEVELOPPEMENT et de La Gardonnenque (producteurs exclusifs de tanins de raisins), tous les acteurs offrent systématiquement une gamme comprenant ces deux types de tanins.

• La Gardonnenque

Chiffre d'affaires : 28 M€

Résultat net 2002 : 202 K€

Société Coopérative Agricole au capital de 1,09 M€ détenu par 388 sociétaires vigneron, LA GARDONNENQUE a été créée en 1969 par un groupe de caves coopératives. Distillerie traditionnelle au départ, elle a rapidement diversifié ses activités et étendu son rayon d'action sur tous les vignobles français et sur tous les produits dérivés du raisin comme la nutraceutique ou encore la cosmétologie.

• Partoeno

Chiffre d'affaires 2002 : 1,5 M€

Résultat net 2002 : 53 K€

Fabricant de tanins œnologiques et extraits végétaux pour vins et alcools.

• Martin Vialatte

Chiffre d'affaires : 10 M€

Résultat net 2002 : 241 K€

Fabricant de produits œnologiques étudiés en laboratoire puis à l'échelle pré-industrielle avant d'être commercialisés.

• Laffort

Chiffre d'affaires : non disponible

Résultat net 2002 : non disponible

Fabricant de produits œnologiques et notamment de tanins de bois.

4.12 les atouts de FERCO DEVELOPPEMENT

- **la maîtrise du processus technologique d'extraction** : nature, origine de la matière première, mode d'extraction, mode de concentration.
- **la maîtrise d'une gamme et le contrôle de son circuit commercial**
- **la maîtrise du conseil œnologique**

4.13 ORGANISATION ET MOYENS DE FERCO DEVELOPPEMENT

4.13.1. Les sites d'exploitation de FERCO DEVELOPPEMENT

La société a son siège à Saint-Montan.

Elle a acquis en 2003 le site de production de l'entreprise Sefcal (filiale du groupe Chr. Hansen) à Saint-Julien-de-Peyrolas dans le Gard.

Ferco a adapté ces locaux de 2 500 m² pour renforcer sa production de tanins, polyphénols et colorants et se trouve en mesure de répondre aux demandes du marché.

Les principaux ateliers se répartissent comme suit :

- Stockage des matières premières et des produits intermédiaires : chambres froides (3)
- Extraction : un extracteur continu
- Purification : unité de nanofiltration, unité d'ultrafiltration et colonnes de résines d'absorption
- Clarification : centrifugeuse Westfalia
- Pasteurisation : pasteurisateur Actini et pasteurisateur Techni-Process
- Séchage : un atomiseur Niro
- Stockage des produits finis : Racks de stockage

Trois modes de financement ont été utilisés :

Concernant les matériels qui faisaient partie de l'acquisition de l'usine située à Saint-Julien-de-Peyrolas, à savoir les ateliers de stockage, l'atelier d'extraction, le pasteurisateur Actini et l'atelier de séchage, le financement a été le suivant :

- Emprunts : 77%
- Autofinancement : 23%

L'atelier de clarification et le pasteurisateur Techni-Process ont été autofinancés.

L'atelier de purification a été financé par crédit-bail.

4.13.2. Les effectifs

Au 31 octobre 2003, FERCO, compte 21 salariés.

➤ Répartition des effectifs par catégorie au 31/10/2003

	au 31/10/2003	%
CADRES	9	43%
NON-CADRES	12	57%
TOTAL	21	100%

4.13.3. Marques et brevets

➤ **La société FERCO DEVELOPPEMENT détient plusieurs brevets**

France

Numéro de brevet : 97 16860

Titre : Procédé d'obtention d'un tanin de raisin, tanin obtenu et utilisations

Date d'enregistrement : 31.03.2000

Durée : 20 ans à compter du 30.12.1997

Nouvelle Zélande

Numéro de brevet : 505716

Titre : Method for obtaining grape tannin, resulting tannin and uses

Date d'enregistrement : 03.03.2003

Durée : 20 ans à compter du 30.12.1998

USA

Numéro de brevet : US 6.479.081 B2

Titre : Method for obtaining grape tannin, resulting tannin and uses

Date d'enregistrement : 12.11.2002

Durée : 20 ans à compter du 30.12.1998

Australie

Numéro de brevet : 754175
Titre : Method for obtaining grape tannin, resulting tannin and uses
Date d'enregistrement : 07.11.2002
Durée : 20 ans à compter du 30.12.1998

➤ **La société FERCO DEVELOPPEMENT détient deux marques**

• **Grap'tan®**

Argentine

Numéro d'enregistrement : 1.917.744
Date d'enregistrement : 11.03.03

France

Numéro d'enregistrement : 99 777 169
Date d'enregistrement : 18.02.1999

Nouvelle Zélande

Numéro d'enregistrement : 646123
Date d'enregistrement : 01.10.2001

Japon

Numéro d'enregistrement : 763476
Date d'enregistrement : 07.08.2001

USA

Numéro d'enregistrement : 2.690.206
Date d'enregistrement : 25.02.2003

Chili

Numéro d'enregistrement : 645.902
Date d'enregistrement : 25.03.2002

Pays de l'arrangement et protocole de Madrid (dépôt auprès de l'OMPI permettant de bénéficier d'une protection internationale dans les pays signataires)

Numéro d'enregistrement : 763 476
Date d'enregistrement : 07.08.2001

• **Grap'Active®**

France

Numéro d'enregistrement : 02 3162 858
Date d'enregistrement : 03.05.2002

Pays de l'arrangement et protocole de Madrid (dépôt auprès de l'OMPI permettant de bénéficier d'une protection internationale dans les pays signataires)

Numéro d'enregistrement : 795 185
Date d'enregistrement : 04.11.2002

4.13.4. Recherche et développement

FERCO dispose de son propre laboratoire de recherche et développement (R&D) composé de quatre personnes à ce jour. Les moyens consacrés à la R & D sont les suivants :

Budget exercice 2003/2004 : 350 K , soit 12 % du chiffre d'affaires.

Budget prévisionnel exercice 2004/2005 : 450 K, soit 10 % du chiffre d'affaires.

Budget prévisionnel exercice 2005/2006 : 600 K , soit 8 % du chiffre d'affaires et une personne supplémentaire.

Les projets de R&D portent sur les domaines suivants :

- Œnologie

- Mise au point d'un nouveau produit à partir d'un composé extrait de la pellicule de raisin blanc par purification physique pour amélioration gustative des vins

- Nutraceutique
 - Création d'un nouveau produit pour un client dans les soft-drinks
 - Mise au point d'une nouvelle formulation de polyphénols de raisin sous forme liquide pour le marché de l'alimentation humaine et cosmétologie
 - Mise en place d'études cliniques sur nos produits et développement de nouvelles allégations santé
- Colorants
 - Stabilisation des Colorants Anthocyaniques de raisin par co-pigmentation
 - Amélioration de la qualité finale de nos produits : tanins œnologiques, polyphénols, colorants par un traitement pré-atomisation

4.13.5. Assurances

Le poste assurance représente, en 2003, 16 879,8 euros.

Type de contrat	Compagnie	N° de contrat	Prime 2002 (euros)	Risques couverts	Plafond couvert (euros)
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE	GENERALI FRANCE	AA204758	15 919,44	INCENDIE ET DOMMAGES DIVERS	4 259 226,57
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE				DOMMAGES ELECTRIQUES	16 480
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE				BRIS DE MACHINES	100 000
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE				MATERIEL BUREAUTIQUE	20 000
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE				BRIS DE GLACE	2 000
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE				VOL	40 000
MULTIRISQUE INDUSTRIELLE				PERTES D'EXPLOITATION	2 000 000

La société bénéficie d'une assurance homme-clé concernant Monsieur Marc Feriès souscrite auprès de la compagnie CARDIF pour un montant versé, en cas de décès ou d'invalidité absolue suite à un accident, de 533 571,57 euros. La cotisation annuelle de cette assurance est de 960,36 euros.

4.13.6. Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas à ce jour de faits exceptionnels ou de litiges, pouvant avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de FERCO DEVELOPPEMENT.

4.14 LES FACTEURS DE RISQUES

4.14.1 Risques liés à l'évolution de la réglementation

Le Codex (code œnologique international) prévoit l'utilisation des tanins pour faciliter le collage des vins ainsi que pour en assurer une bonne stabilité. Il autorise l'utilisation des tanins de bois mais aussi ceux du raisin. Tous ces tanins doivent être conformes à des normes bien précises, concernant notamment leur teneur en acide tannique ou leur neutralité vis-à-vis du vin (ils ne doivent ni aromatiser, ni colorer les vins).

Le Codex reconnaît les tanins de FERCO et la direction de la concurrence et de la répression des fraudes a également donné son assentiment à leur utilisation.

Si la réglementation devait évoluer vers une radicalisation, FERCO devrait être moins exposée que les producteurs de tanins de bois, les tanins de raisins étant parmi les plus fiables et de surcroît les seuls à respecter totalement l'éthique du vin.

4.14.2 Risques de gestion des stocks

La société se fait livrer les matières premières (pépins de raisins secs ou extraits de marc rouge et blanc liquides) par les producteurs (viticulteurs/distilleries) à l'issue de la campagne de vendange annuelle, soit en septembre/octobre.

Les pépins de raisins secs sont stockés dans des silos extérieurs à la société et les extraits de marc dans des frigos appartenant à FERCO.

L'approvisionnement de la matière première étant annuel, il existe un risque de gestion des stocks dans le sens où il s'agit pour la société d'anticiper la production qu'elle aura à fournir à ses clients. Sur l'exercice 2003 pro forma, le stock représente un montant de près de 1 268 K€.

4.14.3 Risques liés aux fournisseurs

La société est liée dans une faible proportion à son principal fournisseur, qui représente en 2003 17,17 % des achats de FERCO DEVELOPPEMENT.

Néanmoins, l'existence sur le marché d'un nombre relativement important de producteurs (viticulteurs/distilleries) permet à la société d'envisager toute modification de ses approvisionnements.

Part des fournisseurs dans le chiffre d'affaires HT (en %)	30/04/2003
LE 1ER FOURNISSEUR	17,17%
LES 5 PREMIERS FOURNISSEURS	51,70%

4.14.4 Risques liés aux collaborateurs clés.

Les dirigeants dont dépend la réussite de FERCO DEVELOPPEMENT sont actionnaires de la société. Le développement de la société est soutenu par l'ensemble des collaborateurs de la société. Par ailleurs, le fonctionnement de la société tel qu'il se présente aujourd'hui ne serait pas remis en cause par le départ de l'un d'eux.

4.14.5 Risques liés à la clientèle.

Part des clients dans le chiffre d'affaires pro forma	30/04/2003	%
Intec	345 079	17,17%
Breko	198 365	9,87%
Cyvex	96 268	4,79%
Société X, spécialiste des colorants	87 224	4,34%
Labosgs	83 406	4,15%
Sous-total 5 premiers clients	810 343	40,32%
Gusmercellulo	61 499	3,06%
Los vascos	58 284	2,90%
WBM	41 803	2,08%
Amtrade	32 156	1,60%
Weinchemisches	28 941	1,44%
Sous-total 10 premiers clients	1 033 027	51,40%

4.14.6 Risques liés au non-paiement

Les impayés représentent une faible part du chiffre d'affaires de FERCO. La totalité des clients de la société fait partie de l'encours crédit autorisé par EULER SFAC dans le cadre d'une assurance crédit. Par ailleurs, une police COFACE couvre les impayés sur l'export. Ainsi, le risque d'impayé est minime.

4.14.7. Risques de taux

La société présente un endettement global au 30 avril 2003 comptes pro forma de 1 216 K€.

L'ensemble de ces emprunts est à taux fixe :

Tableau récapitulatif de l'endettement au 30 avril 2003 :

Libellé	Montant (€)	Echéance	Taux
Emprunt BNP 700 KF (5 ans)	12 010,67	15/10/2003	5,40 %
Emprunt Société Générale 300 KF (5 ans)	32 067,80	23/08/2006	6,35 %
Emprunt Société Générale 35 K€ (5 ans)	35 000,00	04/04/2008	5,20 %
Emprunt Société Générale 162,5 K€ (10 ans)	162 500,00	04/04/2013	5,50 %
Emprunt SODIE 60 K€ (7 ans)	60 000,00	10/02/2010	4,25 %
Emprunt Marze 40 K€ (7 ans)	38 832,84	10/01/2010	5,80 %
Emprunt Marze 35 K€ (5 ans)	34 492,53	25/03/2008	5,55 %
Emprunt Marze 162,5 K€ (10 ans)	161 505,72	25/03/2013	5,95 %
Emprunt CCF 35 K€ (5 ans)	35 000,00	04/04/2008	5,20 %
Emprunt CCF 162,5 K€ (10 ans)	162 500,00	04/04/2013	5,75 %
Intérêts courus sur emprunts	2 583,54		
Comptes bancaires créditeurs	82 475,28		
Agios à payer	611,75		
Mobilisations de Créances Nées à l'Export (MCNE)	396 595,00		
Total	1 216 175,13		

Le taux d'endettement, au 30 avril 2003, ressort :

- A 23 % (1.216/5.213) en prenant en compte la totalité de l'endettement (CT, MT et LT).
- A 14 % (734/5.213) en prenant en compte uniquement l'endettement MT et .

L'endettement court terme de la société est constitué des MCNE ci-dessus mentionnées dont le taux d'intérêt est égal à EURIBOR période + 2 % (pour la Société Générale) et + 2,5 % (pour le CCF).

Une variation des taux de +/- 1% aurait un impact relativement faible sur les résultats de la société.

Enfin, la société FERCO Développement n'est soumise à aucune clause de défaut permettant aux banques de dénoncer les crédits et d'exiger leur remboursement anticipé.

4.14.8. Risques de change

Toutes les factures et tous les achats de la société sont réalisés en euros, à de rares exceptions près, le risque de change est donc non significatif. Il représente au 30 avril 2003, dans les comptes pro forma, moins de 4,5 K€ dû à une facturation en dollars américains.

C H A P I T R E 5

·PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS ·

5.1 COMPTES SOCIAUX AU 30 AVRIL 2003, 30 AVRIL 2002 ET AU 30 AVRIL 2001

5.2 COMPTES SEMESTRIELS AU 31 OCTOBRE 2003 ET RAPPEL 31 OCOTBRE 2002

5.3 COMPTES PRO FORMA FUSIONNES AU 30 AVRIL 2003 ET RAPPEL 30 AVRIL 2002

5.4 COMPTES SEMESTRIELS PRO FORMA FUSIONNES AU 31 OCTOBRE 2003 ET RAPPEL 31 OCTOBRE 2002

5.5 PREVISIONNELS AU 30 AVRIL 2004 , AU 30 AVRIL 2005 ET AU 30 AVRIL 2006

5.1 COMPTES SOCIAUX AU 30 AVRIL 2003, AU 30 AVRIL 2002 ET 30 AVRIL 2001

5.1.1 Bilan

ACTIF En euros	01/05/2002 – 30/04/2003 12 mois			1/05/2001 – 30/04/2002 12 mois	1/05/2000 – 30/04/2001 12 mois
	Brut	Amort./Prov	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets et droits similaires	609	609			
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisation corporelles	7 384	5 477	1 906	2 437	3 515
Immobilisations financières					
Autres participations	903 717		903 717	903 717	903 717
Autres immobilisations financières	1 372		1 372	1 372	1 372
Actif immobilisé	913 083	6 087	906 996	907 526	908 605
Créances clients et comptes rattachés	164 432	3 834	160 597	48 059	31 906
Autres créances	76 412		76 412	68 904	66 195
Disponibilités	240		240	5 935	1 505
Charges constatées d'avance	3 566		3 566	3 757	4 039
Actif circulant	244 652	3 834	240 817	126 657	103 645
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
TOTAL GENERAL	1 157 735	9 921	1 147 814	1 034 184	1 012 251

PASSIF En euros	01/05/2002 – 30/04/2003	1/05/2001 – 30/04/2002	1/05/2000 – 30/04/2001
	12 mois	12 mois	Mois
Capital	7 775	7 775	7 774
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 830	15 830	15 830
Réserve légale	777	777	777
Réserves statutaires	771 466	771 466	764 176
Report à nouveau	-47 798		
Résultat de l'exercice	43 783	-47 798	7 289
Capitaux propres	791 834	748 050	795 848
Provisions pour charges	8 943	3 030	
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	23	13 799	26 752
Emprunts et dettes financières divers	4 880	2 820	625
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	14 329	7 622	7 246
Dettes fiscales et sociales	110 143	59 748	89 626
Autres dettes	217 659	199 111	80 869
Produits constatés d'avance			11 281
Total des dettes	347 036	283 102	216 402
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL	1 147 814	1 034 184	1 012 251

5.1.2 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT En euros	01/05/2002 – 30/04/2003 12 mois			1/05/2001 – 30/04/2002 12 mois	1/05/2000 – 30/04/2001 12 mois
	France	Export	Total	Total	Total
Production vendue de services	113 372		113 372	84 920	150 626
Chiffre d'affaires	113 372		113 372	84 920	150 626
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			178 944	113 245	84 522
Autres produits				4	5 337
Total :			292 317	198 170	240 485
Charges d'exploitation :					
Fournitures et services extérieurs					
Autres achats et charges externes			61 148	67 315	96 114
Impôts, taxes et versements assimilés			9 452	13 094	9 175
Salaires et traitements			131 540	120 312	101 742
Charges sociales			38 256	35 652	30 872
Dotations aux amortissements sur immobilisations			936	1 078	1 236
Dotations sur actif circulant				3 834	
Autres charges				1	
Total des charges d'exploitation			241 335	241 289	239 142
Résultat d'exploitation			50 982	- 43 119	1 343
Autres intérêts et produits assimilés					8 543
Produits financiers					8 543
Intérêts et charges assimilées*			524	1 406	2 538
Charges financières			524	1 406	2 538
Résultat financier			-524	-1 406	6 005
Résultat courant avant impôt			50 458	-44 526	7 348
Produits exceptionnels sur opérations en capital					397
Reprises sur provisions et transferts de charge			762		
Produits exceptionnels			762		397
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				241	288
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					167
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			6 675	3 030	
Charges exceptionnelles			6 675	3 272	455
Résultat exceptionnel			-5 912	-3 272	-58
Impôt sur les bénéfices			762		
Résultat net de l'exercice¹			43 783	-47 798	7 289

* intérêts sur emprunt BNP Paribas (400 KF) : 480 € et agios sur découverts bancaires : 44 €

¹ Résultat par action (sur 51 parts) : au 30/04/2001 : 142,76 , au 30/04/2002 : -937,22 , au 30/04/2003 : 858,49 .
Résultat dilué par action (sur 314 862 actions) : au 30/04/2001 : 0,02 , au 30/04/2002 : -0,15 , au 30/04/2003 : 0,14 .

5.1.3 Annexe aux comptes sociaux

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :
Néant

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

A compter de cet exercice, il est fait application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs du 07/12/2000 et ses conséquences sur le compte de résultat et les capitaux propres à l'ouverture sont les suivants :
Néant

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices...

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées normales d'utilisation précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant les méthodes précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, est constituée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Bilan actif

2.1.1. Fonds commercial

Le fonds de commerce de négoce en tanins et produits œnologiques exploité à Saint Montan a été créé le 3 septembre 1996.

2.1.2. Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution		
Frais d'établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Frais de R&D		
Droit au bail		
Fonds de commerce		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.3. Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Matériel de bureau : 407 euros

2.1.4. Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
Matériel et outillage		
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transports		
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.5. Liste des filiales et participations

Société	Situation* nette au 30/04/03	Capital détenu	Valeur nette titres détenus	Cpt des	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SA Ferco Développement	-960 381	95,09%	903 717,78		1 986 407	-385 892	

* situation nette au 30/04/03 + plus-value latente s/ fonds de commerce =
-960 381 euros + 3 048 980 euros = +2 088 599 euros

2.1.6. Créances rattachées à des participations – Classement par échéance

Nature	A 1 an au plus	A plus d'1 an
C/C SA FERCO	63 352,21	

2.1.7. Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	903 718	
Autres créances	63 352	
Autres dettes	141 435	

2.1.8. Actif circulant – Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est à un an au plus.

2.2. Bilan passif

2.2.1. Capital

Le capital est composé de 51 parts sociales de 152,45 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	51	152,449
Mouvements :		
Augmentation de capital de 0,10 euro par prélèvements sur les autres réserves		
Position fin de l'exercice	51	152,45

2.2.2. Dettes financières – Classement par échéance

L'exigibilité de l'ensemble des dettes financières est à un an au plus.

2.2.3. Sûretés réelles accordés

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	Actions SA FERCO développement	0

2.2.4. Crédit-bail

Crédit-bail:	Terrains	Construction	Matériel Outillage	Autres véhicules	TOTAL
Redevances payées: -cumuls antérieurs - exercice			640 1 281	27 546 10 985	
Total			1 921	38 531	
Redevance à payer: -à un an au plus -à +1 an et 5 ans -à plus de 5 ans			1 281 1 921	10 985 10 070	
Total			3 201	21 055	
Valeur résiduelle : - à un an au plus - à +1an et -5ans - à plus de 5ans				599	
Total				599	
Montant pris en charge dans l'exercice			100%	100%	

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Critères utilisés :

	Chiffre d'affaires
Commissions	78 600
Prestations techniques	34 772
Total	113 372 euros

3.2. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	3	

4. Engagements

4.1. engagements financiers

Avals et cautions : néant

Tableau des emprunts : emprunt BNP soldé au 30/04/2003

Tableau de crédit-bail

	Total	-1 an	+ 1 an -5 ans	Valeur résiduelle
CB Passat	21 055,35	10 985,40	10 069,95	598,91
CB Photocopieur fax	3 201,40	1 280,56	1 920,84	
Total	24 256,75	12 265,96	11 990,79	

Notes complémentaires à l'annexe

➤ 1. Tableau financier des 5 derniers exercices

EXERCICE DU	01/05/2002	01/05/2001	01/05/2000	01/05/1999	01/05/1998
AU	30/04/2003	30/04/2002	30/04/2001	30/04/2000	30/04/1999
Capital Social	7 775,00 €	7 774,90 €	51 000,00 F	51 000,00 F	51 000,00 F
Nombre d'actions	51 parts	51 parts	51 parts	51 parts	51 parts
Chiffre d'affaires	113 372,00 €	84 920,00 €	150 626,49 €	155 152,09 €	147 177,03 €
Résultat avant impôts et dotations	45 481,00 €	- 42 886,00 €	8 526,63 €	39 932,19 €	779 778,10 €
Impôt sur le bénéfice	762,00 €	- €	- €	- €	- €
Résultat après impôts et dotations	43 783,00 €	- 47 798,00 €	7 289,81 €	38 851,48 €	778 018,68 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat par action :					
après impôts et avant dotations	876,84 €	- 840,90 €	167,19 €	782,98 €	15 289,77 €
après impôts et dotations	858,49 €	- 937,22 €	142,94 €	761,79 €	15 255,27 €
Dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
Effectif salarié	3	3	2	3	2
Montant de la masse salariale	131 540,00 €	120 312,00 €	101 742,34 €	105 397,76 €	88 346,80 €
Cotisations sociales & avantages sociaux	38 256,00 €	35 652,00 €	30 872,15 €	24 415,32 €	21 241,03 €

➤ 2. Tableau de flux de trésorerie

LIBELLES (données en K€)	30/04/2003	30/04/2002
Résultat net	44	-47
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié activité		
Dotation aux amortissements	1	1
Provisions sur créances		4
Provisions sur stocks		
Provisions pour risques & charges	6	3
Subventions virée au compte de résultat		
Plus ou moins value sur cession immobilisations		
VNC des immobilisations cédées		
Dividendes non payés		
Gain de change		
Marge brute d'autofinancement	51	-39
Variations des stocks		
Variations des créances d'exploitation	119	22
Variations des dettes d'exploitation	76	79
Variation de BFR	43	-57
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8	18
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-1	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-1	0
Augmentation de capital		
Augmentation des emprunts		
Augmentation des prêts		
Diminution des prêts		
Diminution des emprunts	-13	-13
Distribution de dividendes		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-13	-13
TOTAL VARIATIONS DES FLUX	-6	5
TRESORERIE A L'OUVERTURE	6	1
TRESORERIE A LA CLOTURE	0	6
VARIATION DE TRESORERIE	-6	5

➤ 3. Note concernant les éléments des comptes sociaux au 30 avril 2003

Activité

L'exercice clos le 30 avril 2003 s'inscrit comme un exercice satisfaisant. Notre société a retrouvé cette année un niveau d'activité identique à celui de ses meilleures années.

Cette évolution par rapport à l'exercice précédent (+ 34%) s'explique par un retour d'activité sur le marché des colorants naturels anthocyaniques.

Compte de résultat

Pour un niveau de charges d'exploitation équivalent à celui de l'exercice précédent (241 K€), le résultat net est en forte progression pour deux raisons principales. D'une part l'augmentation du Chiffre d'Affaires et d'autre part l'augmentation du poste transferts de charges qui est due à une revalorisation des prestations administratives de notre société envers sa filiale.

Bilan

Au niveau de l'actif, la seule variation significative est celle concernant les créances clients et s'explique par l'augmentation de l'activité et la facturation des prestations en fin d'exercice.

Au niveau du passif, les capitaux propres augmentent de part le bénéfice de l'exercice (non distribué), les dettes financières deviennent quasiment nulles (le dernier emprunt ayant été remboursé durant l'exercice) et les dettes fiscales progressent du fait d'un montant conséquent de TVA à régulariser constaté en fin d'exercice (relatif aux facturations administratives).

➤ Note 4. Stocks

La société a pour activités l'agence commerciale et la prestation technique auprès des distilleries. Ces activités étant uniquement basées sur des prestations de services, aucun stock n'existe dans la société.

➤ Note 5. Critères de reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires « commissions sur ventes de colorants anthocyaniques » est généré par la vente de ces colorants par les distilleries aux divers clients, elle-même générée par la livraison des produits par la société.

Le Chiffre d'Affaires « prestations techniques » est généré par la réalisation de la prestation qui se déroule au moment des vendanges, c'est à dire courant septembre mais aussi tout au long de l'année par les analyses qui sont effectuées par le laboratoire de contrôle de production de la société pour le compte des distilleries.

➤ Note 6. Tableau de variations des capitaux propres au 30/04/2003.

	Capitaux propres 30/04/2003	Capitaux propres 30/04/2002	Capitaux propres 30/04/2001
Capital	7 775	7 775	7 775
Prime d'émission	15 830	15 830	15 830
Réserve légale	777	777	777
Autres réserves	771 466	771 466	764 176
Report à nouveau	<47 798>	0	0
Résultat	43 783	<47 798>	
	791 833	748 050	788 558

- La variation des capitaux propres 2003/2002 correspond à l'affectation de la perte constatée au 30/04/2002.
- Pour l'exercice N-1, la variation des autres réserves, soit 7 290 correspond à l'affectation des résultats de l'exercice arrêté au 30/04/2001.

➤ **Note 7. Tableau de rapprochement des postes de trésorerie ouverture et clôture des soldes figurant au bilan**

Au 30/04 (en milliers d'euros)	Exercice 2003/2002		Exercice 2002/2001	
Situation départ 01/05				
Trésorerie disponible sur comptes annuels	6		2	
EBE de la période		50		58
Remboursement emprunts		<14>		<40>
Variation BFR		<41>		<14>
- Clients	+ 112		+ 20	
- Autres créances	+ 8		+ 3	
- Fournisseurs	+ 7		+ 1	
- Autres dettes	+ 70		+ 80	
Situation finale au 30/04				
Trésorerie disponible sur comptes annuels	1		6	

➤ **Note 8. Engagements de retraite**

Tableau des engagements faisant ressortir un montant hors charges sociales de :

- Cadres	1 252
- Non cadres	2 289
- Ouvriers – Employés	110

5.1.5 Certification légale des comptes sociaux de FERCO DEVELOPPEMENT au 30 avril 2003

A la suite de la demande qui nous a été faite par le Président Directeur Général de la société, dans le cadre des documents à produire pour l'accès des titres de la société au marché libre, et en notre qualité de commissaire aux comptes de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA (*ex. FERCO ENGINEERING SA depuis le changement de dénomination sociale de l' AG Mixte du 29/12/2003, ex. FERCO SARL depuis août 2003*), nous avons effectué un audit des comptes annuels de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA relatifs à l'exercice du 01/05/2002 au 30/04/2003, (*période durant laquelle la société portait la dénomination sociale FERCO SARL*) tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du gérant, devenu depuis le 18 août 2003 votre Président Directeur Général et ont été approuvés par l'assemblée générale annuelle ordinaire du 18 août 2003 (préalablement à notre audit), et ont fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration en date du 9 mars 2004 pour les besoins de l'introduction au marché libre.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté de ces comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice clos au 30/04/2003 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

A BOLLENE, le 11 mars 2004,

Bernard DUC-MAUGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

5.2 COMPTES SEMESTRIELS SOCIAUX AU 31 OCTOBRE 2003 AVEC RAPPEL 31 OCTOBRE 2002

5.2.1 Bilan

ACTIF En euros	01/05/2003 – 31/10/2003 6 mois			01/05/2002 – 31/10/2002 6 mois
	Brut	Amort./Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	609	609		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisation corporelles	7 929	5 857	2 071	2 358
Immobilisations financières				
Autres participations	903 717		903 717	903 717
Autres immobilisations financières				1 372
Actif immobilisé	912 256	6 467	905 789	907 448
Créances clients et comptes rattachés	71 953	3 834	68 118	88 981
Autres créances	109 715		109 715	73 356
Disponibilités	841		841	985
Charges constatées d'avance	4 097		4 097	3 155
Actif circulant	186 608	3 834	182 773	166 478
Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 000		50 000	
TOTAL GENERAL	1 148 864	10 302	1 138 562	1 073 927

PASSIF (en euros)	01/05/2003 – 31/10/2003 6 mois	01/05/2002 – 31/10/2002 6 mois
Capital	40 800	7 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 830	15 830
Réserve légale	777	777
Réserves statutaires	734 426	771 466
Report à nouveau		-47 798
Résultat de l'exercice	48 147	-6 255
Capitaux propres	839 982	741 795
Provisions pour charges	8 943	3 030
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		8 716
Emprunts et dettes financières divers	5 432	3 918
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	74 802	19 370
Dettes fiscales et sociales	132 420	79 622
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	651	
Autres dettes	76 330	217 472
Total des dettes	289 637	329 101
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 138 562	1 073 927

5.2.2 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT En euros	01/05/2003 – 31/10/2003 6 mois			01/05/2002 – 31/10/2002 6 mois
	France	Export	Total	Total
Production vendue de services	77 163		77 163	55 144
Chiffre d'affaires	77 163		77 163	55 144
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			145 184	59 876
Autres produits				
Total :			222 347	115 020
Charges d'exploitation :				
Fournitures et services extérieurs				
Autres achats et charges externes			82 577	33 826
Impôts, taxes et versements assimilés			4 816	4 940
Salaires et traitements			66 048	63 370
Charges sociales			20 266	18 279
Dotations aux amortissements sur immobilisations			380	484
Dotations sur actif circulant				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation			174 090	120 901
Résultat d'exploitation			48 257	-5 881
Autres intérêts et produits assimilés				
Produits financiers				
Intérêts et charges assimilées*			49	373
Charges financières			49	373
Résultat financier			-49	-373
Résultat courant avant impôt			48 207	-6 255
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charge				
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			60	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Charges exceptionnelles			60	
Résultat exceptionnel			-60	
Impôt sur les bénéfices				
Résultat net de l'exercice			48 147	-6 255

* Agios sur découverts bancaires : 49 €

5.2.3. Annexes

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :
Néant

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes semestriels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

A compter de cet exercice, il est fait application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs du 07/12/2000 et ses conséquences sur le compte de résultat et les capitaux propres à l'ouverture sont les suivants :
Néant

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices...

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées normales d'utilisation précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant les méthodes précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, est constituée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Bilan actif

2.1.1. Fonds commercial

Le fonds de commerce de négoce en tanins et produits œnologiques exploité à Saint Montan à été créé le 3 septembre 1996.

2.1.2. Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution		
Frais d'établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Frais de R&D		
Droit au bail		
Fonds de commerce		
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.3. Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Matériel de bureau : 545 euros

2.1.4. Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions		
Matériel et outillage		
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transports		
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.5. Liste des filiales et participations

Société	Situation* nette au 31/10/03	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA HT 31/10/03	Résultat 31/10/03	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SA Ferco Développement	- 1 180 587	95,09%	903 717,78	1 274 393	- 274 630	Néant

* situation nette au 31/10/03 + plus value latente s/éléments incorporels d'où aucune provision sur les titres de participations au 31/10/2003.

2.1.6. Créances rattachées à des participations – Classement par échéance

Nature	A 1 an au plus	A plus d'1 an
C/C SA FERCO	88 864	

2.1.7. Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	903 718	
Autres créances	88 864	
Autres dettes		

2.1.8. Actif circulant – Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est à un an au plus.

2.2. Bilan passif

2.2.1. Capital

Le capital est composé de 51 parts sociales de 800 € de valeur nominale. Il y a eu des changements au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	51	152,449
Mouvements :		
Augmentation du capital de 33 025 € par prélèvements sur les autres réserves		647,55
Position fin de l'exercice	51	800

2.2.2. Dettes financières – Classement par échéance

L'exigibilité de l'ensemble des dettes financières est à un an au plus.

2.2.3. Sûretés réelles accordés

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement	Actions SA FERCO développement	0

2.2.4. Crédit-bail

Crédit-bail:	Terrains	Construction	Matériel Outillage	Autres véhicules	TOTAL
Redevances payées:					
-cumuls antérieurs			1 921	38 531	
- exercice			640	5 492	
Total			2 561	44 023	
Redevance à payer:					
-à un an au plus			1 281	10 985	
-à +1 an et 5 ans			1 281	4 577	
-à plus de 5 ans					
Total			2 562	15 562	
Valeur résiduelle :					
- à un an au plus				599	
- à +1an et -5ans					
- à plus de 5ans					
Total				599	
Montant pris en charge dans l'exercice			100%	100%	

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Critères utilisés :

	Chiffre d'affaires
Commissions	41 950
Prestations techniques	35 213
Total	77 163 euros

3.2. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Total	3	

4. Engagements

4.1. engagements financiers

Avals et cautions : néant

Tableau des emprunts : emprunt BNP soldé au 30/04/2003

Tableau de crédit-bail

	Total	-1 an	+ 1 an -5 ans	Valeur résiduelle
CB Passat	15 562,65	10 985,40	4 577,25	598,91
CB Photocopieur fax	2 569,12	1 280,56	1 280,56	
Total	18 123,77	12 265,96	5 857,81	

Note complémentaire

➤ 1. Tableau de flux de trésorerie

LIBELLES (données en K€)	31/10/2003	31/10/2002
Résultat net (01/11 au 31/10)	-2	-47
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié activité	0	0
Dotation aux amortissements	1	1
Provisions sur créances	0	1
Provisions sur stocks		
Provisions pour risques & charges	6	1
Subventions virées au compte de résultat		
Plus où moins valeur sur cession immobilisations		
VNC des immobilisations cédées		
Dividendes non payés		
Gain de change		
Marge brute d'autofinancement	5	-44
Variations des stocks	0	0
Variations des créances d'exploitation	-16	-32
Variations des dettes d'exploitation	-31	77
Variation de BFR	-47	45
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-42	1
Acquisition Charges à étaler	50	
Acquisition d'immobilisations corporelles	1	
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	51	0
Augmentation de capital		
Augmentation des emprunts		
Augmentation des prêts		
Diminution des prêts		
Diminution des emprunts	-7	-13
Distribution de dividendes		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-7	-13
TOTAL VARIATIONS DES FLUX	2	-12
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-1	11
TRESORERIE A LA CLOTURE	1	-1
VARIATION DE TRESORERIE	2	-12

➤ **2. TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/10/2003.**

	Capitaux propres 31/10/2003	Capitaux propres 31/10/2002	Capitaux propres 31/10/2001
Capital	40 800	7 775	7 775
Prime d'émission	15 830	15 830	15 830
Réserve légale	777	777	777
Autres réserves	734 426	771 466	771 466
Report à nouveau	0	<47 798>	-
Résultat	41 149	<6 255>	
	832 982	741 795	795 848

- La variation 2003/2002 correspond à l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 30/04/2003 soit 43 783 .

- La variation des autres postes de capitaux propres résulte de l'AGE de 18/08/2003 : augmentation de capital par incorporation des réserves.

- La variation 2002/2001 correspond à l'affectation du résultat déficitaire de 47 798 imputé en report à nouveau.

5.2.4 Rapport du Commissaire aux comptes sur la situation intermédiaire semestrielle au 31/10/2003

A la suite de la demande qui nous a été faite par le Président Directeur Général de la société, dans le cadre des documents à produire pour l'accès des titres de la société au marché libre, et en notre qualité de commissaire aux comptes de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA (*ex. FERCO ENGINEERING SA depuis le changement de dénomination sociale de l'AG Mixte du 29/12/2003, ex. FERCO SARL depuis août 2003*), nous avons effectué un examen limité des comptes de situation intermédiaire semestriels de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA relatifs à la période du 01/05/2003 au 31/10/2003 (*période durant laquelle la société portait la dénomination sociale FERCO SARL puis FERCO ENGINEERING SA*) tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration en date du 9 mars 2004.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevées que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires semestriels arrêtés au 31/10/2003 et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de la période semestrielle écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période du 01/05/2003 au 31/10/2003.

Fait à BOLLENE,
Le 11 mars 2004

Bernard DUC-MAUGE
Commissaire aux comptes

5.3 COMPTES FUSIONNES PRO FORMA AU 30 AVRIL 2003 AVEC RAPPEL 30 AVRIL 2002

Rappel des hypothèses

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes annuels pro forma au 30 avril 2003.

1. Consolidation des comptes de la SA Ferco Engineering avec la filiale Ferco Développement.
2. Annulation des réciprocitys et des opérations intra-groupe.
3. Intégration dans les comptes pro forma des événements intervenus après la date de clôture du 30/04/2003 et dont la liste a été dressée.

SA Ferco Développement

Augmentation de capital au 30/11/2003 suite à la levée de l'option pour les obligations remboursables en actions. Cette opération génère une augmentation de capital de 323 088 euros et une prime d'émission de 972 911,58 euros.

SA Ferco Engineering

- Augmentation de capital en date du 18/08/2003 par incorporation de réserves pour un montant de 33 025 euros.
- Augmentation de capital en date du 29/12/2003 par incorporation de réserves pour un montant de 244 800 euros.
- Augmentation de capital suite à apport en nature des obligations convertibles en actions et des actions catégorie P détenues par les investisseurs.
- Opération de fusion par confusion de patrimoine avec sa filiale Ferco Développement.

Cette opération entraîne :

- L'extinction de la dette due aux obligations convertibles pour un montant de 1 295 999,58 euros.
- La comptabilisation d'un mali de fusion de 3 636 075,40 qui correspond à l'écart entre les valeurs d'apports et les valeurs comptables.

5.3.1 Bilan

ACTIF En euros	01/05/2002 – 30/04/2003 12 mois			01/05/2001 – 30/04/2002 12 mois
	Brut	Amort./Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	788 063	196 184	591 878	621 751
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles				
Terrains	201 130	47	201 083	196 600
Constructions	548 800	9 121	539 678	
Install. techniques, mat. out. industriels	402 910	121 567	281 343	130 683
Autres immobilisation corporelles	269 119	65 994	203 124	121 825
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	596		596	596
Autres immobilisations financières	4 004		4 004	23 056
Actif immobilisé	2 214 624	392 915	1 821 708	1 094 513
Matières premières, approvisionnements	1 265 728		1 265 728	644 841
En cours de production de biens	133 360		133 360	101 234
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	938 996		938 996	502 010
Avances et acomptes versés sur commandes				6 432
Marchandises				
Créances clients et comptes rattachés	767 582	35 601	731 980	582 977
Autres créances	76 011		76 011	69 099
Valeurs mobilières de placement				24 733
Disponibilités	14 792		14 792	89 371
Charges constatées d'avance	42 306		42 306	61 491
Actif circulant	3 238 779	35 601	3 203 177	2 082 192
Charges à répartir sur plusieurs exercices	83 464		83 464	33 777
TOTAL GENERAL	5 536 867	428 517	5 108 350	3 210 483

PASSIF (en euros)	01/05/2002 – 30/04/2003 12 mois	01/05/2001 – 30/04/2002 12 mois
Capital	503 779	7 774
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 161 235	15 830
Réserve légale	777	777
Réserves statutaires	493 641	771 466
Report à nouveau	338 093	-763 603
Résultat de l'exercice	-3 978 184	-734 487
Subvention d'investissement	57 539	64 444
Provisions réglementées	432	188
Capitaux propres	1 577 315	-637 609
Avances conditionnées	147 997	1 466 041
Provisions pour risques	53 594	52 083
Provisions pour charges	8 943	3 030
Emprunts obligataires ou convertibles	84 564	1 320 299
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	1 216 175	241 854
Emprunts et dettes financières divers	172 411	59 620
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	1 513 718	455 773
Dettes fiscales et sociales	247 980	165 363
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 292	5 600
Autres dettes	77 357	78 424
Total des dettes	3 320 499	2 326 937
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 108 350	3 210 483

5.3.2 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT En euros	01/05/2002 – 30/04/2003 12 mois			01/05/2001 – 30/04/2002 12 mois
	France	Export	Total	Total
Production vendue de biens	541 253	1 430 102	1 971 355	1 453 227
Production vendue de services	116 275	12 148	128 424	107 434
Chiffre d'affaires	657 529	1 442 250	2 099 780	1 560 661
Production stockée			469 112	-129 596
Subventions d'exploitation				27 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			93 341	16 351
Autres produits			6 668	1 037
Total :			2 668 902	1 475 453
Charges d'exploitation :				
Achats de mat. 1 ^{ères} et autres approvisionnements			1 389 439	604 981
Variation de stocks de mat. 1 ^{ères} et autres approv.			-620 887	-225 740
Fournitures et services extérieurs				
Autres achats et charges externes			876 267	798 545
Impôts, taxes et versements assimilés			109 985	33 714
Salaires et traitements			680 452	499 393
Charges sociales			266 245	191 060
Dotations aux amortissements sur immobilisations			146 309	122 180
Dotations sur actif circulant			23 033	14 689
Dotations pour risques et charges			2 586	
Autres charges			775	7
Total des charges d'exploitation			2 874 207	2 038 833
Résultat d'exploitation			-205 304	-563 379
Autres intérêts et produits assimilés			21	9 651
Différence positive de change			374	3 897
Produits nets sur cessions de VMP			258	16 746
Produits financiers			654	30 295
Intérêts et charges assimilées			143 131	136 261
Différence négative de change			4 449	4 041
Charges financières			147 580	140 302
Résultat financier			-146 926	-110 007
Résultat courant avant impôt			-352 231	-673 387
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			20 947	40 001
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 904	41 411
Reprises sur provisions et transferts de charge			6 601	122
Produits exceptionnels			34 453	81 536
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 805	87 522
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 636 075	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			20 763	55 114
Charges exceptionnelles			23 569	142 636
Résultat exceptionnel			-3 625 190	-61 100
Impôt sur les bénéfices			762	
Résultat net de l'exercice			-3 978 184	-734 487

5.3.3 Annexe aux comptes pro forma

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Evènements principaux de l'exercice

Les comptes annuels pro forma sont établis en fonction des hypothèses rappelées initialement.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

A compter de cet exercice, il est fait application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs du 07/12/2000 et ses conséquences sur le compte de résultat et les capitaux propres à l'ouverture sont les suivants : Néant.

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices...

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées normales d'utilisation précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant les méthodes précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, est constituée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Bilan actif

2.1.1. Frais d'établissement

Ces frais comprennent :

- Les frais de constitution pour 11 931,57 euros composés d'honoraires
- Les frais d'augmentation de capital pour 7 576,56 euros.

Ces frais, étant totalement amortis, sont annulés.

2.1.2. Fonds commercial

Le fonds de commerce de fabrication de colorants exploité à Saint Montan à été créé le 27 septembre 1998.

2.1.3. Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Logiciels	800	
Marques	9 879	

2.1.4. Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	3 ans
Frais d'établissement		
Frais d'augmentation de capital	Linéaire	3 ans
Frais de R&D		
Droit au bail		
Fonds de commerce		
Logiciels et progiciels		
Brevet	Linéaire	20 ans

2.1.5. Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Agencements des terrains	4 530	
Bâtiments	548 800	
Agencements	107 003	
Mobilier matériel de bureau	2 603	4
Matériel & outillage	197 850	
TOTAL	860 786	

2.1.6. Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans et 20 ans
Matériel de transports	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.7. Evaluation des stocks consommés

Les stocks suivants :

Matières premières sont évaluées selon la méthode FIFO.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat, des frais de transport et de la sous-traitance (frais de séchage).

2.1.8. Evaluation des stocks fabriqués

Les produits finis sont valorisés au prix de revient. Celui-ci est constitué par les frais directs qui concourent à la fabrication des produits :

- Coût des matières premières,
- Coût des matières consommables,
- Coût du matériel de production,
- Coût main d'œuvre productive.

2.1.9. Effets escomptés non échus

Le total des effets escomptés non échus au 30/04/2003 est de 19 556,40 euros.

2.1.10. Créances cédées en garantie (DAILLY)

Mobilisation CERIP : 321 595 euros

Avances DAILLY : 75 000 euros

2.1.11. Actif circulant – Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est à un an au plus.

2.1.12. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Ces charges comprennent :

- Frais d'émission d'emprunt obligataire convertibles en actions pour 26 561,76 euros amortis sur 4 ans et 11 mois (début d'amortissement au 1/01/2001)

- Frais d'émission d'emprunt obligataire remboursables en actions pour 26 561,76 euros amortis sur 2 ans et 11 mois (début d'amortissement au 1/01/2001)
- Frais d'acquisition d'immobilisations : honoraires, émoluments et droit d'enregistrement liés à l'acquisition de l'usine de St Julien de Peyrolas pour 51 027,16 euros amortis sur 5 ans à partir du 30/01/2003
- Charges différées : frais de nettoyage initial de l'usine pour 5 000 euros amortis sur 5 ans à partir du 01/05/2003
- Charges à étaler : honoraires de déménagement de l'usine pour 14 650 euros amortis sur 5 ans à partir du 01/05/2002

2.2. Bilan passif

2.2.1. Capital

Le capital est composé de 314 862 actions de 1,60 euros de valeur nominale. Il y a eu les changements suivants au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	51	152,45
Mouvements :		
AGE du 18/08/2003	5 049	6,54
AGE du 29/12/2003	173 400	1,41
AGE du 29/12/2003	136 362	1,60
Position fin de l'exercice	314 862	1,60

2.2.2. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

SARL Ferco – 07220 Saint Montan

2.2.3. Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montants	Amortissements	
				Mode	Durée
23.08.01	Conseil Général de la Drôme	Achat terrain Donzère	69 047,97	Linéaire	10 ans

2.2.4. Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fin. Pro forma	1 473 171	828 665	336 920	307 586

2.2.5. Sûretés réelles accordées

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Caution BNP limitée à 30% en cours	Patrimoine dirigeant	12 011
Nantissement BNP	Fonds de commerce de la SA Ferco	12 011
Caution Sté générale à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	32 068
Nantissement banque Marze	Fonds de commerce de la SA Ferco	234 831,09
Caution banque Marze à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	234 831,09
Hypothèque immobilière CCF	Usine St Julien de Peyrolas	162 500
Caution CCF à 50% du prêt	Patrimoine dirigeant	162 500
Nantissement CCF	Fonds de commerce de la SA Ferco	35 000
Caution CCF à 50% du prêt	Patrimoine dirigeant	35 000
Nantissement 2 nd rang Sté Générale	Fonds de commerce de la SA Ferco	35 000
Caution SG à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	35 000
Hypothèque immobilière SG	Usine St Julien de Peyrolas	162 500
Caution SG à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	162 500

2.2.6. Crédit-bail

Crédit-bail:	Terrains	Construction	Matériel Outillage	Autres véhicules	TOTAL
Redevances payées:					
-cumuls antérieurs			212 881	5 622	218 503
- exercice			96 126	11 973	108 099
Total			309 007	17 595	326 602
Redevance à payer:					
-à un an au plus			66 127	11 973	78 100
-à +1 an et 5 ans			54 856	8 452	63 308
-à plus de 5 ans					
Total			120 983	20 452	141 408
Valeur résiduelle :					
- à un an au plus			2 052	0	2 052
- à +1an et -5ans			1 221	357	1 578
- à plus de 5ans					
Total			3 273	357	3 630
Montant pris en charge dans l'exercice			100%	100%	

2.2.7. Autres dettes – classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an, sauf :

	Total	-1 an	+1 an –5 ans	+5 ans
Avance Anvar	147 997	68 602	79 395	-

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	21	

4. Engagements

4.1. Engagements financiers

Avals et cautions :

Caution de M. Feriès pour :

- Les engagements de crédit-bail contractés auprès de BNP Lease à hauteur de 30% de l'encours, le solde étant couvert par SOFARIS.
- L'emprunt accordé par la BNP pour 106 714 euros caution à hauteur de 30%, le solde étant couvert par SOFARIS.
- Caution solidaire pour contrat de location HPLC.
- Caution solidaire pour emprunt Société Générale à hauteur de 50% + accessoires, solde pris en charge par SOFARIS.
- Emprunt CCF 162 500 euros caution solidaire à hauteur de 50% (caution SOFARIS à hauteur de 35%).
- Emprunt CCF 35 000 euros caution solidaire à hauteur de 50% (caution SOFARIS à hauteur de 35%).
- Emprunt SG de 35 000 euros caution solidaire à hauteur de 50% (caution SOFARIS à hauteur de 35%).
- Emprunt SG de 162 500 euros caution solidaire à hauteur de 50%.

Tableau des emprunts :

	Total	-1 an	+ 1 an -5 ans	+5 ans
BNP	12 011	12 011		
Oblig. convertibles en actions*	0		0	
Sté Générale 300 K€	32 068	8 920	23 148	
Sté Générale 35 K€	35 000	6 293	28 707	
Sté Générale 162,5 K€	162 500	12 538	57 635	92 327
Sodie	60 000	7 524	33 486	18 990
Banque Marze 40 K€	38 833	4 841	22 425	11 566
Banque Marze 35 K€	34 493	6 276	28 717	
Banque Marze 162,5 K€	161 506	12 323	57 302	91 880
CCF 35 K€	35 000	6 293	28 707	
CCF 162,5 K€	162 500	12 384	57 293	92 823
Total	733 911	89 401	336 920	307 586

* porté en capitaux propres selon conventions et hypothèses retenues pour les comptes pro forma.

Tableau du crédit-bail : Ferco Developpement

	Valeur du contrat	Total loyers à payer	-1 an	+ 1 an - 5 ans	+5 ans	Valeur résiduelle
CB Clío 5257PL07	9 475	5 271	3 163	2 108		94,75
CB Clío 5258PL07	9 475	5 271	3 163	2 108		94,75
CB Scénic	16 750	9 883	5 647	4 236		167,50
CB Ultrafiltration	174 176	89 540	39 796	49 744		1 097,31
CB Mat info St Julien	12 378	9 829,25	4 718,04	5 111,21		123,78
CB nanofiltration	67 078	2 540,83	2 540,83			670,78
CB Colonnes inox	53 357	4 042,39	4 042,39			533,57
CB Mat. inf. Adouc.	27 418	4 257,29	4 257,29			274,10
CB Cuves	28 077	2 433,11	2 433,11			250,17
CB informatique	24 392	6 850,58	6 850,58			243,92
CB Spectrophotomètre	7 952	1 489,12	1 489,12			79,52
Total	430 528	141 407,57	78 100,36	63 307,21		3 630,15

Tableau du crédit-bail : SA Ferco Engineering

	Total	-1 an	+ 1 an -5 ans	Valeur résiduelle
CB Passat	21 055,35	10 985,40	10 069,95	598,91
CB Photocopieur fax	3 201,40	1 280,56	1 920,84	
Total	24 256,75	12 265,96	11 990,79	

Note complémentaire

➤ 1. Tableau de flux de trésorerie

LIBELLES (données en K€)	30/04/2003
Résultat net	-3 978
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié activité	3 636
Dotation aux amortissements	146
Provisions sur créances	15
Provisions sur stocks	0
Provisions pour risques & charges	7
Subventions virée au compte de résultat	-7
Plus où moins value sur cession immobilisations	
VNC des immobilisations cédées	
Dividendes non payés	
Gain de change	
Marge brute d'autofinancement	-181
Variations des stocks	1090
Variations des créances d'exploitation	166
Variations des dettes d'exploitation	1264
Variation de BFR	-8
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-173
Acquisition Charges à étaler	-71
Remboursement cautions	19
Acquisition d'immobilisations corporelles	-872
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-924
Augmentation de capital	
Augmentation des emprunts	753
Augmentation des prêts	
Avance COFACE	51
Remboursement Avance ANVAR	-22
Diminution des emprunts	-110
Distribution de dividendes	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	672
TOTAL VARIATIONS DES FLUX	-425
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-39
TRESORERIE A LA CLOTURE	-464
VARIATION DE TRESORERIE	-425

➤ 2. Note concernant les comptes pro forma au 30 avril 2003

Activité

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2003, notre société a poursuivi sa progression en terme de volume d'activité (+ 35%), ce qui conforte son potentiel.

Il convient à présent d'évoquer les résultats obtenus dans les différentes divisions constituant notre société.

En ce qui concerne l'alimentaire et la nutraceutique, les actions menées, en terme commercial, ont été importantes. En effet, nous avons participé au Vitafood de Genève, ce qui a été l'occasion de nouer de nombreux contacts avec des groupes leader dans le domaine alimentaire. Ces contacts ont d'ores et déjà permis de mettre en place des projets de développement.

En ce qui concerne l'œnologie, cette activité qui constitue, à l'origine, le département support progresse également dans des proportions importantes (+ 70%). Ainsi, la réussite que nous avons connue sur le marché italien est désormais à transposer sur le reste de l'Europe.

En ce qui concerne les colorants, on peut dire que cette activité nouvelle dans notre société a un potentiel important et vient compléter utilement des deux autres secteurs.

Compte de résultat

Pour cet exercice, le résultat net est une perte. Cette dernière est néanmoins réduite de moitié par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique par la nette amélioration des principaux indicateurs économiques de la société Ferco Développement SA. En effet, le taux de marge brute passe de 59 à 66%, celui concernant la valeur ajoutée dépasse les 36% alors qu'il ne représentait que 16% du Chiffre d'Affaires l'exercice précédent et l'excédent brut d'exploitation devient, pour la première fois, positif. Cette amélioration de la rentabilité est un signe encourageant pour le futur et prouve qu'il reste à présent uniquement à jouer sur les volumes d'activité pour atteindre le seuil de rentabilité et évoluer en territoire positif.

Bilan

Au niveau de l'actif, deux variations principales sont à noter, les immobilisations qui sont en forte progression (apport du Fonds de Commerce et acquisition d'un ensemble immobilier à Saint Julien de Peyrolas) et les stocks qui augmentent de façon significative (diversification des sources d'approvisionnement).

Au niveau du passif, les capitaux propres progressent du fait de la prise en compte d'évènements postérieurs à la clôture (apport des obligations), les avances conditionnées et le poste emprunts obligataires diminuent pour cette même raison, les emprunts auprès des établissements de crédit augmentent (financement de notre nouvelle usine) et le poste dettes fournisseurs s'accroît (financement du stock de matières premières par des délais de règlement relativement longs).

➤ 3. Note concernant le résultat exceptionnel des comptes pro forma au 30 avril 2003

Rubrique	Montant	Société		Détail
		SARL	SA	
PE / op gestion	20 947 €		20 947 €	Annulation de la Taxe Locale d'Equipement (ceci concerne l'abandon du projet de construction sur la commune de Donzère)
PE / op capital	6 904 €		6 904 €	Quote-Part de subvention d'investissement virée au résultat (il s'agit de la Dotation de Développement Rural liée à l'acquisition de notre terrain de Donzère)
R/P et transferts	6 601 €	762 €	5 839 €	SARL : reprise / provision concernant l'IFA de l'année 2000 SA : reprise / amort dérogatoire et reprise / provision N-1 concernant le solde des loyers de notre usine anciennement située à Donzère
CE / op gestion	2 805 €		2 805 €	Majorations pour règlement en retard de cotisations sociales et charge exceptionnelle due à l'abandon de la caution versée lorsque nous avons quitté le site de Donzère
DAP excep	20 763 €	6 675 €	14 088 €	SARL : Provision IFA (des deux sociétés) SA : dotation / amort dérogatoire et dotation sur litige social (voir plus haut)
Charges exceptionnelles en capital	3 636 075	3 636 075		Mali de fusion Annulation des titres FERCO DEVELOPPEMENT et apport en valeur nette comptable (TUP)

➤ 4. Evolution de l'endettement à la date d'établissement des comptes pro forma

N° de compte	Libellé	Diminution	Augmentation
164300	Emprunt SG 300 K€	2 247,38 €	
164310	Emprunt SG 35 K€	1 583,32 €	
164320	Emprunt SG 162,5 K€	3 155,72 €	
164400	Emprunt SODIE 60 K€	1 890,72 €	
164500	Emprunt Marze 40 K€	1 218,92 €	
164510	Emprunt Marze 35 K€	1 579,68 €	
164520	Emprunt Marze 162,5 K€	3 103,26 €	
164530	Emprunt CCF 35 K€	1 583,32 €	
164540	Emprunt CCF 162,5 K€	3 117,95 €	
168700	Autres dettes assimilées ⁽¹⁾		19 738,11 €
	Total	19 480,27 €	19 738,11 €

⁽¹⁾ : Dossier Assurance Prospection souscrit auprès de la COFACE

➤ **5. Evolution des capitaux propres à la date d'établissement des comptes pro forma**

	Situation au 30/04/2002	Augmentation Capital 18/08/2003	Augmentation Capital 29/12/2003	Augmentation Capital 29/12/2003 Apport titres	Situation au 30/04/2003
Capital	7 774 €	33 025 €	244 800 €	218 179 €	503 779 €
Prime émission	15 830 €				15 830 €
Prime d'apport				4 145 405 €	4 145 405 €
Réserve légale	777 €				777 €
Autres réserves	771 466 €	- 33 025 €	- 244 800 €		493 641 €
Réserves et résultats consolidés majoritaires	-763 603 €				338 093 €
Résultat période	- 734 487 € ⁽³⁾				- 3 978 184 € (2)
	<702 243> €	0	0	4 363 584 €	1 519 341 € ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Situation retenue pour les prévisions financières en situation initiale

⁽²⁾ Résultat Ferco Développement : <4 021 967>

Résultat SARL Ferco : 43 783
<1 519 341>

⁽³⁾ Quote part perte Ferco Dév : <686 689>

Résultat SARL Ferco : < 47 798>
<734 487>

➤ **6. Opérations intervenues depuis les comptes semestriels**

A) Sur le plan juridique

Analyse des opérations juridiques avec l'impact dans les comptes sociaux de la société mère Ferco Engineering et du taux de participation entre les deux entités juridiques.

Historiquement, lors de la création de la société Ferco Développement, la holding détenait 95,09 %, soit 59 280 actions sur un total de 62 340.

Holding	59 280
BNP	3 049
Investisseurs	5
Particuliers	<u>6</u>
	62 340 actions

1^{ère} opération juridique : Conversion des ORA chez Ferco Développement.

Cette opération a généré chez la fille, l'écriture suivante :

	Débit	Crédit	
Compte 101 – Capital		323	}Création de 21 200 actions à 15,24
Compte 104 – Prime d'émission/apport		973	
Compte 167 – Emprunt ORA	1 276		}Conversion au cours de 401 F soit 61,13

A ce stade, l'augmentation de capital dilue la participation de la Holding, soit $59\,280 / (62\,340 + 21\,200) = 70,96\%$.

2^{ème} opération juridique : Apport par les investisseurs des OC obligations convertibles et des actions détenues dans Ferco Développement au cours de 96 l'action. (136 362 actions x 32)

Les écritures comptabilisées dans la Holding sont :

	Débit	Crédit
Compte 101 – Capital		218
Compte 104 – Prime d'émission/apport		4 145
Compte 261 – Titres de participation	4 363	

La Holding détient un taux de participation de 99,79 %

Initialement $59\,280 \text{ titres} \times 15,24 = 903 \text{ K}$

Conversion valeur	177 840 titres x 5,08 =	903 K
Apport titres	72 762 titres x 32 =	2 329 K
OC	63 600 titres x 32 =	2 035 K
	314 202	5 267 K

3ème opération juridique : Transmission universelle de patrimoine

- Acquisition des titres détenus par les particuliers pour obtenir 100 % du capital de la filiale.
- Annulation des titres de participation par la valeur des actifs et passif inscrits dans les comptes de la filiale. L'écart est enregistré en charges exceptionnelles en capital (- 3 636 075).

A) Situation capital société " fille "

	Situation initiale	1 ^{ère} opération ORA	Total
Holding	59 280		59 280
BNP	3 049	21 200	24 249
Investisseurs	5		5
Particuliers	6		6
	62 340	21 200	83 540

B) Situation capital société Holding :

	Situation initiale	30/06/98	18/03/2003 Conversion valeur	29/12/2003 Augmentati on de capital	29/12/2003 Conversio n valeur	29/12/2003 Apport en nature	Total
Groupe Fériès	50	47	4 700	32 900	164 500		164 500
Entrée BNP		3	300	2 100	10 500	27 867	38 367
Entrée Ardèche							
Participation par cession		1	100	700	3 500		3 500
Investisseurs						108 495	108 495
Nombre d'actions	50	51	5 100	35 600	178 500	136 362	314 862
Valeur nominale	100 F	100 F	8	8	1,60	1,60	1,60

B) Sur le plan comptable

a) Conversion des obligations remboursables en action

Cette opération allège la dette de la société de 1 295 K et génère une augmentation de capital de 323 K et une prime d'émission de 973 K dans la structure Ferco Développement.

Ces valeurs ne sont pas reprises dans les comptes proforma car elles ne concernent que des opérations internes à la filiale.

b) Apports des obligations convertibles

Cette opération accroît la participation de la holding dans la filiale de 4 363 K, crée une augmentation de capital de 218 K et une prime d'apport de 4 145 K.

c) Transmission universelle de patrimoine

Cette opération juridique remplace aux valeurs comptables la valeur des titres de la filiale par ses actifs et passif.

L'opération, après annulation de la dette des obligations convertibles de 1 296 K, dégage un mali de fusion de 3 636 K.

Ci-après tableau de présentation des variations pour certains postes du bilan :

- a) Capitaux propres
- b) Emprunts

- c) Eléments incorporels
- d) Trésorerie : état néant, les différentes opérations n'apportent aucune trésorerie supplémentaire.
- a) Capitaux propres

	Situation Au 31/10/2002	Augmentation Capital 18/08/2003	Augmentation Capital 29/12/2003	Apport des Titres 29/12/2003	TUP	Affectation Résultat	Situation Au 31/10/2003
Capital	7 774	33 025	244 800	218 179			503 779
Prime émission	15 830						15 830
Prime d'apport				4 145 405			4 145 405
Réserve légale	777						777
Autres réserves	771 466	- 33 025	- 244 800			- 4 015	489 626
Quote part réserves et résultats filiale	<1 450 293>				1 450 293		0
Résultat bilan holding 04/02	<47 797>					47 797	0
Résultat bilan holding 04/03					43 783	<43 783>	0
Résultat consolidé de la période	<200 127>						(1)<226 483>
	<902 370>	0	0	4 363 524	1 494 076	0	4 928 934

(1) Résultat Ferco Développement – Perte : 274 630
 Ferco Holding : 48 147
 Résultats consolidés : <226 483>

- b) Emprunts

	Situation au 31/10/2002	Conversion des ORA	TUP	Situation au 31/10/2003
Emprunt	67 008		(1) 2 328 102	2 395 110
ORA	1 295 999	- 1 295 999		0
OC	1 295 999		- 1 295 999	0
	2 659 006	- 1 295 999	1 032 103	2 395 110

(1) Prise en charge du passif de la filiale

- c) Actifs incorporels

	Situation au 31/10/2002	Acquisition	TUP	Situation au 31/10/2003
Logiciels	2 066			2 066
Site internet	3 928			3 928
Brevet	762 245			762 245
Marques	14 185	9 733		23 918
	782 424	9 733		792 157

- d) Trésorerie : état néant, les différentes opérations n'apportent aucune trésorerie supplémentaire.

➤ 7. Suivi des éléments incorporels, mode de provisionnement

Conformément à l'avis du CNC, de nouvelles règles seront appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005 pour identifier les éventuelles dépréciations à constater sur les actifs immobilisés.

"L'entité doit apprécier à chaque clôture des comptes et à chaque situation intermédiaire, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notamment de sa valeur".

La dépréciation d'un actif est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Pour les éléments incorporels (marques, brevets, clientèle), l'indice retenu pour déterminer la valeur actuelle des actifs sera calculé à partir des flux de trésorerie futurs.

- critères retenus :
 - Regroupement des actifs incorporels pour tous les secteurs d'activités exercés par la société :
Œnologie, nutraceutique, colorants.
 - Pas d'actualisation des flux de trésorerie.

Les variations feront l'objet d'une comptabilisation pour dotation ou reprise ainsi qu'une information dans l'annexe des comptes annuels.

5.3.4 Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes pro forma

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA, nous avons examiné les comptes agrégatifs pro forma des sociétés FERCO couvrant la période du 1/05/01-30/04/02 jusqu'au 01/05/02-30/04/03, soit deux exercices, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes pro forma agrégatifs concernent les activités des deux sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA (ex FERCO SARL puis FERCO ENGINEERING SA) la mère, et sa fille FERCO SA (ex FERCO DEVELOPPEMENT SA), ont pour but de présenter l'historique des comptes tel que il serait si la fusion (décidée le 29/12/2003) avait eu lieu 2 exercices plus tôt.

La fusion « TUP » a été réalisée via la Transmission Universelle du Patrimoine de la société absorbée vers l'absorbante, les apports étant enregistrés pour la valeur nette comptable, dans le respect de l'avis formulé par la C.N.C.C. Il en découle que l'écart entre la valeur des titres inscrits au bilan de la société mère et les apports, soit 3 636 075 ne peut être inscrit à l'actif, mais en charges exceptionnelles « mali de fusion ».

Ces comptes pro forma agrégatifs ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, le 29 mars 2004, à partir des comptes historiques annuels au 30/04/02 et 30/04/03 des deux sociétés FERCO fusionnées.

Les données historiques présentées dans les comptes pro forma sont extraites :

- des comptes annuels de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA (la fille) au 30/04/02 et au 30/04/03 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous a conduits à exprimer une opinion sans réserve ni observation sur ces comptes annuels au 30/04/02 et 30/04/03 de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA.

- des comptes annuels de la société FERCO SARL (la mère) au 30/04/02 et au 30/04/03 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité, selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous n'avons pas formulé de réserve ni observation dans notre rapport d'examen limité sur ces comptes au 30/04/02 et 30/04/03 de la société FERCO SARL.

Nous avons effectué notre examen des comptes pro forma selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en oeuvre des diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes annuels au 30/04/02 et 30/04/03 des sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA et FERCO SARL.

Les comptes pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les conventions retenues constituent une base raisonnable pour présenter les effets de la fusion des sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA et FERCO SARL dans les comptes pro forma, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des derniers comptes annuels au 30/04/02 et 30/04/03 des sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA et FERCO SARL.

A BOLLENE, le 30 mars 2004.

Bernard DUC-MAUGE

5.4 COMPTES SEMESTRIELS FUSIONNES PRO FORMA AU 31 OCTOBRE 2003 AVEC RAPPEL 31 OCTOBRE 2002

Rappel des hypothèses

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes pro forma au 31 octobre 2003.

1. Consolidation des comptes de la SA Ferco Engineering avec la filiale Ferco Développement.
2. Annulation des réciprocitys et des opérations intra-groupe.
3. Intégration dans les comptes pro forma des événements intervenus après la date de clôture du 31/10/2003 et dont la liste a été dressée.

SA Ferco Développement

Augmentation de capital au 30/11/2003 suite à la levée de l'option pour les obligations remboursables en actions. Cette opération génère une augmentation de capital de 323 088 euros et une prime d'émission de 972 911,58 euros.

SA Ferco Engineering

- Augmentation de capital en date du 18/08/2003 par incorporation de réserves pour un montant de 33 025 euros.
- Augmentation de capital en date du 29/12/2003 par incorporation de réserves pour un montant de 244 800 euros.
- Augmentation de capital suite à apport en nature des obligations convertibles en actions et des actions catégorie P détenues par les investisseurs.
- Opération de fusion par confusion de patrimoine avec sa filiale Ferco Développement.

Cette opération entraîne :

- L'extinction de la dette due aux obligations convertibles pour un montant de 1 295 999,58 euros.
- La comptabilisation d'un mali de fusion de 3 636 075,40 euros qui correspond à l'écart entre les valeurs d'apports et les valeurs comptables.

5.4.1 Bilan

ACTIF En euros	01/05/2003 – 31/10/2003 6 mois			01/05/2002 – 31/10/2002 6 mois
	Brut	Amort./Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	792 158	216 702	575 455	606 544
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles				
Terrains	201 130	275	200 855	196 600
Constructions	548 800	27 515	521 284	
Install. techniques, mat. out. industriels	390 170	146 297	243 873	147 307
Autres immobilisation corporelles	267 580	79 366	188 213	216 976
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	596		596	596
Autres immobilisations financières	2 641		2 641	22 218
Actif immobilisé	2 203 077	470 156	1 732 920	1 190 244
Matières premières, approvisionnements	1 283 646		1 283 646	762 774
En cours de production de biens	276 403		276 403	491 869
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 048 327		1 048 327	282 019
Marchandises				
Créances clients et comptes rattachés	599 251	32 581	566 670	584 997
Autres créances	138 454		138 454	184 035
Disponibilités	13 514		13 514	78 116
Charges constatées d'avance	30 814		30 814	25 827
Actif circulant	3 390 411	32 581	3 357 830	2 409 639
Charges à répartir sur plusieurs exercices	119 141		119 141	47 482
TOTAL GENERAL	5 712 631	502 738	5 209 893	3 647 365

PASSIF (en euros)	01/05/2003 – 31/10/2003 6 mois	01/05/2002 – 31/10/2002 6 mois
Capital	503 779	7 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 161 235	15 830
Réserve légale	777	777
Réserves statutaires	489 626	771 466
Report à nouveau		-1 498 091
Résultat de l'exercice	-3 862 558	-200 127
Subvention d'investissement	54 087	60 992
Provisions réglementées	637	225
Capitaux propres	1 347 584	-841 151
Avances conditionnées	100 375	1 443 997
Provisions pour risques	37 679	90 371
Provisions pour charges	8 943	5 205
Emprunts obligataires ou convertibles	116 056	1 349 459
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	988 731	274 057
Emprunts et dettes financières divers	204 456	140 345
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	2 020 127	792 871
Dettes fiscales et sociales	305 422	251 441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 026	61 287
Autres dettes	79 491	79 479
Total des dettes	3 715 310	2 948 943
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 209 893	3 647 365

5.4.2 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT En euros	01/05/2003 – 31/10/2003 6 mois			01/05/2002 – 31/10/2002 6 mois
	France	Export	Total	Total
Production vendue de biens	162 454	1 093 305	1 255 759	1 000 760
Production vendue de services	77 543	18 253	95 797	62 196
Chiffre d'affaires	239 997	1 111 558	1 351 556	1 062 956
Production stockée			252 372	170 411
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			62 096	31 429
Autres produits			23	6 011
Total :			1 666 048	1 270 809
Charges d'exploitation :				
Achats de mat. 1 ^{ères} et autres approvisionnements			772 456	478 456
Variation de stocks de mat. 1 ^{ères} et autres approv.			-17 917	-118 165
Fournitures et services extérieurs				
Autres achats et charges externes			411 040	462 004
Impôts, taxes et versements assimilés			44 870	27 989
Salaires et traitements			313 107	322 228
Charges sociales			169 580	123 531
Dotations aux amortissements sur immobilisations			109 324	62 973
Dotations sur actif circulant			5 493	13 479
Dotations pour risques et charges				
Autres charges			6 534	774
Total des charges d'exploitation			1 814 489	1 373 272
Résultat d'exploitation			-148 441	-102 463
Autres intérêts et produits assimilés			21	21
Différence positive de change			210	170
Produits nets sur cessions de VMP				258
Produits financiers			231	450
Dotations financières aux amort. et provisions			1 091	
Intérêts et charges assimilées			97 231	65 845
Différence négative de change			531	4 270
Charges financières			98 853	70 115
Résultat financier			-98 622	-69 665
Résultat courant avant impôt			-247 063	-172 128
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			22 141	13 459
Reprises sur provisions et transferts de charge			13 787	10 668
Produits exceptionnels			35 928	24 128
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 160	958
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 648 992	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			270	51 168
Charges exceptionnelles			15 348	52 127
Résultat exceptionnel			-3 615 494	-27 998
Impôt sur les bénéfices				
Résultat net de l'exercice			-3 862 558	-200 127

5.4.3 ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS PRO FORMA

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Evènements principaux de l'exercice

Les comptes semestriels pro forma sont établis en fonction des hypothèses rappelées initialement.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes semestriels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

A compter de cet exercice, il est fait application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs du 07/12/2000 et ses conséquences sur le compte de résultat et les capitaux propres à l'ouverture sont les suivants :

Néant

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices...

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en service.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes et les durées normales d'utilisation précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant les méthodes précisées au chapitre consacré au bilan ACTIF.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, est constituée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Bilan actif

2.1.1. Frais d'établissement

Ces frais comprennent :

- Les frais de constitution pour 11 931,57 euros composés d'honoraires
- Les frais d'augmentation de capital pour 7 576,56 euros.

Ces frais, étant totalement amortis, sont annulés.

2.1.2. Fonds commercial

Le fonds de commerce de fabrication de colorants exploité à Saint Montan à été créé le 27 avril 1998. Suite aux opérations de fusion de décembre 2003 avec la SA Ferco Développement, le fonds de commerce a été apporté pour 3 636 075 euros.

2.1.3. Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Marques	9 734	

2.1.4. Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	3 ans
Frais d'établissement		
Frais d'augmentation de capital	Linéaire	3 ans
Frais de R&D		
Droit au bail		
Fonds de commerce		
Logiciels et progiciels		
Brevet	Linéaire	20 ans

2.1.5. Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail
Agencements des terrains	4 530	
Bâtiments	548 800	
Agencements	566	
Mobilier matériel de bureau	1 712	
Matériel & outillage	147 763	
TOTAL	703 371	

2.1.6. Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans et 20 ans
Matériel de transports	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

2.1.7. Evaluation des stocks consommés

Les stocks suivants :

Matières premières sont évaluées selon la méthode FIFO.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat, des frais de transport et de la sous-traitance (frais de séchage).

2.1.8. Evaluation des stocks fabriqués

Les produits finis sont valorisés au prix de revient. Celui-ci est constitué par les frais directs qui concourent à la fabrication des produits :

- Coût des matières premières,
- Coût des matières consommables,
- Coût du matériel de production,
- Coût main d'œuvre productive.

2.1.9. Effets escomptés non échus

Le total des effets escomptés non échus au 31/10/2003 est nul.

2.1.10. Créances cédées en garantie (DAILLY)

Mobilisation CERIP : 270 099 euros

2.1.11. Actif circulant – Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.12. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Ces charges comprennent :

- Frais d'émission d'emprunt obligataire convertibles en actions pour 26 561,76 euros amortis sur 4 ans et 11 mois (début d'amortissement au 1/01/2001)
- Frais d'émission d'emprunt obligataire remboursables en actions pour 26 561,76 euros amortis sur 2 ans et 11 mois (début d'amortissement au 1/01/2001)
- Frais d'acquisition d'immobilisations : honoraires, émoluments et droits d'enregistrement liés à l'acquisition de l'usine de St Julien de Peyrolas pour 51 027,16 euros amortis sur 5 ans à partir du 30/01/2003

- Charges différées : frais de nettoyage initial de l'usine pour 5 000 euros amortis sur 5 ans à partir du 01/05/2003
- Charges à étaler : honoraires de déménagement de l'usine pour 14 650 euros amortis sur 5 ans à partir du 01/05/2002
- Charges à étaler : honoraires pour introduction en bourse :
40 000 euros EFI
10 000 euros Mr Mariez
non amortis sur la période.

2.2. Bilan passif

2.2.1. Capital

Le capital est composé de 314 862 actions de 1,60 euros de valeur nominale. Il y a eu les changements suivants au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur
Position début de l'exercice	51	152,45
Mouvements :		
AGE du 18/08/2003	5 049	6,54
AGE du 29/12/2003	173 400	1,41
AGE du 29/12/2003	136 362	1,60
Position fin de l'exercice	314 862	1,60

2.2.2. Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

SARL Ferco – 07220 Saint Montan

Intégration fiscale dissoute depuis le 30 novembre 2003 suite à la conversion des ORA en actions.

2.2.3. Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montants	Amortissements	
				Mode	Durée
23.08.01	Conseil Général de la Drôme	Achat terrain Donzère	69 047,97	Linéaire	10 ans

2.2.4. Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Cf. comptes Pro forma	1 104 787	500 622	327 726	276 439

2.2.5. Sûretés réelles accordées

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Caution BNP limitée à 30% en cours	Patrimoine dirigeant	12 011
Nantissement BNP	Fonds de commerce de la SA Ferco	12 011
Caution Sté générale à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	32 068
Nantissement banque Marze	Fonds de commerce de la SA Ferco	234 831,09
Caution banque Marze à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	234 831,09
Hypothèque immobilière CCF	Usine St Julien de Peyrolas	162 500
Caution CCF à 50% du prêt	Patrimoine dirigeant	162 500
Nantissement CCF	Fonds de commerce de la SA Ferco	35 000
Caution CCF à 50% du prêt	Patrimoine dirigeant	35 000
Nantissement 2 nd rang Sté Générale	Fonds de commerce de la SA Ferco	35 000
Caution SG à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	35 000
Hypothèque immobilière SG	Usine St Julien de Peyrolas	162 500
Caution SG à 50% de l'encours	Patrimoine dirigeant	162 500

2.2.6. Crédit-bail

Crédit-bail:	Terrains	Construction	Matériel Outillage	Autres véhicules	TOTAL
Redevances payées:					
-cumuls antérieurs			309 007	17 595	326 602
- exercice			47 893	3 607	51 500
Total			356 900	21 202	378 102
Redevance à payer:					
-à un an au plus			47 861	3 163	51 024
-à +1 an et 5 ans			32 599	527	33 126
-à plus de 5 ans					

Total			80 460	3 690	84 150
Valeur résiduelle :					
à un an au plus			597	0	597
- à +1an et -5ans			1 221	94	1 315
- à plus de 5ans					
Total			1 818	94	1 912
Montant pris en charge dans l'exercice			100%	100%	

2.2.7. Autres dettes – classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an, sauf :

	Total	-1 an	+1 an –5 ans	+5 ans
Avance Anvar	100 375	68 602	31 773	-

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	12	
Ouvriers		
Total	21	

4. Engagements

4.1. Engagements financiers

Avals et cautions :

Caution de M. Feriès pour :

- Les engagements de crédit-bail contractés auprès de BNP Lease à hauteur de 30% de l'encours, le solde étant couvert par SOFARIS.
- L'emprunt accordé par la BNP pour 106 714 euros caution à hauteur de 30%, le solde étant pris en charge par SOFARIS.
- Caution solidaire pour contrat de location HPLC.
- Caution solidaire pour emprunt Société Générale à hauteur de 50% + accessoires, solde pris en charge par SOFARIS.
- Emprunt CCF 162 500 euros caution solidaire à hauteur de 50% (caution SOFARIS à hauteur de 35%).
- Emprunt CCF 35 000 euros caution solidaire à hauteur de 50% (caution SOFARIS à hauteur de 35%).
- Emprunt SG de 35 000 euros caution solidaire à hauteur de 50% (caution SOFARIS à hauteur de 35%).
- Emprunt SG de 162 500 euros caution solidaire à hauteur de 50%.

Tableau des emprunts :

	Total	-1 an	+ 1 an -5 ans	+5 ans
Oblig. convertibles en actions*	0		0	
Sté Générale 300 KF	27 678	9 207	18 471	
Sté Générale 35 K€	31 894	6 459	25 435	
Sté Générale 162,5 K€	156 316	12 886	59 238	84 192
Sodie	56 277	7 684	34 201	14 392
Banque Marze 40 K€	36 447	4 983	22 012	9 452
Banque Marze 35 K€	31 398	6 453	24 945	
Banque Marze 162,5 K€	155 435	12 694	59 029	83 712
CCF 35 K€	31 894	6 459	25 435	
CCF 162,5 K€	156 396	12 745	58 960	84 691
Total	683 735	79 570	327 726	276 439

* porté en capitaux propres selon conventions et hypothèses retenues pour les comptes pro forma.

Tableau du crédit-bail : Ferco Developpement

	Valeur du contrat	Total loyers à payer	-1 an	+ 1 an - 5 ans	+5 ans	Valeur résiduelle
CB Clio 5257PL07	9 475	3 690	3 163	527		94,75
CB Ultrafiltration	174 176	69 643	39 796	29 847		1 097,31
CB Mat info St Julien	12 378	7 470,23	4 718,04	2 752,19		123,78
CB Mat. inf. Adouc.	27 418	1 064,37	1 064,37			274,10
CB informatique	24 392	2 283,53	2 283,53			243,92
CB Spectrophotomètre	7 952	0	0			79,52
Total	255 791	84 151,13	51 024,94	33 126,29		1 913,38

Tableau du crédit-bail : SA Ferco Engineering

	Total	-1 an	+ 1 an -5 ans	Valeur résiduelle
CB Passat	15 562,65	10 985,40	4 577,25	598,91
CB Photocopieur fax	2 569,12	1 280,56	1 280,56	
Total	18 123,77	12 265,96	5 857,81	

Note complémentaire
➤ Tableau de flux de trésorerie

LIBELLES (données en K€)	31/10/2003
Résultat net (01/11 au 31/10/2003)	-3 862
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non lié activité	3 636
Dotation aux amortissements	109
Provisions sur créances	6
Provisions sur stocks	0
Provisions pour risques & charges	-52
Subventions virée au compte de résultat	-7
Plus où moins value sur cession immobilisations	
VNC des immobilisations cédées	
Dividendes non payés	
Gain de change	
Marge brute d'autofinancement	-170
Variations des stocks	1073
Variations des créances d'exploitation	-53
Variations des dettes d'exploitation	1348
Variation de BFR	-328
Flux net de trésorerie généré par l'activité	50
Acquisition Charges à étaler	-85
Remboursement cautions	19
Acquisition d'immobilisations corporelles	-712
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-778
Augmentation de capital	
Augmentation des emprunts	753
Augmentation des prêts	
Avance COFACE	0
Remboursement Avance ANVAR	-48
Diminution des emprunts	-137
Distribution de dividendes	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	568
TOTAL VARIATIONS DES FLUX	-160
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-129
TRESORERIE A LA CLOTURE	-289
VARIATION DE TRESORERIE	-160

5.4.4 Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes pro forma

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA, nous avons examiné les comptes semestriels pro forma de situation intermédiaire des sociétés FERCO couvrant la période du 01/05/03-31/10/03 et avec rappel comparatif du 1/05/02-31/10/02, soit deux situations semestrielles intermédiaires de 6 mois.

Ces comptes semestriels pro forma agrégatifs qui concernent les activités des deux sociétés FERCO, FERCO DEVELOPPEMENT SA (ex FERCO SARL puis FERCO ENGINEERING SA) la mère, et FERCO SA (ex FERCO DEVELOPPEMENT SA) sa fille (modifications des dénominations sociales le 29/12/2003), ont pour but de présenter l'historique des comptes « fusionnés » des sociétés FERCO, avec pour hypothèses :

1. Consolidation des comptes des deux sociétés FERCO, FERCO DEVELOPPEMENT SA (ex FERCO SARL puis FERCO ENGINEERING SA) la mère, et FERCO SA (ex FERCO DEVELOPPEMENT SA) sa fille ;
2. Annulation des réciprocitys et des opérations intragroupe ;
3. Intégration dans les comptes pro forma des événements intervenus augmentations de capital, fusion, après la date de clôture du 30/04/2003, dont la liste détaillée a été faite au paragraphe « rappel des hypothèses » annexé aux comptes pro forma ainsi qu'au présent rapport.
4. La fusion « TUP » est réalisée via la Transmission Universelle du Patrimoine de la société absorbée vers l'absorbante, les apports étant enregistrés pour la valeur nette comptable, dans le respect de l'avis formulé par la C.N.C.C. Il en découle que l'écart entre la valeur des titres inscrits au bilan de la société mère et les apports, soit 3 636 075 ne peut être inscrit à l'actif, mais en charges exceptionnelles « mali de fusion ».

Ces comptes pro forma ont été arrêtés par le Conseil D'administration, le 29 mars 2004, à partir des comptes intermédiaires de situation au 31/10/02 et 31/10/03 des deux sociétés FERCO fusionnées.

Les données historiques présentées dans les comptes pro forma sont extraites :

- des comptes semestriels de situation intermédiaire de la société FERCO SA (ex. FERCO DEVELOPPEMENT SA, la fille) du 01/05/03 au 31/10/03 avec comparatif 01/05/02 au 31/10/02 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous a conduits à exprimer une opinion sans réserve ni observation sur ces comptes intermédiaires au 31/10/03 de la société FERCO SA (ex FERCO DEVELOPPEMENT SA devenue par changement de dénomination sociale au 29/12/2003 FERCO SA).

- des comptes semestriels de situation intermédiaire de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA (ex FERCO SARL, ex. FERCO ENGINEERING SA, la mère) du 01/05/03 au 31/10/03 avec comparatif au 31/10/02, qui ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité, selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous n'avons pas formulé de réserve ni observation dans notre rapport d'examen limité sur ces comptes semestriels de situation au 31/10/03 de la société FERCO SARL (devenue par transformation et changement de dénomination sociale en août 2003 FERCO ENGINEERING SA, puis FERCO DEVELOPPEMENT SA au 29/12/2003).

Nous avons effectué notre examen des comptes semestriels de situation pro forma selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en oeuvre des diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des situations intermédiaires au 31/10/02 et 31/10/03 des sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA et FERCO SA.

Les comptes semestriels pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les conventions retenues constituent une base raisonnable pour présenter les effets de la fusion des sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA et FERCO SARL dans les comptes semestriels pro forma, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes de situation intermédiaire au 31/10/02 et 31/10/03 des sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA et FERCO SARL.

A BOLLENE, le 30 mars 2004.

Bernard DUC-MAUGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

5.5 COMPTES PREVISIONNELS AU 30 AVRIL 2004 / 2005 / 2006

5.5.1 BILAN

Bilan en K€	2004	2005	2006
ACTIF			
IMMOBILISATIONS	2 347	2 600	3 050
AMORTISSEMENTS	587	790	1 097
IMMOBILISE NET	1 780	1 810	1 953
STOCK DE MATIERES PREMIERES	874	1 172	823
STOCK DE PRODUITS FINIS ET D'EN-COURS	939	1 166	1 049
CLIENTS	623	1 050	1 663
AUTRES DEBITEURS D'EXPLOITATION	122	125	129
BIENS CIRCULANT	2 557	3 502	3 663
CHARGES A REPARTIR			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TRESORERIE	441	195	620
ACTIF TOTAL	4 778	5 507	6 237
PASSIF			
CAPITAL SOCIAL	1 704	1 704	1 704
RESERVES	1 015	542	864
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-473	321	1 381
SBVENTIONS D'EXPLOITATION	51	2	2
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 297	2 570	3 951
DETTES			
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	5	5	5
EMPRUNTS A LONG TERME	784	872	968
CAPITAUX PERMANENTS	3 086	3 447	4 913
FURNISSEURS	1 290	1 646	897
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	402	414	426
FINANCEMENTS D'EXPLOITATION	1 691	2 060	1 323
IMPOTS			
PASSIF TOTAL	4 778	5 507	6 237

5.5.2. COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat en K€	2004	2005	2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 840	4 690	7 395
VARIATION DE PRODUITS FINIS ET D'EN-COURS	-134	216	-106
PRODUCTION	2 706	4 906	7 289
MARGE SUR PRODUCTION	1 550	2 669	4 359
AUTRES ACHATS ET SERVICES EXTERNES	741	1 070	1 417
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
IMPOTS ET TAXES	86	107	149
FRAIS DE PERSONNEL	893	922	1 044
PROVISIONS D'EXPLOITATION	25	25	25
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-196	545	1 724
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	174	224	307
RESULTAT D'EXPLOITATION	-370	322	1 418
RESULTAT FINANCIER	-110	-33	-37
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7	32	
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
RESULTAT NET	-473	321	1 381

Résultat dilué par action : au 30/04/2004 : - 1,18 , au 30/04/2005 : 0,80 , au 30/04/2006 : 3,44 .

5.5.3. HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DES PREVISIONNELS 2004/ 2005 / 2006

Note liminaire

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-après, vos prévisions financières pour la période 2003/2004 à 2005/2006. Ces documents appellent de notre part le commentaire suivant :

Rappel des hypothèses

1. Chiffre d'affaires

Le budget des ventes a été déterminé en fonction :

De l'existant,

Du développement des marchés potentiels.

Par rapport à la stratégie du dirigeant, les hypothèses de développement par activité sont :

1.1. Oenologie

Prévisions	France			Observations
	03/04	04/05	05/06	
	-15%	+39%	+21%	
	Exportation			
	03/04	04/05	05/06	
Italie	+24%	+10%	+9%	Renforcement du partenariat avec INTEC pour développement sur d'autres pays.
Autres pays	-27%	+9%	+60%	

1.2. Nutraceutique

	Exportation			Observations
	03/04	04/05	05/06	
USA	340	960	1 000	Concrétisation du marché avec CPB
Nouveaux marchés				
Marché boissons		170	850	Marché multiplié par 5 pays
Marché lait		170	510	Marché multiplié par 3 pays
Marché divers		170	1 000	Marché en cours où les espérances de concrétisation sont fortes

1.3. Colorants

	Exportation			Observations
	03/04	04/05	05/06	
Italie	897	1 000	1 500	
Autres	165	500	500	

1.4. Synthèse

En fonction de ces données, les chiffres d'affaires pour les exercices seraient de l'ordre :

	03/04	04/05	05/06
Prévisions hors taxes en milliers d'euros	2 840	4 690	7 395

2. Marges sur matières :

Maintien des taux historiques, soit :

Activité traditionnelle œnologie et nutraceutique : marge 71%

Activité colorant liquide : marge 25%

3. Frais fixes de structure :

Le budget des frais a été établi en collaboration avec les services administratifs de la société. L'évolution des différents postes en fonction des activités prévues sauf pour :

Frais de personnel : gain de productivité lié aux investissements machines et au travail par poste (3 x 8 heures).

4. Charges financières

Un tableau a été joint pour suivre les engagements de la société. Celui-ci prend en compte :

Le remboursement anticipé de l'emprunt Société Générale suite à la cession du terrain.

L'accord des partenaires financiers sur la conversion des obligations convertibles. Option conversion en capital en même temps que les ORA.

Introduction à la bourse avec une levée de fonds de 1 500 Keuros.

5. Budget des investissements

Pour les 3 années à venir, les investissements prévus sont :

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Frais d'introduction en bourse	300 Keuros		
Matériel d'exploitation	50 Keuros	450 Keuros	450 Keuros

Les frais d'introduction en bourse seront imputés sur la prime d'émission conformément à la réglementation comptable. L'apport en trésorerie sera de 1.200 Keuros.

Les investissements en matériel sont nécessaires suite à l'acquisition de l'usine de Saint Julien de Peyrolas. Ceux-ci permettront des gains de productivité et limiteront la main d'œuvre. Le financement de ces investissements est budgété à hauteur de 70% par emprunt sur une durée de 5 ans.

Sur l'exercice 2004/2005 est positionné la cession du terrain pour une valeur de 180 Keuros hors taxes. Compromis en cours avec Monsieur Bouvier (Etude Me Scapino). Cette opération va générer :

1. le solde des subventions DDR reçues pour cet investissement : 49 Keuros
2. le remboursement anticipé du prêt Société Générale.
3. une moins-value de cession de l'ordre de 17 Keuros.

6. Calcul impôt société :

Dans le cadre des opérations de fusion, le schéma retenu est celui d'une fusion de Ferco Développement par Ferco Engineering. Cette opération juridique supprime de facto le régime de l'intégration fiscale entre les deux entités.

Lors de la création de la SA Ferco Développement, la SARL Ferco avait cédé son brevet pour une valeur de 762 Keuros. Cette plus-value à court terme n'avait pas fait l'objet d'une taxation à l'impôt société, compte tenu du régime de l'intégration fiscale. La sortie de ce régime entraîne la taxation de cette plus-value latente. Celle-ci peut être imputée sur le montant des déficits acquis par la société mère Ferco Engineering pendant l'intégration fiscale.

Ci-après, calcul du montant des déficits et amortissements reportables :

Déficit groupe	1 254 Keuros
ARD	504 Keuros
Imputation plus-value court terme	<u><762>Keuros</u>
	996 Keuros

Pour l'année 2005/2006, nous avons intégré au déficit de l'exercice, les frais d'introduction en bourse ; ce qui porte le déficit reportable, à l'ouverture de l'exercice, à 1 459 Keuros. L'imputation sur les capitaux propres ne déroge pas à la déductibilité fiscale.

7. Situation initiale :

La situation reprend les éléments d'actifs et de passifs constatés au 30 avril 2003 dans les comptes pro forma.

Capacité d'autofinancement

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Excédent brut d'exploitation	-196	546	1 724
Résultat financier	-110	-33	-37
Eléments exceptionnels			
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices			
Capacité d'autofinancement	-306	513	1 688

Activité tanin-polyphénol

Ventes et marges

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires			
Taux de variation en volume			
Taux de variation en prix			
Taux d'évolution globale			
Chiffre d'affaires de référence			
Chiffre d'affaires prévisionnel	1 701	3 090	5 295
Taux de marge brute	71%	71%	71%
Marge brute	1 208	2 194	3 759
Frais variables			
Salaires			
Autres achats externes			
Services extérieurs			
Impôts et taxes			
Provisions d'exploitation			
Total des coûts variables			
% coûts variables sur CA			
Marge sur coûts variables	1 208	2 194	3 759
Taux de marge sur coûts variables	71%	71%	71%
Frais financiers variables			
Escomptes obtenus			
Subvention d'exploitation			

BFR simplifié

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
BFR fin de période				
Stocks de matières 1 ^{ères}	1 265	800	1 075	694
Stocks de produits finis et en-cours	1 073	891	1 030	883
Clients	591	499	801	1 370
Biens circulants	2 929	2 090	2 906	2 947
Fournisseurs	1 499	1 050	1 350	504
Financements d'exploitation	1 499	1 050	1 350	504
BFR d'exploitation simplifié	1 430	1 040	1 556	2 443
Variation BFR d'exploitation simplifié		-390	516	887

Calcul du BFR

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires prévisionnel		1 701	3 090	5 295
% CA 4 ^{ème} trimestre		25%	25%	25%
Chiffre d'affaires pondéré		1 701	3 090	5 295
Taux de TVA sur les ventes		3,31%	3,70%	3,53%
Ventes TTC		1 757	3 204	5 482
Durée du crédit client		90	90	90
Clients	591	439	801	1 370
Rotation produits finis & encours		180	120	60
Stocks produits finis & en-cours	1 073	851	1 030	883
Taux de marge		71%	71%	71%
Achats consommés (sur ventes)		493	896	1 536
Coût mat. variat. Prod finis & en-c		-222	179	-147
Achats consommés (sur product.)		271	1 075	1 388
Rotation stock mat. lères		1 061	360	180
Stock de matières lères	1 265	800	1 076	694
Achat HT pondérés		-194	1 350	1 008
Taux de TVA sur les achats				
Achats TTC		-194	1 350	1 08
Durée crédit fournisseurs		-1 953	360	180
Fournisseurs	1 499	1 050	1 350	504

Activité colorant

Ventes et marges

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires			
Taux de variation en volume			
Taux de variation en prix			
Taux d'évolution globale			
Chiffre d'affaires de référence			
Chiffre d'affaires prévisionnel	1 062	1 500	2 000
Taux de marge brute	25%	25%	25%
Marge brute	266	375	500
Frais variables			
Salaires			
Autres achats externes			
Services extérieurs			
Impôts et taxes			
Provisions d'exploitation			
Total des coûts variables			
% coûts variables sur CA			
Marge sur coûts variables	266	375	500
Taux de marge sur coûts variables	25%	25%	25%
Frais financiers variables			
Escomptes obtenus			
Subvention d'exploitation			

BFR simplifié

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
BFR fin de période				
Stocks de matières 1 ^{ères}		74	97	128
Stocks de produits finis et en-cours		89	125	167
Clients		91	130	179
Biens circulants		254	351	468
Fournisseurs		240	296	393
Financements d'exploitation		240	296	393
BFR d'exploitation simplifié		14	55	74
Variation BFR d'exploitation simplifié		14	41	19

Calcul du BFR

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires prévisionnel		1 062	1 500	2 000
% CA 4 ^{ème} trimestre		25%	25%	25%
Chiffre d'affaires pondéré		1 062	1 500	2 000
Taux de TVA sur les ventes		3,31%	3,70%	3,53%
Ventes TTC		1 097	1 556	2 071
Durée du crédit client		30	30	30
Clients		91	130	173
Rotation produits finis & encours		30	30	30
Stocks produits finis & en-cours		89	125	167
Taux de marge		25%	25%	25%
Achats consommés (sur ventes)		797	1 125	1 500
Coût mat. variat. Prod finis & en-c		89	37	42
Achats consommés (sur product.)		885	1 162	1 542
Rotation stock mat. 1 ^{ères}		30	30	30
Stock de matières 1^{ères}		74	97	128
Achat HT pondérés		959	1 185	1 573
Taux de TVA sur les achats				
Achats TTC		959	1 185	1 573
Durée crédit fournisseurs		90	90	90
Fournisseurs		240	296	393

Prestation de services

Ventes et marges

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires			
Taux de variation en volume			
Taux de variation en prix			
Taux d'évolution globale			
Chiffre d'affaires de référence			
Chiffre d'affaires prévisionnel	77	100	100
Taux de marge brute	100%	100%	100%
Marge brute	77	100	100
Frais variables			
Salaires			
Autres achats externes			
Services extérieurs			
Impôts et taxes			
Provisions d'exploitation			
Total des coûts variables			
% coûts variables sur CA			
Marge sur coûts variables	77	100	100
Taux de marge sur coûts variables	100%	100%	100%
Frais financiers variables			
Escomptes obtenus			
Subvention d'exploitation			

BFR simplifié

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
BFR fin de période				
Stocks de matières 1 ^{ères}				
Stocks de produits finis et en-cours				
Clients	141	92	120	120
Biens circulants	141	92	120	120
Fournisseurs	14			
Financements d'exploitation	14			
BFR d'exploitation simplifié	127	92	120	120
Variation BFR d'exploitation simplifié		-35	28	

Calcul du BFR

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires prévisionnel		77	100	100
% CA 4 ^{ème} trimestre		25%	25%	25%
Chiffre d'affaires pondéré		77	100	100
Taux de TVA sur les ventes		19,60%	19,60%	19,60%
Ventes TTC		92	120	120
Durée du crédit client		360	360	360
Clients	141	92	120	120
Rotation produits finis & encours				
Stocks produits finis & en-cours				
Taux de marge		100%	100%	100%
Achats consommés (sur ventes)				
Coût mat. variat. Prod finis & en-c				
Achats consommés (sur product.)				
Rotation stock mat. 1 ^{ères}				
Stock de matières 1^{ères}				
Achat HT pondérés				
Taux de TVA sur les achats		19,60%	19,60%	19,60%
Achats TTC				
Durée crédit fournisseurs				
Fournisseurs	14			

Consolidation des ventes et marges

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires de référence			
Taux d'évolution du CA		65,14%	57,68%
Chiffre d'affaires prévisionnel	2 840	4 690	7 395
Taux de marge brute	54,58%	56,91%	58,95%
Marge brute	1 550	2 669	4 359
Frais variables			
Salaires			
Autres achats externes			
Services extérieurs			
Impôts et taxes			
Provisions d'exploitation			
Total des coûts variables			
% coûts variables sur CA			
Marge sur coûts variables	1 550	2 669	4 359
Taux de marge sur coûts variables	54,58%	56,91%	58,95%
Frais financiers variables			
Escomptes obtenus			
Subvention d'exploitation			

Consolidation BFR simplifié

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
BFR fin de période				
Stocks de matières premières	1 265	874	1 172	823
Stocks de produits finis et en-cours	1 073	939	1 155	1 049
Clients	732	823	1 050	1 663
Biens circulants	3 070	2 436	3 377	3 535
Fournisseurs	1 513	1 290	1 646	897
Financements d'exploitation	1 513	1 290	1 646	897
BFR d'exploitation simplifié	1 557	1 146	2 731	2 637
Variation BFR d'exploitation simplifié		-411	585	906

Calcul du BFR

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires prévisionnel		2 840	4 690	7 395
% CA 4 ^{ème} trimestre		25%	25%	25%
Chiffre d'affaires pondéré		2 840	4 690	7 395
Taux de TVA sur les ventes		3,75%	4,04%	3,75%
Ventes TTC		2 947	4 878	7 672
Durée du crédit client		76	77	78
Clients	732	623	1 050	1 049
Rotation produits finis & encours		119	89	51
Stocks produits finis & en-cours	1 073	939	1 155	1 049
Taux de marge		54,58%	56,91%	58,95%
Achats consommés (sur ventes)		1 290	2 021	3 036
Coût mat. variat. Prod finis & en-c		-133	215	-105
Achats consommés (sur product.)		1 156	2 237	2 930
Rotation stock mat. 1ères		272	189	101
Stock de matières premières	1 265	874	1 172	823
Achat HT pondérés		765	2 535	2 581
Taux de TVA sur les achats				
Achats TTC		785	2 535	2 581
Durée crédit fournisseurs		607	234	125
Fournisseurs	1 513	1 290	1 646	897

Situation financière initiale

Biens		Financements	
Immo non financières	2 211	Capital	504
Amortissements	- 393	Réserves	1 015
Immo financières	3	Provisions réglementées	
Provisions pour dépréciation		Frais d'établissement	- 83
		Subventions d'investissement	58
		Comptes courants d'associés	5
		Emprunts	965
		Comptes bloqué participation des salariés	
Biens stables	1 821	Financements stables	2 464
Stock matières l ^{ères}	1 265		
Stock produits finis & en-cours	1 073		
Clients	732	Fournisseurs	1 513
Autres débiteurs d'exploitation	118	Autres dettes d'exploitation	390
Biens circulants	3 188	Financements d'exploitation	1 903
		Dettes provisionnées pour participation	
Etat impôt sur les bénéfices		Etat impôt sur les bénéfices	
Liquidités et assimilés	15	Découverts et assimilés	657
Trésorerie actif	15	Financements à court terme	657
Total des biens	5 024	Total des financements	5 024

Coûts salariaux fixes

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Effectif			
Direction	1	1	1
Administratifs & commerciaux	5	6	7
Laboratoire	4	4	5
Production	11	14	16
Total de l'effectif	21	25	29
Salaires bruts			
Direction	144	148	153
Administratifs & commerciaux	135	158	178
Laboratoire	128	68	89
Production	231	284	326
Total des salaires bruts	638	659	746
Charges sociales			
Direction	58	59	61
Administratifs & commerciaux	54	63	71
Laboratoire	51	27	36
Production	92	114	130
Total des charges sociales	255	263	298
Frais de personnel	893	922	1 044
Charges fiscales			
Direction	4	4	4
Administratifs & commerciaux	3	4	5
Laboratoire	3	2	2
Production	6	7	8
Total des charges fiscales	16	17	19
Coût salarial fixe	909	939	1 063

Coûts salariaux variables

Néant

Coûts salariaux totaux

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Frais de personnel	893	922	1 044
Charges fiscales	16	17	19
Coût total du personnel	909	939	1 063

Ratios

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Coûts fixes			
Effectif Direction	1	1	1
Effectif Administratifs & commerciaux	5	6	7
Effectif Laboratoire	4	4	5
Effectif Production	11	14	16
Coût fixe Direction	205	211	218
Coût fixe Administratifs & commerciaux	192	225	254
Coût fixe Laboratoire	182	97	127
Coût fixe Production	329	405	464
Coût moy. par salarié Direction	205	211	218
Coût moy. par salarié Administratifs & commerciaux	38	38	36
Coût moy. par salarié Laboratoire	46	24	25
Coût moy. par salarié Production	30	29	29
Coût salarial fixe moyen	43	38	37
Coûts variables			
Effectif			
Coûts salariaux variables			
Coût salarial variable moyen			
Coût salarial moyen	43	38	37

Charges fixes

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Autres achats externes			
Electricité-gaz	50	75	100
Fournitures entretiens	10	20	30
Carburant			
Autres fournitures	25	30	35
Autres achats externes	85	125	165
Services extérieurs			
Crédit-bail	73	48	40
Locations	22	22	22
Entretiens et réparations	50	100	150
Assurances	90	120	150
Divers services extérieurs	50	80	100
Services extérieurs	285	370	462
Autres services extérieurs			
Personnel intérimaire	10	15	20
Honoraires	100	135	150
Publicité, catalogue	120	180	230
Divers			
Transports sur achats			
Transports sur ventes			
Déplacements, missions, réceptions	80	150	250
Frais postaux, téléphone	40	60	90
Services bancaires	11	20	30
Commissions revendeurs	10	15	20
Autres services extérieurs	371	575	790
Impôts et taxes			
Taxe professionnelle	20	30	60
Autres impôts et taxes	50	60	70
Impôts et taxes	70	90	130
Provisions exploitation	25	25	25
Autres charges de gestion courante			
Total des frais généraux	836	1 185	1 572
Charges de personnel			
Frais de personnel	893	922	1 044
Charges fiscales sur salaires	16	17	19
Coût du personnel	909	939	1 063
Total des charges fixes	1 745	2 124	2 635

Tableau de synthèse sur les contrats de crédit-bail (en euros)

Nom	Valeur	Date début	Durée	Date fin	Loyers dus au 30/04/02	Loyers dus pour l'exercice					Valeur résiduelle
						2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	
Aménagement labo Spectrophotomètre	21 082,17	20/07/97	48 mois	20/07/01							
Spectrophotomètre	10 031,15	20/07/97	20 trimestres	20/07/02							100,31
Spectrophotomètre 2	7 951,74	5/11/00	36 mois	5/10/03	4 467,42	2 978,28	1 489,14				79,52
Nanofiltration	67 077,57	7/07/98	60 mois	7/07/03	17 786,3	15 245,4	2 540,9				670,78
Ultrafiltration	174 175,75	1/08/01	60 mois	1/08/06	169 131,81	39 795,72	39 795,72	39 795,72	39 795,72	9 948,93	1 097,31
Colonnes inox	53 357,16	18/09/98	60 mois	18/09/03	16 169,28	12 126,96	4 257,44				533,57
Mat info / adoucisseurs	27 027,65	21/01/99	60 mois	21/01/04	10 643,6	6 386,16	4 257,44				274,18
Cuves	25 027,65	27/10/98	60 mois	27/10/03	8 058,34	5 688,24	2 370,1				250,28
Mat info	24 391,84	15/02/01	36 mois	15/01/04	15 984,78	9 134,16	6 850,62				243,52
Clio (2)	18 950,40	21/01/02	36 mois	21/01/05	16 868,48	6 325,68	6 325,68	4 217,12			189,5
Scénic (1)	16 749,60	8/02/02	36 mois	8/02/05	15 530,13	5 647,32	5 647,32	4 235,49			167,5
Total	446 212,99				274 640,14	103 327,92	73 319,24	48 248,33	39 795,72	9 948,93	3 606,47

Détermination de l'EBE en distinguant les charges par nature

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires et marge			
Chiffre d'affaires	2 840	4 690	7 395
Variation de produits finis et d'en-cours	-134	216	-106
Production	2 706	4 906	7 289
Achats	756	2 535	2 581
Variation des stocks de matières	391	-298	349
Marge sur production	1 550	2 669	4 359
Autres achats et charges extérieurs	741	1 070	1 417
Valeur ajoutée	809	1 599	2 942
Subventions d'exploitation			
Impôts et taxes	86	107	149
Frais de personnel	893	922	1 044
Provisions d'exploitation	25	25	25
Autres charges de gestion courante			
Excédent brut d'exploitation	-196	545	1 724

Ratios

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Valeur ajoutée sur CA	28,47%	34,10%	39,78%
Valeur ajoutée sur marge brute	52,18%	59,93%	67,49%
Valeur ajoutée sur frais de personnel	90,52%	173,43%	281,85%
Frais de personnel sur valeur ajoutée	110,47%	57,65%	35,48%
Valeur ajoutée par salarié	39	64	101
CA par salarié	135	188	255

Détermination de l'EBE en distinguant les charges fixes et variables

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Chiffre d'affaires	2 840	4 690	7 395
Taux de marge brute	54,58%	56,91%	58,95%
Marge sur matières et marchandises	1 550	2 669	4 359
Taux de coûts variables sur vente			
Coûts variables			
Marge sur coûts variables	1 550	2 669	4 359
Taux de marge sur coûts variables	54,58%	56,91%	58,95%
Autres achats externes	85	125	165
Services extérieurs	285	370	462
Autres services extérieurs	371	575	790
Salaires et charges	893	922	1 044
Impôts et taxes	86	107	149
Autres charges de gestion courante			
Provisions d'exploitation	25	25	25
Charges fixes	1 745	2 124	2 635
Coûts prod dans var prod finis & en-cours	1	-1	0
Coût fixe de vente	1 746	2 123	2 635
Subvention d'exploitation			
Excédent brut d'exploitation	-195	545	1 724
%Excédent brut d'exploitation sur CA	-6,90%	11,63%	23,32%

BFR Fin de période (TVA sur les débits)

	Référence	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Rotations et durées				
Rotation stock matières 1ères		272	189	101
Rotation stock prod finis & en-cours		119	89	51
Rotation crédit clients		76	77	78
Rotation crédit fournisseurs		607	234	125
BFR fin de période				
Stocks de matières 1ères	1 265	874	1 172	823
Stocks de produits finis et en-cours	1 073	939	1 155	1 049
Clients	732	623	1 050	1 663
Autres débiteurs d'exploitation	118	122	125	129
Biens circulants	3 188	2 557	3 502	3 663
Fournisseurs	1 513	1 290	1 646	897
Autres dettes d'exploitation	390	402	414	426
Financements d'exploitation	1 903	1 691	2 060	1 323
BFR	1 285	866	1 442	2 340
Excédent financement d'exploitation				
Variation du BFR		-419	577	898
Nombre de jours de CA hors taxes		110	111	114

Autres créances et dettes d'exploitation

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Taux de variation des autres débiteurs d'expl.	3%	3%	3%
Autres débiteurs d'exploitation	122	125	129
Taux de variation des autres dettes d'expl.	3%	3%	3%
Autres dettes d'exploitation	402	414	426

Investissements et amortissements

	durée	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Investissements				
Frais d'établissement	5			
Date d'investissement				
Terrains				
Immeubles linéaire	10			
Date d'investissement				
Immeubles dégressifs				
Date d'investissement				
Mat et install linéaire	5	50	450	450
Date d'investissement		01/10/2003	01/10/2004	01/10/2005
Mat et install dégressif				
Date d'investissement				
Matériel roulant linéaire	5			
Date d'investissement				
Matériel roulant dégressif				
Date d'investissement				
Immobilisations incorporelles				
Date d'investissement				
Immobilisations financières				
Date d'investissement				
Total des investissements		50	450	450
Amortissements				
Sur immo existantes		168	161	154
Sur frais d'établissement antérieurs				
Sur frais d'établissement nouveaux				
Sur immeubles linéaire				
Sur immeubles dégressif				
Sur mat et install linéaire		6	63	153
Sur mat et install dégressif				
Sur matériel roulant linéaire				
Sur matériel roulant dégressif				
Sur immobilisations incorporelles				
Total des dotations aux amortissements		174	224	307
Désinvestissement				
Valeur brute			197	
Amortissements pratiqués				
Valeur nette comptable			197	
Prix de vente			180	
Résultat des cessions			-17	

Flux prévisionnels de trésorerie

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
--	-----------	-----------	-----------

Flux de trésorerie d'exploitation			
Excédent brut d'exploitation	-196	546	1 724
Eléments exceptionnels			
Variation du BFR	-419	577	896
Flux de trésorerie d'exploitation	223	-31	826
Flux d'investissements			
Investissements	50	450	450
Prix de vente		180	
Flux d'investissements	-50	-270	-450
Flux de répartition			
Produits financiers			
Frais financiers	97	42	49
Sous-total flux financiers	97	42	49
Acomptes de l'impôt sur les bénéfices			
Solde de l'impôt sur les bénéfices			
Sous-total impôt sur les bénéfices			
Provisions pour participation des salariés			
Distribution			
Flux de répartition	-97	-42	-49
Flux de financements			
Variations du capital	1 200		
Subventions d'investissement reçues			
Variations des comptes courants d'associés			
Sous-total	1 200		
Remboursements d'emprunts	181	227	229
Emprunts nouveaux		315	315
Compte bloqué participation des salariés			
Sous-total	-181	88	86
Flux de financements	1 019	88	86
Flux nets sur la période	1 095	-255	414

Trésorerie fin de période

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Trésorerie début de période	-642	441	195
Flux nets de la période	1 095	-255	414
Trésorerie avant agios	453	185	608
Résultat gestion financière de la trésorerie	-12	9	12
Trésorerie fin de période	441	195	620

FERCO DEVELOPPEMENT : échéancier / dettes financières

N° de cpte	libellé	Capital restant dû au 30/04/03	2003/2004		2004/2005		2005/2006	
			capital	intérêts	capital	intérêts	capital	intérêts
161000	OC (1)	1 295 999,58	1 295 999,58	29 159,99				
164210	BNP (700KF)	12 010,67	12 010,67	190,03				
164300	SG (300KF)	32 067,80	32 067,80	1 957,5				
164310	SG (35K€)	35 000	6 292,98	1 671,42	6 628,11	1 336,29	6 628,11	983,29
164320	SG (162,5 K€)	162 500	12 538,04	8 624,56	13 245,25	7 917,35	13 992,41	7 170,19
164400	Sodie (60K€)	60 000	7 523,54	2 524,56	7 848,42	2 106,26	8 187,32	1 767,36
164500	Marze (40K€)	38 832,84	4 841,16	2 124,96	5 129,54	1 836,58	5 435,08	1 531,04
164510	Marze (35K€)	34 492,53	6 275,91	1 756,29	6 633,23	1 398,97	7 010,89	1 021,31
164520	Marze (162,5K€)	161 505,72	12 323	9 277,12	13 076,53	8 523,59	13 876,16	7 723,96
164530	CCF (35K€)	35 000	6 292,98	1 671,42	6 628,11	1 336,29	6 981,11	983,29
164540	CCF (162,5K€)	162 500	12 384,26	9 020,74	13 115,41	8 289,59	13 889,74	7 515,26
167210	ANVAR	121 959,20	60 979,60		60 979,6			
167220	ANVAR	21 342,86	6 097,96		7 622,45		7 622,45	
167230	ANVAR	4 695,43	1 524,49		1 524,49		1 646,45	
167300	ORA (2)	1 295 999,58		29 159,99				
167700	COFACE (3)	102 705,27			51 352,64		51 352,64	
	TOTAL	3 576 611,48	1 477 151,97	97 138,28	193 783,78	32 744,92	136 975,36	28 695,70

(1) concernant ces obligations, la conversion est prévue comme les ORA en capital avant l'introduction en bourse

(2) le remboursement de ces obligations en actions est prévu le 28/11/2003

(3) ce contrat a été résilié le 23/10/2003, ce qui aura les conséquences suivantes : Exercice 2003/2004 encaissement supplémentaire de 19 738,11 euros ; Exercice 2004/2005 remboursement d'une partie de cette avance en fonction du CA ; Exercice 2005/2006 remboursement d'une partie de cette avance en fonction du CA.

Calcul de l'IS et du résultat net

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Résultat d'exploitation			
Excédent brut d'exploitation	-196	546	1 724
Dotations aux amortissements	174	224	307
Résultat d'exploitation	-370	322	1 418
Résultat financier			
Intérêts sur emprunts antérieurs	97	34	29
Intérêts sur emprunts nouveaux		8	19
Intérêts des comptes courants			
Intérêts du compte bloqué participation			
Frais variables financiers			
Résultat de la gestion financière de trésorerie	12	-9	-12
Produits financiers			
Résultat financier	-110	-33	-37
Résultat exceptionnel			
Eléments exceptionnels			
Quote-part subvention d'investissement virée	7	49	
Résultat sur cessions d'immobilisations		-17	
Reprise ou dotations sur provisions réglementées			
Résultat exceptionnel	7	32	
Résultat net			
Résultat avant impôt et participation	-473	321	1 381
Corrections fiscales	-996	-1 469	-1 448
Participation déductible			
Base imposable	-1 469	-1 148	-67
Taux d'impôt sur les bénéfices	34,33	34,33	34,33
Impôt sur les bénéfices			
Participation des salariés			
Résultat net	-473	321	1 381

Approche du risque de défaillance

Situation financière

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Financements stables			
Capitaux propres	2 297	2 170	3 951
Comptes courants d'associés	5	5	5
Emprunts long terme	784	872	958
Comptes bloqués participations des salariés			
Financements stables	6 639	7 000	8 466
Biens stables			
Immobilisations nettes	5 333	5 363	5 506
Biens stables	5 333	5 363	5 506
Fonds de roulement			
	1 306	1 637	2 960
Besoin en fonds de roulement	866	1 442	2 340

Liquidités et assimilés			
Impôt sur les bénéfices			
Liquidités et autres	441	195	620
Liquidités et assimilés	441	195	620
Financement à court terme			
Dette provisionnée participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices			
Découvert et assimilés			
Financements à court terme			
Trésorerie positive	441	195	620
Trésorerie négative			
Participation des salariés			

Ratio d'autonomie financière	7,47	7,03	7,84
Découvert sur clients %			

Tableau de financement pluriannuel

	2003/2004	2004/2005	2005/2006
Opérations d'exploitation			
EBE	-196	546	1 724
Eléments exceptionnels			
EBE corrigé	-196	546	1 724
Variation du BFR	-419	577	898

Flux de trésorerie d'exploitation	223	-31	826
Opérations de répartition			
Coût ou produit net du financement	110	33	37
Flux de répartition	-110	-33	-37
Opérations d'investissements			
Investissements	50	450	450
Prix de vente		180	
Flux d'investissements	-50	-270	-450
Opérations de financement			
Mouvements des capitaux	1200		
Emprunts nouveaux		315	315
Remboursements emprunts antérieurs	181	194	137
Remboursements emprunts nouveaux		33	92
Flux de financement	1 019	88	96
Variation de la trésorerie sur la période	1 083	-246	426

5. 5.4 Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes prévisionnels

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA, nous avons examiné les comptes prévisionnels couvrant la période du 01/05/03-30/04/04 jusqu'au 01/05/05-30/04/06, soit trois exercices, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes prévisionnels agrégatifs qui concernent les activités des deux sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA (ex FERCO SARL puis FERCO ENGINEERING SA) la mère, et sa fille FERCO SA (ex FERCO DEVELOPPEMENT SA) tels que ils apparaîtraient après la fusion avec Transmission Universelle de Patrimoine décidée le 29/12/2003.

La situation initiale des comptes prévisionnels est définie par les comptes pro forma au 30/04/2003. Pour conserver toute cohérence entre les documents arrêtés par le Conseil d'administration, le mali de fusion provenant de la TUP (3 636 075) est donc inscrit en charges dans la situation initiale pro forma au 30/04/2003 et non dans l'exercice prévisionnel au 30/04/04.

Ces comptes prévisionnels ont été arrêtés par le Conseil d'administration, le 30 mars 2004, à partir des hypothèses traduisant la situation future estimée la plus probable à leur date de leur établissement par le Conseil d'administration.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix de hypothèses et l'établissement de comptes prévisionnels ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues constituent une base acceptable pour l'établissement de ces comptes, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses, de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes annuels de la société. Il n'entre pas dans le cadre de notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Les données historiques présentées dans les comptes prévisionnels (bilan prévisionnel et BFR prévisionnel) sont extraites des comptes annuels de la société FERCO DEVELOPPEMENT SA (la fille) au 30/04/03 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un audit, et des comptes annuels de la société FERCO SARL (la mère) au 30/04/03 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Ces données historiques ont été agrégées pour présenter un historique « pro forma » tel qu'il aurait été avec les deux sociétés FERCO fusionnées.

Les hypothèses retenues pour établir les comptes prévisionnels appellent, de notre part, les observations suivantes, étant précisé que nous ne pouvons apporter l'assurance sur leur réalisation.

- Le prévisionnel a retenu comme hypothèse principale, en accord avec la stratégie mise en œuvre par la direction, un fort développement du chiffre d'affaires annuel (plus de 52 % annuel sur les 3 exercices prévisionnels). Ce taux bien que dans la ligne moyenne de la progression constatée au cours des trois derniers exercices, est basé sur le lancement et l'accélération de l'activité nutraceutique : 360 K en 2006/2004 ; 1 470 K en 2004/2005 ; 3 360 K en 2005/2006.

- L'activité nutraceutique est comme l'œnologie une activité à forte marge (71 % environ). Il s'agit donc d'un changement de cap. Sur les exercices 2002/2003 et 2003/2004 une partie significative de la progression du CA s'était faite sur l'activité colorant (25 % de marge environ). Le taux global de marge prévisionnelle pour les trois exercices apparaît cohérent par rapport à la ventilation prévisionnelle des activités et de l'historique.

Le Conseil d'administration a donc retenu comme hypothèse globale que la relative sous activité de l'exercice 2003/2004 et la croissance de produits à forte marge (œnologie et nutraceutique) permettrait d'envisager, notamment en troisième année un taux de progression du chiffre d'affaires nettement supérieur au taux de progression de la masse salariale de production. Cette prévision de hausse de chiffre d'affaire s'accompagne d'une double hypothèse de gestion des stocks en flux tendus (situation encore inconnue à ce jour) et d'optimisation de l'utilisation de l'outil de production (travail en 3/8). Ces hypothèses d'action retenues par les dirigeants sont des facteurs déterminants de la forte amélioration de la productivité et des résultats, au troisième exercice prévisionnel.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels, sur la conformité des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels de chacune des sociétés FERCO DEVELOPPEMENT SA (ex FERCO SARL et FERCO ENGINEERING SA), la mère, et FERCO SA (ex FERCO DEVELOPPEMENT SA), la fille.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

A BOLLENE, le 30 mars 2004.

Bernard DUC-MAUGE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Note complémentaire

➤ 1. Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DE FINANCEMENT en milliers €	30/04/2003	30/04/2004	30/04/2005	30/04/2006
	Comptes	Comptes	Comptes	Données
	Pro forma	Prévisionnels	Prévisionnels	Prévisionnelles
Flux de trésorerie générés (utilisés) liés à l'activité				
Résultat	-342	-327	327	1211
Dotations aux amortissements des immos corporelles & incorporelles	146	194	283	367
Variations provisions sur créances	15	0	0	0
Variations des provisions pour risques & charges	7	0	0	0
Réintégration Subv inscrite au résultat	-7	-7	-49	0
Plus moins value s/cession Actifs			-55	
Variations des stocks	1 090	-415	283	-333
Variations des clients	165	59	402	709
Variations des comptes fournisseurs	1 058	-446	284	-206
Variations des dettes fiscales & sociales	83	12	12	12
Variations impôts société				113
Variations des autres créances et comptes de régul	1	4	3	4
Variations des autres dettes et comptes de régul	123			
Flux de trésorerie générés (utilisés) liés à l'activité	-173	-222	114	1117
Flux de trésorerie générés (utilisés) liés aux investissements				
Acquisition charges à étaler	-71			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-300		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-872	-50	-450	-450
Acquisition d'immobilisations financières				
Cession actifs			252	
Remboursement caution	19			
Flux de trésorerie générés (utilisés) liés aux investissements	-924	-350	-198	-450
Flux de trésorerie générés (utilisés) liés au financement				
Evolution du capital		1500		
Evolution des réserves				
Evolution des emprunts et dettes financières (Emprunts nouveaux)	804		315	315
Evolution des emprunts et dettes financières (Emprunts remboursements)	-132	-181	-227	-229
Flux de trésorerie générés (utilisés) liés au financement	672	1319	88	86
TOTAL VARIATIONS DES FLUX	-425	747	4	753
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-39	-642	105	109
TRESORERIE A LA CLOTURE	-464	105	109	862
VARIATION DE TRESORERIE	-425	747	4	753

➤ 2. Opérations liées à l'endettement

Si l'on se réfère au tableau « échéancier / dettes financières », voici un état des affectations des fonds liés aux souscriptions :

- Emprunts Obligataires (OC et ORA), emprunt SODIE et emprunt BNP (700 K€) : financement de l'activité et financement de quelques investissements dont un groupe électrogène (11 K€), une centrifugeuse Westfalia (84 K€), un pasteurisateur Techni-Process (20 K€) et l'ensemble des travaux de mise en service de notre usine de Saint Julien de Peyrolas (85 K€)
- Emprunt Société Générale (300 K€) : financement des travaux de viabilisation du terrain de Donzère
- Emprunts Société Générale, Banque Marze et CCF (35 K€ * 3) : financement des investissements mobiliers concernant l'usine de Saint Julien de Peyrolas
- Emprunts Société Générale, Banque Marze et CCF (162,5 K€ * 3) : financement des investissements immobiliers concernant l'usine de Saint Julien de Peyrolas
- Emprunt Banque Marze (40 K€) : financement de travaux immobiliers à Saint-Montan
- ANVAR : il s'agit d'aides à l'innovation ayant été perçues dans le cadre de la mise au point et du lancement industriel de nos tanins œnologiques
- COFACE : il s'agit d'une Assurance Prospection ayant permis de financer une partie de nos actions de prospection dans un certain nombre de pays (Etats-Unis, Canada, Chili, Argentine, Angleterre, Danemark, Pays-Bas, Afrique du Sud, Chine, Japon et Australie)

➤ 3. Hypothèses de construction des prévisionnels

- Œnologie

FERCO a développé un partenariat, contractualisé fin 2001, avec le spécialiste des produits œnologiques en Italie sur la base d'une distribution exclusive de sa marque Grap'tan sur l'ensemble du territoire italien. Son développement sur cette zone géographique a été très important et, de ce fait, FERCO envisage d'étendre ce dernier à d'autres pays européens compte tenu de la forte expertise d'INTEC.

- Nutraceutique

- Partenariat CPB

FERCO a développé un nouveau marché dans le domaine des compléments alimentaires auprès du leader américain (la société GNC), par l'intermédiaire du distributeur local de FERCO, la société CPB. Ce marché s'est concrétisé en août 2003 mais a été temporairement suspendu du fait que ce groupe a été racheté en fin d'année 2003, ce qui génère un différé dans le lancement de la gamme de produits.

- Marché boissons et divers

En ce qui concerne le marché des boissons, ce dernier se traduit par un lancement sur l'Allemagne par un leader mondial des boissons au mois d'avril prochain. Ce groupe développera ensuite cette nouvelle boisson sur les autres pays de l'Europe (ce qui induit un coefficient multiplicateur de 5).

FERCO a d'ores et déjà de nombreux projets qui ont été instruits par d'autres acteurs du domaine de l'alimentaire (compotes de fruits, jus de fruits, laitiers, ...) qui, dès la mise sur le marché de la boisson du leader, lanceront leurs propres produits.

.ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION.

6. 1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Monsieur Marc FERIES

Nommé par l'assemblée générale du 18 août 2003, comme premier Administrateur de la Société, sous sa forme de Société Anonyme pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2009, et nommé Président par le Conseil d'Administration du 18 août 2003.

Administrateurs :

Madame Laure DELMAS

Nommée par l'assemblée générale du 18 août 2003, comme premier Administrateur de la Société, sous sa forme de Société Anonyme pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2009.

Monsieur Marcel MARIEZ

Nommé par l'assemblée générale du 18 août 2003, comme premier Administrateur de la Société, sous sa forme de Société Anonyme pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2009.

Autres mandats :

Néant.

Depuis la transformation de la société en société anonyme au mois d'août 2003, il s'est tenu 7 conseils d'administration.

Comités spécialisés : néant.

Règlement ou charte du conseil : néant.

6. 2. DIRECTION

Monsieur Marc FERIES, Président du Conseil d'Administration

6. 3. REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération globale annuelle de Monsieur Marc Feries est de 128 057,28 euros bruts pour l'exercice 2003. La rémunération prévisionnelle de Monsieur Marc Feries, sera de 144 000 euros bruts pour l'exercice clos en avril 2004.

Avantages en nature : En plus de sa rémunération Monsieur Marc Feries bénéficie d'un véhicule, représentant 14 613,91 euros pour l'exercice 2003.

6. 4. INTERET DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE L'EMETTEUR, DANS CELUI D'UNE SOCIETE QUI EN DETIENT LE CONTROLE, DANS CELUI D'UNE FILIALE DE L'EMETTEUR OU CHEZ UN CLIENT OU UN FOURNISSEUR SIGNIFICATIF DE L'EMETTEUR

c.f. paragraphe 3.4.

6.5. PRETS ET GARANTIES ACCORDES PAR LA SOCIETE EN FAVEUR DES DIRIGEANTS

Néant

6.6. OPTIONS ATTRIBUEES ET EXERCEES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LES SALARIES

Néant

6.7. INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Néant

6.8. LIENS ENTRE FERCO DEVELOPPEMENT ET D'AUTRES SOCIETES QUI LUI SERAIENT LIEES VIA SES ADMINISTRATEURS OU DIRIGEANTS

Néant

7.1. RAPPEL DES CHIFFRES CLES

Chiffres clés (pro forma fusionnés)

	30/04/2002	30/04/2003	31/10/2003
	12 mois	12 mois	6 mois
en milliers d'euros	montant	montant	montant
Chiffre d'affaires	1 561	2 100	1 352
Résultat d'exploitation	-563	-205	-148
Résultat courant	-673	-352	-247
Résultat exceptionnel	-61	11	21
Résultat net	-734	-342	-226

Chiffres clés prévisionnels

	30/04/2004	30/04/2005	30/04/2006
	12 mois	12 mois	12 mois
en milliers d'euros	montant	montant	montant
Chiffre d'affaires	2 840	4 690	7 395
Résultat d'exploitation	-370	322	1 418
Résultat courant	--480	289	1 381
Résultat exceptionnel	7	32	0
Résultat net	-473	321	1 381

7.2. LA STRATEGIE DE CROISSANCE DE FERCO DEVELOPPEMENT (CF. COMPTES PREVISIONNELS CHAPITRE 5.5)

Après avoir acquis en 2003 le site de production de 2 500 m² de l'entreprise Sefcal (filiale du groupe Chr. Hansen) à Saint-Julien-de-Peyrolas dans le Gard pour renforcer sa production de tanins, polyphénols et colorants, la société envisage un fort développement de son chiffre d'affaires annuel du fait de l'accélération de l'activité nutraceutique.

Comme l'œnologie, la nutraceutique est une activité à forte marge (71% environ). La croissance de ces produits à forte marge va permettre à FERCO d'obtenir une progression de son chiffre d'affaires bien supérieur au taux de progression de la masse salariale de production.

La volonté de la société est de s'ouvrir d'avantage sur la nutraceutique via les nouveaux marchés que constituent le marché des boissons et du lait.

Au 31 octobre 2003, le chiffre d'affaires hors-taxes de la société s'élevait à 1 352 K€.

Du 1^{er} novembre 2003 au 31 janvier 2004, le chiffre d'affaires a atteint 568 K€, soit un chiffre d'affaires du 1^{er} mai 2003 au 31 janvier 2004 de 1 920 K€.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de l'exercice 2003/2004 étant de 2 840 K€, il doit donc être réalisé durant le quatrième trimestre comptable (1^{er} février 2004 – 30 avril 2004), un chiffre d'affaires de 920 K€.

Ce dernier se décompose comme suit :

- Œnologie France et Allemagne : 30 K€ en février, 80 K€ en mars et 80 K€ en avril
- Œnologie Italie : 440 K€ en mars
- Nutraceutique Irlande : 80 K€ en mars
- Colorants Italie : 70 K€ en mars et 140 K€ en avril

7.3. EVOLUTION DES EFFECTIFS

Postes	2004	2005	2006
DIRECTION	1	1	1
ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX	5	6	7
LABORATOIRE	4	4	5
PRODUCTION	11	14	16
TOTAUX AU 30 AVRIL	21	25	29